



TOGO

Novembre 2015

CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TOGO

Conformément à l'Article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Togo, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 26 octobre 2015 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui concluait les consultations au titre de l'article IV avec le Togo.
- Le **rapport des services** du FMI préparé par une équipe des services de l'institution en vue de son examen par le Conseil d'administration le 26 octobre 2015, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 6 août 2015 avec les autorités du Togo sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 7 octobre 2015.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Togo.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :
Question générales

La politique de publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire : 18 dollars

Fonds monétaire international
Washington



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n°15/515
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
26 octobre 2015

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Togo

Le 26 octobre 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV¹ avec le Togo.

La croissance économique est restée vigoureuse ces dernières années, atteignant 5,4 % en moyenne en 2013–2014, portée par les gains de productivité dans le secteur agricole et l'investissement public dans les infrastructures de transport. Le dynamisme de l'investissement public a conduit à une accélération de la croissance, mais a contribué aussi à une augmentation importante de la dette publique et du déficit des transactions extérieures courantes. La dette publique est passée de 46 % du PIB en 2012 à 58 % en 2014. Le déficit des transactions extérieures courantes a augmenté de 7,5 % du PIB en 2012 à 13 % du PIB en 2013–2014, principalement à cause d'une hausse des importations liées au développement du réseau de transport. L'inflation est tombée à 0,2 % en 2014, principalement en raison de la baisse des prix des produits alimentaires et des réductions des prix des carburants à la pompe.

La croissance de la production devrait être soutenue à moyen terme, bien qu'il soit peu probable que les pressions sur le déficit courant et la dette s'atténuent et bien que l'environnement

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

mondial se soit détérioré. La croissance devrait atteindre en moyenne 5½ % en 2015-18, portée par la production agricole, les services de transport liés au commerce international et l'impact des investissements dans les infrastructures de transport, qui devraient faciliter l'activité économique du secteur privé. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait se réduire légèrement, à 12¼ % du PIB en 2015, du fait de la baisse des prix du pétrole, et tomber à 9½ % du PIB d'ici 2020, en raison de la baisse progressive du déficit budgétaire et de l'augmentation de l'épargne des entreprises publiques. L'inflation devrait rester modérée, en phase avec la tendance observée dans l'UEMOA. Les risques pesant sur les prévisions de référence sont essentiellement d'ordre interne, même si un ralentissement marqué de la croissance régionale ou mondiale aurait inévitablement un impact, principalement par l'intermédiaire des principaux partenaires commerciaux dans la région.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs souscrivent à l'orientation de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils notent avec satisfaction la croissance économique vigoureuse du Togo ces dernières années, grâce aux gains de productivité dans l'agriculture et à l'investissement public dans les infrastructures, ce qui a permis d'améliorer les indicateurs sociaux. Cependant, ils notent que le dynamisme de l'investissement public a accru la dette publique et le déficit des transactions extérieures courantes. Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire d'améliorer les soldes budgétaires et d'achever les principales réformes budgétaires, de s'attaquer aux faiblesses du secteur financier et de promouvoir une transformation structurelle de l'économie afin de partager les bienfaits de la croissance avec un plus grand nombre.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de placer les soldes budgétaires sur une trajectoire viable afin d'assurer la viabilité de la dette et la viabilité du secteur extérieur, ainsi que de créer un espace pour les dépenses sociales. Ils conseillent d'ancrer les finances publiques sur un solde primaire intérieur en vue de réduire le ratio dette publique/PIB à moyen terme. À cet égard, les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de maîtriser les dépenses courantes,

² À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

notamment en continuant de réduire les subventions aux carburants. Ils font remarquer aussi qu'il importe d'accroître l'efficacité de l'investissement public pour veiller à ce qu'il accélère la croissance. Ils mettent l'accent sur le renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette, et appellent à achever les principales réformes budgétaires, notamment la réorganisation du Ministère des finances, la mise en place d'une gestion efficace de la dette et de la trésorerie, l'établissement d'un compte unique du Trésor, et la modernisation de l'administration des recettes.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de veiller à l'application de la réglementation dans le secteur financier, de trouver des solutions pour les banques en difficulté et de renforcer le contrôle du secteur de la microfinance. Ils recommandent que les banques avec des indicateurs de stabilité financière faibles prennent immédiatement des mesures correctives ou qu'elles soient l'objet d'une intervention. Les administrateurs souscrivent à la mise en œuvre de solutions au moindre coût pour les entités financièrement non viables.

Les administrateurs précisent qu'il est crucial de procéder à une transformation structurelle de l'économie pour rehausser la croissance potentielle au Togo, et ils encouragent les autorités à accélérer la mise en œuvre des réformes. Notant que l'amélioration des réseaux de transport constitue une composante essentielle de la stratégie d'accélération de la croissance, les administrateurs recommandent de compléter cette action par une amélioration de la gestion de l'investissement public, l'ouverture des principaux secteurs économiques (mines, télécommunications et énergie) au secteur privé et de nouvelles améliorations du climat des affaires. Il sera important aussi d'investir dans le développement social pour faire en sorte que les bienfaits de la croissance soient partagés avec le plus grand nombre.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de produire des données de comptabilité nationale et de finances publiques de manière plus ponctuelle et systématique, et ils notent avec satisfaction la mise en place de l'institut national des statistiques.

Il est prévu que la prochaine consultation au titre de l'article IV avec le Togo se déroule selon le cycle standard de 12 mois.

Togo : principaux indicateurs économiques et financiers, 2012-20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Est.	Prel.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Taux de croissance, sauf indication contraire)									
Revenu national, prix et taux de change									
PIB réel	5.9	5.4	5.4	5.4	5.6	5.6	5.6	5.5	5.5
PIB réel par habitant	3.2	2.7	2.7	2.7	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8
Déflateur du PIB	6.5	2.0	0.5	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	2.2
Indice des prix à la consommation	2.6	1.8	0.2	1.9	2.1	2.5	2.5	2.5	2.5
PIB (en milliards de FCFA)	1,999	2,149	2,277	2,459	2,659	2,875	3,106	3,352	3,614
Taux de change FCFA/USD (niveau moyen annuel)	510.2	493.9	493.6
Taux de change réel effectif	-3.9	2.2	1.2
Termes de l'échange (détérioration -)	13.5	-17.2	9.8	8.2	-2.5	-1.9	-2.7	-4.4	-4.5
(Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire en début de période)									
Situation monétaire									
Avoirs Extérieurs Nets ¹	-2.1	4.6	-7.7	0.7	3.0	4.3	4.9	4.3	5.2
Crédits à l'Etat ¹	3.7	-4.1	3.1	2.4	0.7	0.5	0.4	0.4	0.0
Crédit à l'économie	11.5	9.0	7.9	8.3	8.4	7.1	7.2	7.3	7.4
Masse monétaire (M2)	8.9	10.3	9.8	10.5	10.6	8.9	8.6	7.9	7.8
Vélocité (PIB par rapport à M2 en fin de période)	2.2	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Investissement et épargne									
Investissement brut intérieur	23.8	23.6	23.5	24.5	24.6	24.5	23.9	23.9	23.9
Secteur public	8.8	8.3	9.1	9.7	9.6	9.4	9.1	9.1	9.1
Secteur non gouvernemental	15.0	15.3	14.4	14.8	15.0	15.1	14.8	14.8	14.8
Epargne nationale brute	16.3	10.5	10.7	12.2	13.3	13.7	13.5	13.9	14.3
Secteur public	1.5	3.6	3.8	4.5	4.9	4.7	4.3	4.2	4.2
Secteur non gouvernemental	14.8	6.9	6.9	7.7	8.4	9.0	9.1	9.6	10.1
Finances du gouvernement central									
Recettes et dons	19.2	20.9	19.7	21.0	21.4	21.6	21.6	21.8	21.7
Recettes	17.6	18.0	17.7	18.8	19.0	19.1	19.5	19.7	19.8
Dépenses et prêts nets	26.4	25.5	25.0	26.3	26.1	26.2	26.3	26.6	26.6
Dépenses courantes primaires	20.3	19.8	19.1	20.5	19.9	19.8	20.2	20.2	20.1
Solde global (sur la base ordonnancement)	-7.2	-4.6	-5.3	-5.2	-4.7	-4.7	-4.7	-4.8	-4.9
Solde global, base caisse	-7.8	-5.3	-6.4	-5.4	-5.2	-5.2	-5.3	-5.4	-5.4
Solde primaire ²	-2.7	-1.8	-1.5	-1.7	-0.9	-0.7	-0.7	-0.5	-0.3
Secteur extérieur									
Solde du compte courant	-7.5	-13.0	-12.8	-12.3	-11.3	-10.8	-10.4	-10.0	-9.6
Exportations (biens et services)	44.7	45.7	40.3	40.3	41.1	42.0	43.1	44.1	45.0
Importations (biens et services)	-58.6	-65.8	-59.5	-59.2	-59.2	-59.6	-60.0	-60.7	-61.1
Dettes Extérieures ³	17.6	20.1	26.9	29.3	28.9	29.0	28.9	28.9	28.8
Service de la dette extérieure (% des exportations) ³	3.2	3.5	4.6	4.0	4.1	3.4	3.7	4.3	5.1
Dettes Publiques Totales ³	46.1	50.1	58.4	62.5	61.8	61.3	60.9	60.6	57.2

Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

¹ Variation en pourcentage de la masse monétaire en début de période.

² Recettes moins dépenses, en excluant dons, paiement d'intérêts, et projets financés sur ressources extérieures.

³ Comprend les arriérés et la dette extérieure des entreprises publiques.



TOGO

7 octobre 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte économique. La croissance est restée forte ces dernières années (5,4 % en moyenne en 2013–2014) grâce aux gains de productivité du secteur agricole et aux investissements publics en infrastructures. Son rythme a contribué à améliorer les indicateurs du développement humain, bien que la pauvreté demeure élevée. La vigueur des investissements publics a préparé le terrain à une accélération de la croissance, mais a aussi contribué à une hausse prononcée de la dette publique et du déficit courant.

Perspectives et risques. Dans l'hypothèse de politiques inchangées, la croissance de la production devrait normalement être soutenue à moyen terme, tout en s'accompagnant de pressions sur le solde courant et la dette qui ont peu de chances de se dissiper. Les risques qui pèsent sur les prévisions du scénario de référence sont: l'ampleur limitée du rééquilibrage budgétaire, l'inertie de la réforme de la gestion des finances publiques (GFP), les retards dans les réformes des secteurs des industries extractives, de l'énergie et des télécommunications, ainsi que du climat des affaires, et un ralentissement sensible de la croissance régionale ou mondiale.

Politiques. La politique budgétaire devrait être placée sur la trajectoire de la viabilité, tout en créant un espace pour les dépenses sociales afin de rendre la croissance plus inclusive. Il conviendrait d'encourager la participation d'acteurs privés aux secteurs économiques clés en améliorant le climat des affaires.

- Renforcer le solde primaire intérieur afin de réduire à moyen terme le montant total de la dette publique, qui a fortement augmenté ces dernières années. L'amélioration des soldes budgétaires devrait permettre d'atténuer le risque global d'endettement et de maintenir celui de surendettement extérieur en deçà d'un niveau modéré.
- Achever l'exécution des réformes clés visant à renforcer la gouvernance budgétaire dans les domaines de l'administration des recettes, de la GFP, et de la gestion de la dette.
- S'attaquer aux faiblesses du secteur financier. Régler le sort des entités financières non viables en ayant recours aux modes de résolution les moins coûteux.

- Favoriser la croissance par les moyens suivants: renforcer l'efficience de l'investissement, améliorer davantage le climat des affaires et ouvrir les secteurs économiques clés à la concurrence privée.

Approuvé par
Abebe Aemro Selassie
 et **Peter Allum**

Les entretiens se sont déroulés à Lomé entre le 24 juillet et le 6 août 2015. L'équipe des services du FMI se composait de M^{me} Sancak (chef de mission) et de MM. Arizala, Kwalingana et Ruggiero (du Département Afrique) et Steylaers (consultant au Département des finances publiques). M. Diallo (du Bureau de l'administrateur) a participé aux entretiens. M. MacWilliam (Banque mondiale) et M^{me} Gosparini (de la délégation de l'UE) ont assisté à certaines réunions techniques. La mission a rencontré MM. Adji Otèth Ayassor, Ministre d'État, Ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement, Kossi Assimaidou, Ministre auprès du ministre d'Etat, chargé de la planification du développement, Sani Yaya, Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, chargé du budget, M^{me} Victoire Tomégah Dogbé, Ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, et M. Kossi Tenou, Directeur national de la BCEAO, ainsi que d'autres hauts responsables. Elle a également rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires du développement et tenu une conférence de presse.

TABLE DES MATIÈRES

EVOLUTION RECENTE ET CONTEXTE	5
PERSPECTIVES ET RISQUES	7
COMMENT AJUSTER LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET ASSURER LA VIABILITE DE LA DETTE A LONG TERME	9
A. Comment parvenir à la viabilité budgétaire et de la dette	9
B. Comment renforcer les institutions afin de favoriser la viabilité budgétaire à long terme	13
COMMENT RENFORCER LE DEVELOPPEMENT ET LA STABILITE DU SECTEUR FINANCIER	15
A. Description du secteur et tendances	15
B. Solidité financière	17
C. Évaluation des risques	17
COMMENT FACILITER LES MUTATIONS STRUCTURELLES AFIN D'ACCELERER LA CROISSANCE	19
VIABILITE EXTERIEURE	21
PROBLEMES STATISTIQUES	23

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI _____ **25****GRAPHIQUES**

1. Indicateurs d'activité économique, 2011-14	27
2. Secteur extérieur, 2010-14	28
3. Perspectives macroéconomiques à moyen terme, 2010-20	29
4. Comparaison des projections des consultations au titre de l'article IV, 2010-15	30
5. Scénario d'ajustement budgétaire, 2015-20	31
6. Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2015-35	32
7. Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2015-35	33

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012-20	34
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2012-20	35
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2012-20	36
3. Balance des paiements, 2012-20	37
4. Situation monétaire, 2012-20	38

ANNEXES

I. Suite donnée par les autorités aux principales recommandations figurant dans les consultations de 2013 au titre de l'article IV	39
II. Matrice d'évaluation des risques	41
III. Opérations financières de l'administration centrale base MSFP-01	44

EVOLUTION RECENTE ET CONTEXTE

1. L'activité est restée forte ces dernières années grâce à la production agricole, la construction de grands réseaux routiers et l'agrandissement du Port de Lomé et de l'aéroport international. La croissance de la production a été en moyenne de 5,4 % en 2013–2014 (tableau 1 et graphique 1 du texte). Les incertitudes suscitées chez les investisseurs par l'élection présidentielle

ont peut-être freiné l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire en 2014, mais elles ont été neutralisées par les résultats robustes du secteur agricole qui a bénéficié d'une pluviométrie favorable et d'une utilisation accrue des engrais (voir SIP).¹ L'inflation a ralenti en

raison principalement du recul des prix des denrées alimentaires attribuable à la bonne récolte de 2014 et des baisses des prix de détail des carburants reflétant la tendance mondiale des cours du pétrole (voir SIP). Le déficit courant s'est détérioré, passant de 7,5 % du PIB en 2012 à 13 % en 2013–2014, sous l'effet pour l'essentiel d'une augmentation des importations de biens intermédiaires et de produits pétroliers liée au développement du réseau de transport. Les exportations n'ont pas pu compenser le gonflement des importations en 2014, des contraintes d'équipement ayant freiné l'exploitation des phosphates, et des accidents industriels et des grèves ont interrompu la production de clinker et de ciment (graphique 2).² En outre, le ralentissement de l'économie et la forte dépréciation de la monnaie des principaux partenaires commerciaux, comme le Ghana et le Nigéria, a réduit la demande des autres exportations togolaises.

2. Le rythme récent de la croissance a contribué à améliorer les indicateurs du développement humain. Si le PIB réel par habitant demeure en deçà de la moyenne de l'UEMOA (graphique 1 du texte), l'indicateur du développement humain du Togo supporte bien la comparaison avec celui des autres pays de l'UEMOA, ainsi que des pays à faible revenu (PFR), et continue de se renforcer (graphique 2 du texte). Le Togo a avancé dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (tableau 2 du texte). Cependant, la pauvreté reste élevée et concentrée dans les zones rurales.³ Le défi est donc de soutenir la croissance tout en la rendant plus inclusive.

	2011	2012	2013	2014	2015
				Est.	Proj.
	(pourcentage de croissance, sauf indication contraire)				
PIB réel	4.8	5.9	5.4	5.4	5.4
Indice des prix à la consommation (moyenne)	3.6	2.6	1.8	0.2	1.9
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Solde budgétaire global (base ordonnancements)	-4.0	-7.2	-4.6	-5.3	-6.7
Solde budgétaire global (base caisse)	-4.1	-7.8	-5.3	-6.4	-6.8
Solde des transactions courantes	-8.0	-7.5	-13.0	-12.8	-12.9
Dettes publiques totales ¹	44.5	46.1	50.1	58.4	62.5

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend les arriérés et la dette extérieure des entreprises publiques.

¹ Pour accroître la productivité des secteurs agricole et de l'élevage, le Ministère de l'agriculture a mis au point un programme (PNIASA) qui prévoit d'approvisionner les agriculteurs en engrais.

² Les incidents techniques et les conflits du travail se sont poursuivis au début de 2015.

³ La répartition des revenus a empiré au cours de la période 2006–2011, comme l'indique la hausse du coefficient de Gini qui est passé de 0,36 à 0,39.

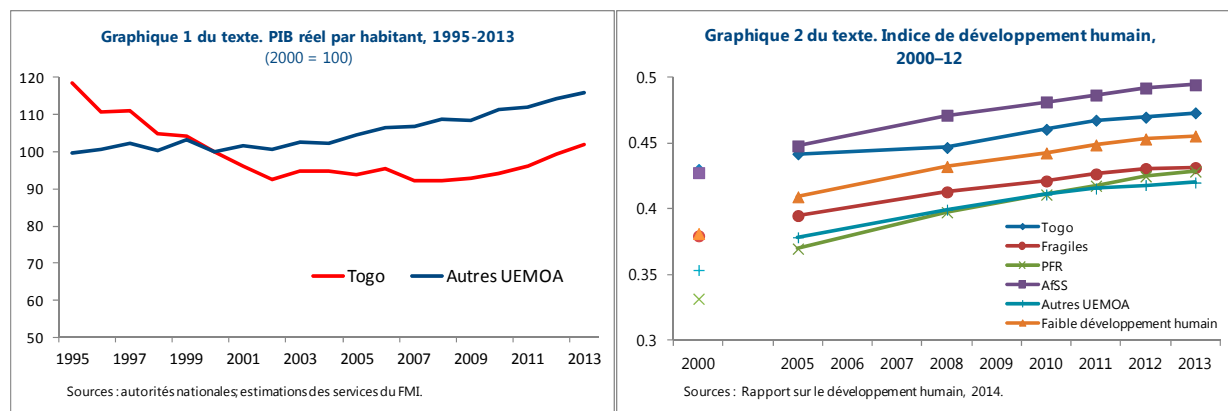


Tableau 2 du texte. Togo : objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2013

	1990	1995	2000	2005	Dernier	Objectif
Ratio de pauvreté à 1,25 dollar par jour(PPA) (% de la population)	53.2	52.5 (2011)	Moitié
Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (% femmes 15-24 ans)	63.6	67.9	74.6 (2009)	100
Taux de scolarisation primaire (% net)	66.6	76.6	87.0	89.6	97.0 (2013)	100
Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire (%)	64.4	67.8	77.7	84.8	89.0 (2013)	100
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	85.2	81.8	78.7	76.0	56.0 (2013)	28.4
Taux de mortalité moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	147.0	136.9	127.8	119.7	91.0 (2013)	49
Taux mort. maternelle (est. modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	660.0	660.0	580.0	510.0	450.0 (2013)	165
Prévalence du VIH, total (% de la population 15-49 ans)	1.7	2.9	4.0	4.1	3.4 (2011)	Stopper/inverser
Source eau améliorée (% population avec accès)	48.5	50.8	53.2	55.8	59.0 (2012)	74.25

Source : Indicateurs de développement dans le monde, 2015.

3. Le rythme rapide de l'investissement public a toutefois contribué à une hausse sensible de la dette publique et du déficit courant. La dette publique a augmenté très vite ces dernières années, passant de 46 % du PIB en 2012 à 58 % en 2014. En conséquence, les dépenses d'investissement et le service de la dette ont exercé de fortes pressions sur le budget et la liquidité de trésorerie.

4. En avril 2015, le Président Faure Gnassingbé a été élu pour un troisième mandat sur la base d'un programme visant essentiellement à poursuivre l'amélioration des infrastructures économiques afin de favoriser la croissance, à augmenter et mieux cibler les dépenses sociales et à maintenir la sécurité. En ce qui concerne les infrastructures, le plan des autorités est d'étendre le réseau routier au-delà des principales artères, de donner une nouvelle vie au transport ferroviaire commercial et de développer les services de télécommunications. Le programme social est vaste : il couvre l'éducation, les transferts sociaux, les programmes d'emploi, l'expansion des services de santé, l'accès universel à l'eau potable, un meilleur accès à l'énergie et au logement social. Sur le front de la sécurité, les autorités ont l'intention de renforcer l'armée afin qu'elle joue un rôle plus important dans la stabilité régionale.

5. Les progrès dans l'application des recommandations formulées dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV sont contrastés (Annexe I). Le Togo se situe parmi les 10 pays qui ont le plus amélioré leur performance dans le classement de 2015 des indicateurs

Doing Business, grâce principalement à la création d'un guichet unique pour l'enregistrement des entreprises. Les réformes de l'administration des recettes et de la GFP s'accélèrent, mais la gestion de la dette reste fragile. Le compte unique du Trésor (CUT) n'est toujours pas en place et la réorganisation du Ministère des finances n'a pas débuté. Les réformes opérationnelles de l'administration des recettes ont été amorcées à la fin de 2014 et commencent à porter leurs fruits. Le programme de privatisation des deux banques encore publiques est au point mort. Les élections parlementaires et présidentielle de 2013 et 2015, respectivement, ont peut-être joué un rôle dans le ralentissement des réformes. Les recommandations des services du FMI sont donc largement les mêmes que celles faites lors des consultations de 2013 au titre de l'article IV.

PERSPECTIVES ET RISQUES

6. Dans l'hypothèse de politiques inchangées, la croissance de la production devrait normalement être soutenue à moyen terme, bien que les pressions sur le solde courant et la dette ont peu de chances de se dissiper et que l'environnement mondial se soit dégradé (graphique 3). On s'attend à ce que la croissance atteigne en moyenne 5½ % en 2015–2018 et soit tirée par la production agricole, les services de transport liés au commerce international et les retombées des investissements dans les infrastructures de transport, qui devraient faciliter l'activité privée. Selon les projections, le déficit courant enregistrera une amélioration marginale pour revenir à 12¼ % du PIB en 2015, grâce au recul des cours du pétrole, et rapprochera seulement de 9½ pour cent du PIB d'ici à 2020 sous l'effet de la diminution progressive du déficit budgétaire et de l'augmentation de l'épargne des entreprises publiques.⁴ L'inflation devrait normalement rester faible conformément à la tendance observée dans l'UEMOA, la baisse des cours des produits de base compensant largement l'appréciation du dollar.⁵

7. Les risques qui pèsent sur les prévisions du scénario de référence sont essentiellement domestiques, encore qu'un ralentissement sensible de la croissance régionale ou mondiale aurait inévitablement des conséquences (Annexe II). L'ampleur limitée du rééquilibrage budgétaire pourrait provoquer une augmentation supplémentaire de la dette publique et l'inertie en matière de GFP pourrait se traduire par une gestion moins efficace de la dépense et de la dette. Les retards dans l'ouverture de secteurs-clés (industries extractives, énergie ou télécommunications, par exemple) à la concurrence privée et dans l'amélioration du climat des affaires risquent de compromettre les perspectives de croissance à moyen terme. Un ralentissement durable dans les pays avancés ou émergents pourrait avoir des répercussions sur l'Afrique en général et, partant, le

⁴ Des entreprises publiques (Port de Lomé, aéroport, par exemple) viennent de conclure des investissements importants pour augmenter leurs capacités. C'est pourquoi elles devraient normalement accroître leurs recettes et leur épargne, ce qui améliorera le solde épargne-investissement du secteur privé, car elles sont classées dans ce secteur.

⁵ En l'absence de marchés financiers plus développés, la politique monétaire de la BCEAO a peu d'effet sur l'inflation dans l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) – Rapport des services du FMI sur les politiques communes des Etats membres, avril 2015 (rapport du FMI n° 15/100)).

Togo, principalement par l'intermédiaire de ses partenaires commerciaux clés comme le Ghana et le Nigéria. Ces effets seraient modérés étant donné que la base des exportations togolaises est assez diversifiée (en termes de pays et de produits). Le Togo étant isolé des marchés financiers internationaux, les chocs mondiaux se répercuteraient essentiellement par la hausse des prix des produits alimentaires ou pétroliers importés ou par le prix des exportations togolaises de produits de base. Une nouvelle dégradation des termes de l'échange freinerait la croissance.

8. Les risques politiques dépendent de la capacité du gouvernement à concrétiser leurs promesses en matière de croissance, de dépenses sociales et d'emploi. La tâche des autorités est compliquée par des pressions démographiques croissantes, le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi étant élevé. Ces pressions peuvent générer un niveau grandissant de mécontentement social et politique. Par ailleurs, les prochaines élections ne devant pas avoir lieu avant 2018, l'occasion est idéale pour les autorités de donner suite à leurs promesses de croissance et d'avancées sociales.

Opinion des autorités

9. Si les autorités partagent largement l'avis des services du FMI sur les perspectives et les défis à relever, leurs anticipations en matière de croissance à moyen terme et de déficit courant sont plus optimistes. Elles estiment que la croissance sera supérieure à 6 % à moyen terme, car les récents investissements en infrastructures ont préparé le terrain à une participation accrue du secteur privé à l'activité économique. À leur avis, l'agriculture continuera d'être le moteur de la croissance grâce au programme d'amélioration de la productivité de l'État. Elles estiment aussi que l'augmentation du déficit courant est un phénomène temporaire. Les grands investissements devant bientôt être achevés, elles s'attendent à ce que la baisse de ce déficit soit plus rapide que celle dont font état les projections des services du FMI.

Selon les autorités, le risque le plus grave est l'appréciation persistante du dollar, à cause de ses répercussions sur le service de la dette et le prix des importations, en particulier de biens d'équipement ou intermédiaires pour les projets d'infrastructures. S'agissant des risques pour la stabilité financière, elles estiment que le secteur de la microfinance est le plus vulnérable aux chocs. À leur avis, la résistance des groupes d'intérêts aux réformes n'aura sans doute pas d'effet sur la croissance, car les améliorations en cours du climat des affaires devraient encourager l'activité. Enfin, elles jugent minimal le risque de troubles sociaux, comme l'a montré le déroulement apaisé de l'élection présidentielle de 2015.

COMMENT AJUSTER LA POLITIQUE BUDGETAIRE ET ASSURER LA VIABILITE DE LA DETTE A LONG TERME

A. Comment parvenir à la viabilité budgétaire et de la dette

10. La politique budgétaire du Togo a continué d'être expansionniste ces dernières années. À cause de l'accroissement rapide de l'investissement financé sur ressources intérieures, le déficit primaire intérieur s'est élargi et la dette a augmenté (graphique 4). La hausse des recettes envisagée pour absorber cette forte progression des dépenses en capital ne s'est pas concrétisée, la mise en route de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ayant pris plus de temps que prévu. Les dépenses courantes ont alors été réduites à l'essentiel, exception faite de la masse salariale et des subventions aux prix du pétrole. Sur le plan du financement, le manque à gagner de recettes de privatisation et les compressions de l'aide budgétaire des donateurs ont contribué à une accumulation de la dette.

11. Les meilleurs résultats des recettes permettront sans doute de réduire partiellement le déficit en 2015. Les recouvrements mensuels, notamment des impôts intérieurs, se sont améliorés grâce aux mesures en matière d'administration des recettes mises en place par l'OTR. Les services du FMI s'attendent à ce que le ratio recettes fiscales/PIB passe à 16,8 % en 2015 (soit légèrement en deçà des objectifs), soit, s'il est atteint, une nette augmentation par rapport au ratio moyen (de l'ordre de 15,6 %) enregistré au cours de la période 2012-2014.

12. Les perspectives budgétaires à moyen terme seront contraintes par les politiques actuelles de dépenses. Les revendications salariales en suspens, imputables au fait que les décisions en matière de recrutement et de rémunération sont prises au coup par coup, continueront vraisemblablement d'exercer des pressions sur la masse salariale. Bien que les autorités aient l'intention de la maintenir à un niveau constant en termes réels, l'expérience récente semble indiquer que cela ne sera peut-être pas possible en l'absence d'une révision des politiques de rémunération. Si les autorités ne répercutent pas la hausse des cours du pétrole dont font état les projections à moyen terme, les subventions aux prix du pétrole continueront d'alourdir le budget (3/4 de point de pourcentage du PIB).⁶ En ce qui concerne les dépenses intérieures en capital, les contrats de préfinancement représentent des engagements de dépenses budgétaires élevés à court et à moyen terme.⁷ Les déficits budgétaires importants, quoiqu'en voie de diminution, qui

⁶ La formule actuelle d'ajustement des prix du pétrole n'a pas été appliquée de manière cohérente au cours de la période 2011-2014, donnant ainsi lieu à des subventions. Si les subventions à l'essence ou au diesel ont été faibles en 2015 en raison du niveau peu élevé des prix à l'importation, les subventions pétrolières devraient normalement augmenter avec la hausse des cours internationaux du pétrole à moyen terme, à moins que les autorités n'appliquent la formule d'ajustement avec cohérence.

⁷ Avec les contrats de préfinancement, la société qui remporte l'appel d'offres pour un projet public reçoit d'avance un financement bancaire équivalant au coût total du projet. L'État rembourse alors la banque et non la société. Ces paiements sont inscrits au budget à titre de dépenses d'investissement à mesure que les versements sont effectués.

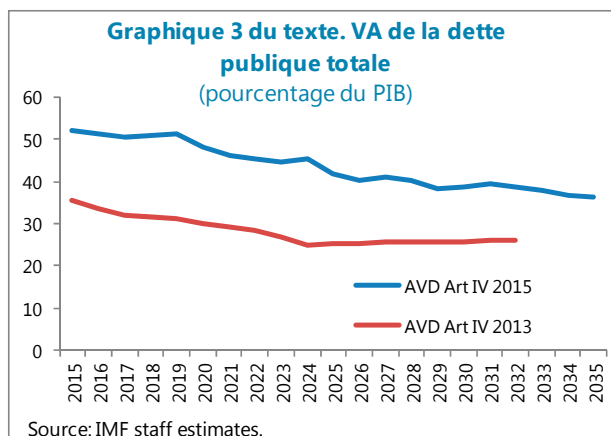
(continued)

persisteraient en vertu des politiques actuelles, ne seraient pas suffisants pour éliminer les déficits de financement budgétaire et ne se traduiraient que par de faibles baisses du ratio dette publique/PIB et du déficit courant et, partant, ne réduiraient pas la vulnérabilité du Togo aux chocs.⁸

13. Ces dernières années, le Togo s'est endetté à un rythme plus rapide que prévu, de sorte que la dette a sensiblement augmenté depuis l'analyse de viabilité de 2013 (AVD, graphique 3 du texte).

Cette accumulation de la dette tient surtout aux bons et obligations du Trésor émis pour financer le déficit, les emprunts extérieurs contractés par les entreprises publiques, et les emprunts extérieurs pour financer des investissements publics. Le risque de surendettement public extérieur du pays reste

modéré. Dans le scénario de référence, tous les indicateurs de viabilité de la dette extérieure devraient normalement rester en-deçà de leur seuil indicatif pendant la période couverte par les projections (2015–2035). Cependant, quatre des cinq indicateurs franchissent ce seuil dans les autres scénarios et lors des tests de résistance, ce qui fait ressortir la vulnérabilité de l'économie togolaise à divers chocs macroéconomiques et de financement (conditions de financement moins favorables ou dégradation des résultats des recettes, en particulier). La dynamique globale de la dette publique du Togo présente des vulnérabilités accrues, le ratio dette/PIB continuant de dépasser le repère indicatif pendant la majeure partie de la période couverte par les projections.



14. La gestion de la dette publique du Togo est déficiente.⁹ Elle est répartie entre plusieurs services, qui ne se partagent pas systématiquement les informations. En conséquence, les autorités ne disposent ni d'une vue d'ensemble de la dette publique, ni d'une évaluation des risques y afférents. À cause de cette fragmentation de la gestion de la dette, il est impossible de concevoir une stratégie d'endettement à moyen terme conforme aux bonnes pratiques internationales. En outre, certains instruments de dette, comme les bons du Trésor et divers arriérés, ne figurent pas dans la classification du stock de la dette publique que font les autorités.

Comme dans le cas des autres projets pluriannuels, les contrats de préfinancement portent sur plus d'un exercice. Les données budgétaires disponibles n'incluent pas la valeur des contrats en vigueur.

⁸ S'ils sont comblés par l'émission d'obligations, les déficits de financement moyens (1,2 point de pourcentage du PIB) dont font état les projections pourraient provoquer une hausse des charges d'intérêt de 1/3 % du PIB d'ici à 2020.

⁹ La note du Togo dans l'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) reste faible à 3,0 pour 2014, avec un score de 3,2 pour la grappe sur la gestion de l'économie. Dans son Evaluation des Performances en matière de Gestion de la Dette (EPGD), la Banque mondiale constate que, pour la plupart des indicateurs, la gestion de la dette togolaise ne répond pas aux normes minimums d'efficacité.

15. Les services du FMI ont insisté sur la nécessité de placer les soldes budgétaires sur la trajectoire de la viabilité tout en créant un espace pour les dépenses sociales. Les risques de surendettement sont maintenant plus élevés, ce qui justifie un ajustement des finances publiques. Pour réaliser leur souhait de relever la croissance potentielle dans un contexte marqué par un gonflement rapide de la dette et des pressions sur le solde courant, les autorités doivent bien doser leurs politiques. En particulier, les services du FMI ont formulé les recommandations suivantes :

- **Ancrer les finances publiques sur un solde primaire intérieur réduisant progressivement le ratio dette publique/PIB.** Dans le contexte actuel, la viabilité de la dette pourrait être suffisamment renforcée en passant à un excédent primaire intérieur de 1,0 % du PIB d'ici à 2020, contre un déficit de 1,7 % du PIB cette année d'après les projections (tableau 3 et graphique 5 du texte). Sur le front des recettes, la poursuite d'un tel objectif nécessiterait d'accélérer la réforme de l'administration des recettes et de réviser le système généralisé d'exonérations et de dépenses fiscales. En ce qui concerne les dépenses, faute d'une réforme du système de rémunération des fonctionnaires, les autorités devraient exercer sur leur nombre un contrôle beaucoup plus rigoureux que dans un passé récent, en veillant à ce que la masse salariale diminue en pourcentage du PIB.¹⁰ Il conviendrait de réduire les subventions aux prix des carburants en appliquant de façon cohérente la formule d'ajustement des prix en vigueur.¹¹
- **Réorienter progressivement des crédits vers les dépenses sociales.** Les grands projets d'infrastructure étant pour ainsi dire achevés, le moment est venu, selon les services du FMI, de réduire le montant total des crédits tout en investissant davantage dans le secteur social et les routes secondaires et de desserte. Il est essentiel de créer un espace budgétaire pour financer les nouvelles initiatives en matière de dépenses sociales proposées par le Président en vue de parvenir à une croissance plus inclusive.

¹⁰ Les traitements pourraient néanmoins augmenter en fonction de l'inflation ou du fait du glissement des salaires.

¹¹ L'élimination complète des subventions aux prix est judicieuse, à condition qu'elle ne provoque pas une forte augmentation de la contrebande et un rétrécissement de l'assiette fiscale. Il conviendrait d'indemniser les couches vulnérables de la population et de poursuivre la politique actuelle subventionnant le pétrole lampant.

Tableau 3 du texte. Impact du scénario illustratif d'ajustement budgétaire
(en pourcentage du PIB)

	2015	Ajustement budgétaire					Ajustement budgétaire - Sc. de référence				
		2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes et dons	21.0	21.4	21.7	21.7	21.9	22.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3
Total recettes	18.8	19.0	19.2	19.7	19.9	20.1	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3
Recettes fiscales	16.8	17.0	17.3	17.6	17.8	18.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2
Recettes non fiscales	1.9	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Dépenses et prêts nets	26.3	25.9	25.9	25.8	25.7	25.4	-0.1	-0.3	-0.5	-0.9	-1.2
Traitements et salaires	6.6	6.5	6.3	6.2	6.1	6.0	-0.1	-0.2	-0.3	-0.4	-0.5
Transferts et subventions	5.2	5.1	5.5	5.8	5.7	5.6	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.2
dont : soutien prix du pétrole	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.0	-0.3	-0.5	-0.5	-0.5
Investissement public	9.7	9.6	9.3	8.9	8.7	8.5	0.0	-0.1	-0.2	-0.4	-0.6
Solde intérieur primaire	-1.7	-0.8	-0.3	-0.1	0.5	1.0	0.1	0.4	0.6	1.0	1.4
Solde global, base caisse (y compris variation arriérés)	-5.4	-5.0	-4.8	-4.6	-4.3	-4.0	0.1	0.4	0.7	1.1	1.5
Besoins de financement	0.0	0.9	0.8	0.6	0.1	0.0	-0.1	-0.4	-0.6	-1.0	-1.4
Pour mémoire											
Dettes publiques	62.5	61.7	61.0	60.3	59.4	55.3	-0.1	-0.3	-0.6	-1.1	-1.9
Solde des transactions courantes	-12.3	-11.1	-10.4	-9.8	-9.2	-8.6	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0

- **Réaliser des projets totalement intégrés à toutes les phases du processus budgétaire.** Les contrats d'investissement devraient (i) suivre la procédure de passation des marchés, (ii) être pleinement intégrés à toutes les phases du processus budgétaire et (iii) exiger la vérification de l'achèvement des travaux avant d'effectuer les paiements au secteur privé. À cause des investissements préfinancés, il est difficile de suivre ces normes de GFP, car les paiements de l'État aux banques suivent un calendrier préétabli, indépendamment de la date d'achèvement des travaux des entrepreneurs.
- **Réorganiser le Ministère des finances.** Les volets essentiels de cette réforme seraient la création d'une cellule efficace de gestion de la dette, un renforcement des services couvrant la préparation et le suivi du budget, ainsi que les cadres budgétaires à moyen terme, et la mise en place d'une cellule de politique fiscale, politique que devrait définir le Ministère des finances et non l'OTR.
- **Renforcer la gestion de la dette:** (i) réunir dans un seul service toutes les fonctions de gestion de la dette, (ii) prévoir un front, un middle, et un back office et (iii) développer les capacités et former le personnel.

16. Ces mesures devraient permettre de stabiliser et de réduire progressivement la dette publique, qui serait ramenée du pic de 58 % du PIB en 2014 à 55 % d'ici à 2020. Ainsi, le pays pourrait éviter d'être déclaré en situation de surendettement élevé. Les services du FMI ont souligné qu'il reste confronté au risque de change puisqu'une fraction importante du stock de sa dette extérieure est libellée en devises autres que l'euro. De même, l'accroissement de la dette intérieure, en partie contractée sur le marché financier de l'UEMOA et assortie d'échéances brèves, en raison du recours sans cesse croissant aux bons du Trésor, expose l'économie aux risques de reconduction et

de refinancement. Par suite de l'augmentation rapide du stock de titres publics sur le marché régional, le Togo enregistre le ratio dette intérieure/PIB le plus élevé au sein de l'UEMOA.

Opinion des autorités

17. Les autorités ont réaffirmé leur attachement à des politiques budgétaires prudentes.

Leur première priorité est d'accroître les recettes en réduisant les exonérations et en continuant de renforcer l'administration des impôts. En outre, un projet visant à simplifier la fiscalité intérieure devrait se traduire par un meilleur respect des obligations fiscales. Sur le front des dépenses, les autorités demeurent résolues à appliquer le mécanisme d'ajustement des prix du pétrole, malgré les contraintes imposées par les politiques de fixation des prix dans les pays voisins et la valeur du naira et du cedi.¹² Les déficits d'infrastructures (hormis les grandes routes achevées) limiteront à court terme, ont-elles toutefois souligné, la possibilité d'accroître les investissements dans le secteur social. Elles estiment que le préfinancement est un instrument novateur qui permet d'accélérer l'investissement public dans les cas où les banques sont réticentes à prêter aux sociétés privées qui exécutent des contrats de travaux publics. Elles ont aussi noté que les projets préfinancés suivent à l'heure actuelle les trois critères proposés par les services du FMI, ce qui garantit le respect des bonnes pratiques en matière de GFP.

18. Selon les autorités, les niveaux d'endettement ne présentent pas de risque pour la viabilité budgétaire.

En particulier, leur augmentation ne pose, à leurs yeux, aucun risque aussi longterm qu'ils restent en-deçà du seuil de convergence de l'UEMOA (70 % du ratio dette/PIB).¹³ Elles considèrent par ailleurs que les niveaux et la dynamique de la dette intérieure ne posent aucun risque de liquidité ou de reconduction étant donné que, jusqu'à présent, la demande de titres publics togolais par les participants au marché financier régional est forte. Elles estiment en outre que les hypothèses macroéconomiques de l'AVD sont trop prudentes, notamment celles qui concernent la croissance et le solde courant. Elles reconnaissent toutefois la nécessité de restructurer et de renforcer la capacité de gestion de la dette afin que celle-ci puisse être efficace.

B. Comment renforcer les institutions afin de favoriser la viabilité budgétaire à long terme

19. Après la création de l'OTR, les Commissariats des Douanes et des Impôts ont entrepris un certain nombre de réformes opérationnelles qui ont permis d'améliorer les résultats des

¹² Toutes choses égales par ailleurs, une dépréciation du cedi ou du naira par rapport au FCFA accroît la rentabilité de la contrebande d'essence à partir du Ghana ou du Nigéria.

¹³ Les services du FMI et les autorités ont examiné les différences entre le critère de convergence ratio dette/PIB de l'UEMOA et les indicateurs de viabilité du cadre de l'AVD-PFR. Plus précisément, le ratio dette/PIB de 70 % de l'UEMOA n'est pas directement comparable avec celui utilisé comme indicateur du fardeau de la dette dans l'AVD-PFR. Le premier est calculé en termes nominaux et le second en termes de valeur actuelle. Par ailleurs, l'évaluation de la viabilité de la dette dans l'AVD-PFR tient compte d'autres indicateurs du fardeau de la dette, du climat politique et institutionnel du pays et des risques propres à celui-ci.

recettes au début de 2015. Un nouveau système de gestion et de suivi des résultats, qui comporte des indicateurs globaux de performance et des contrats de performance pour chaque service, est appliqué. Plusieurs réformes opérationnelles importantes ont aussi été mises en place.¹⁴ D'autres réformes permettront de segmenter plus efficacement les contribuables et de réduire les risques d'abus.

20. Les autorités ont accompli une tâche importante en préparant et en adoptant les textes nécessaires pour exécuter le plan global de réforme de la GFP approuvé en 2013.¹⁵ Les dernières mesures qui permettront d'appliquer effectivement certaines réformes clés doivent encore être prises. Les directives de l'UEMOA ont été transposées dans la législation nationale. Les procédures relatives au transfert quotidien des recettes fiscales au compte du Trésor à la BCEAO sont en place et un Comité de gestion de la Trésorerie se réunit toutes les semaines. Les prévisions de la liquidité ont été améliorées, mais il faudrait qu'elles soient plus efficaces. La mise en place du CUT reste incertaine. Il est indispensable d'appliquer certaines réformes clés pour juguler les risques croissants de liquidité et d'endettement et pour améliorer l'exécution du budget.

21. Les services du FMI ont conseillé aux autorités de se concentrer sur des mesures clés pour renforcer la gouvernance budgétaire. Étant donné les contraintes politiques et de capacité, l'équipe leur a recommandé de donner la priorité à des réformes simples, mais essentielles, susceptibles d'avoir un impact maximum.

- **Moderniser l'administration des recettes en utilisant l'OTR.** En premier lieu, les autorités devraient nommer le conseil d'administration de l'OTR. En outre, chaque exonération devrait être adossée à un accord précisant les biens exonérés, de façon à ce que les Recettes intérieures et les Douanes puissent exécuter une vérification a posteriori.¹⁶ La solution idéale serait de remplacer le régime d'exonération par un régime de remboursement qui intégrerait la vérification. Il conviendrait d'interdire la pratique actuelle qui consiste à demander la mainlevée immédiate des importations, sauf pour les marchandises traditionnelles, et d'utiliser SYDONIA pour tous les biens importés. La segmentation des contribuables devrait reposer seulement sur le chiffre d'affaires des sociétés.

¹⁴ Les recettes sont mobilisées en recouvrant davantage de paiements par l'intermédiaire des banques et en les transférant dans les 48 heures au compte du Trésor, une facture TVA normalisée est progressivement utilisée, le guichet unique a été mis en place au port, Sydonia World remplace Sydonia++ depuis janvier et des comités d'évaluation des exonérations fiscales ont été créés.

¹⁵ Ce plan couvre l'information budgétaire, l'organisation du MEF, la préparation et l'exécution du budget, la gestion de trésorerie et le compte unique du Trésor. Il prévoit également un module sur la réforme de l'administration des recettes.

¹⁶ Les exonérations et les dépenses fiscales augmentent et leur manque de spécificité complique les contrôles a posteriori. Les divers comités sur les exonérations, les dépenses fiscales au titre des projets et les zones industrielles pourraient utilement formuler des recommandations sur des réformes opérationnelles permettant de réduire les pertes de recettes.

- **Améliorer la gestion de trésorerie et achever la mise en place du CUT.**¹⁷

Opinion des autorités

22. Les autorités approuvent les grandes lignes des conseils des services du FMI et insistent sur la nécessité d'une assistance technique dans le domaine des déficits de capacité.

Un problème spécifique de l'administration des recettes est de trouver les compétences informatiques nécessaires pour établir des liens entre le système des douanes et celui des recettes intérieures (objectif incontournable pour tirer parti des synergies créées par l'OTR). La réforme de la GFP, y compris la mise en place d'un CUT et le fonctionnement efficace du système de gestion de la trésorerie, reste prioritaire. Le Ministre d'État, Ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement, a l'intention de réorganiser son ministère dès qu'auront été achevés les travaux sur la loi de finances de 2016.¹⁸

COMMENT RENFORCER LE DEVELOPPEMENT ET LA STABILITE DU SECTEUR FINANCIER

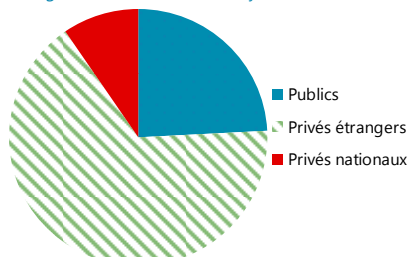
A. Description du secteur et tendances

23. Le secteur financier, qui est concurrentiel en raison de la forte présence des banques étrangères, fait face à un certain nombre de problèmes structurels. Les banques étrangères comptent pour 66 % des avoirs du système bancaire (graphique 4 du texte). L'activité financière s'est sensiblement développée durant la dernière décennie, mais le degré d'intermédiation, mesuré par la structure par échéances des prêts et leur diversification sectorielle, reste limité. Le portefeuille de crédit des banques couvre essentiellement certaines grandes et moyennes entreprises engagées dans le commerce de détail, les travaux publics ou les transports (graphiques 5 et 6 du texte).

¹⁷ Les priorités en matière de gestion de trésorerie sont: (i) d'alimenter le modèle de prévision de la trésorerie avec des données de qualité, (ii) d'établir un processus opérationnel pour mettre à jour régulièrement le plan de trésorerie et (iii) de promulguer le décret obligeant les ministères dépensiers à rédiger un plan d'engagement. Celles concernant le CUT sont: (i) d'intégrer les services de l'administration centrale dans le CUT et de le finaliser au niveau de la BCEAO, (ii) d'analyser les bilans des autres entités qui doivent intégrer au CUT et de trouver des solutions pour celles dont le déficit sera constaté et (iii) de signer et appliquer immédiatement les accords de caisse du CUT entre le Trésor et les banques dépositaires identifiées.

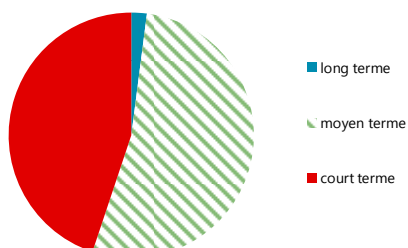
¹⁸ L'élévation du Ministre de l'économie et des finances au rang de Ministre d'État, Ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement, devrait faciliter cette réforme.

Graphique 4 du texte. Togo : décomposition des capitaux bancaires, décembre 2014
(en pourcentage du total des actifs du système)



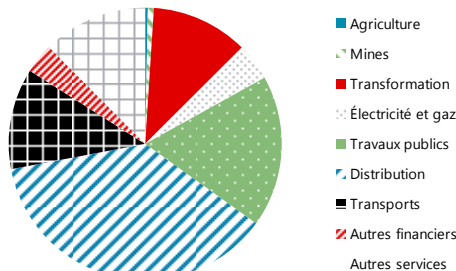
Source: BCEAO; estimations des services du FMI.

Graphique 5 du texte. Togo : échéances des prêts du système bancaire, décembre 2014
(en pourcentage du total des prêts)



Source: BCEAO; estimations des services du FMI.

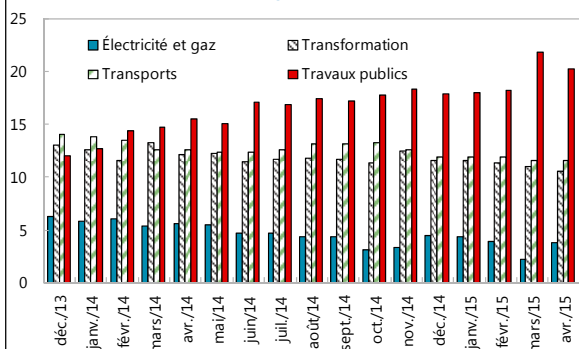
Graphique 6 du texte. Togo : répartition sectorielle des prêts du système bancaire, décembre 2014
(en pourcentage du total des prêts)



Source: BCEAO; estimations des services du FMI.

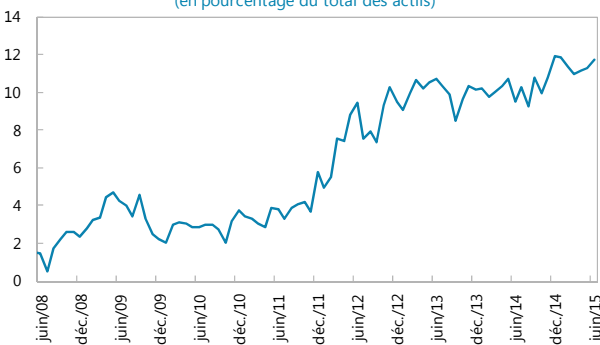
24. Depuis décembre 2013, le nombre de prêts aux entreprises qui exécutent des travaux publics (des routes pour l'essentiel) a augmenté dans le portefeuille du système bancaire. Les grands projets d'infrastructures bénéficient d'une part croissante du crédit bancaire, se substituant à d'autres activités économiques comme l'industrie manufacturière et les transports. Cette évolution a été facilitée par une augmentation rapide du financement de la BCEAO (graphiques 7 et 8 du texte).

Graphique 7 du texte. Togo : ventilation du crédit par secteur
(pourcentage du total des crédits)



Source: BCEAO; estimations des services du FMI.

Graphique 8 du texte. Togo : financement des autres institutions de dépôts par la BCEAO
(en pourcentage du total des actifs)



Source: BCEAO; estimations des services du FMI.

B. Solidité financière

25. Si l'ensemble du système financier est sain, la situation de certaines banques s'est fragilisée depuis 2013. En conséquence, les indicateurs de solvabilité et la qualité des actifs se sont dégradés, ce dont ont souffert la rentabilité et la liquidité (tableau 4 du texte). Le secteur bancaire dans son ensemble respecte le ratio minimum de solvabilité (8 %), mais, en mars 2015, trois des 13 banques étaient sous-capitalisées. En même temps, les fortes expositions aux créanciers individuels continuent d'être un problème généralisé dans le système, cinq seulement des 13 banques respectant le ratio prudentiel en mars

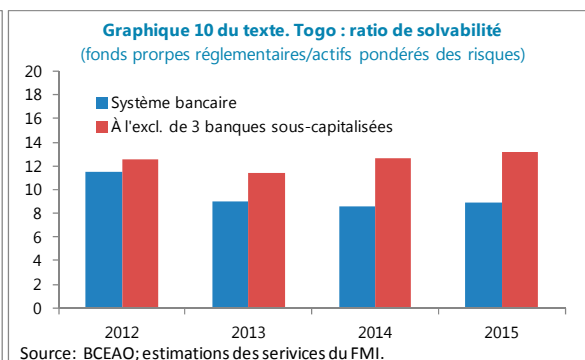
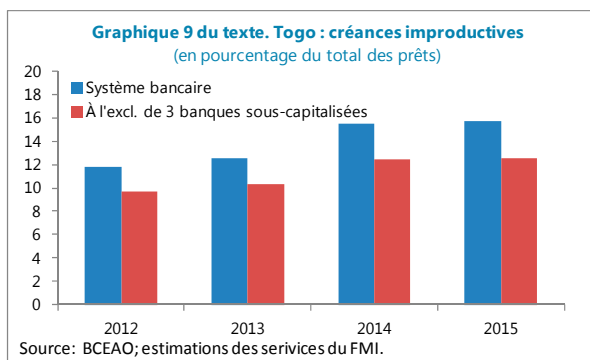
Tableau 4 du texte. Togo : indicateurs de solidité financière, 2011–15
(en pourcentage, fin de période)

	2011	2012	2013	2014	2015
Ratios de solvabilité					
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques	11.7	11.4	11.4	8.5	8.9
Fonds propres de base/actifs pondérés des risques	10.6	9.8	10.0	7.2	7.5
Qualité des actifs					
Créances improductives/Prêts bruts	10.9	11.4	12.5	15.4	15.6
Rentabilité					
Rendement des actifs	2.0	1.6	1.6	0.9	n.a
Rendement des fonds propres	13.6	22.9	24.0	19.4	n.a
Liquidité					
Actifs liquides/total des actifs	33.4	44.6	43.8	43.5	41.7
Actifs liquides/total des dépôts	46.4	65.7	67.3	63.6	58.9

Source : BCEAO; calculs des services du FMI.

1/ Les données de 2015 correspondent à la fin mars.

2015 (graphiques 9 et 10 du texte). La détérioration des indicateurs moyens semble donc refléter la situation financière médiocre de certaines banques qui prennent des risques excessifs dans un secteur qui est de plus en plus concurrentiel en raison de l'arrivée constante de nouveaux participants au marché, ainsi qu'un ralentissement de l'activité dans le secteur des services en 2014.



C. Évaluation des risques

26. Il ressort des récentes consultations au niveau de l'UEMOA que le système financier togolais est parmi les plus vulnérables de la région. Les analyses de l'évaluation des risques à l'échelle de la région, qui indiquent notamment une éventuelle dégradation du risque de crédit ou de défaut lié à la concentration des prêts, ont révélé que le système bancaire du Togo était parmi les plus exposés de la région.¹⁹ Une importante banque publique continue d'avoir des difficultés à

¹⁹ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) – Rapport des services du FMI sur les politiques communes des Etats membres, avril 2015 (rapport du FMI n° 15/100).

respecter les ratios de solvabilité, ce qui constitue un risque budgétaire. L'administrateur provisoire (AP), dont le mandat a expiré à la fin de juin 2015, n'a ménagé aucun effort pour s'attaquer aux faiblesses financières et aux questions de gouvernance. Sa proposition de recapitaliser la banque et d'en améliorer la situation financière sur une période d'un an a été approuvée lors de l'assemblée générale de l'établissement. Une petite banque privée, qui ne représente que 0,5 % des avoirs du système bancaire, est également placée sous administration provisoire depuis 2013.

27. Le secteur de la microfinance est plus développé au Togo que dans les autres pays de l'UEMOA, mais il est miné par des faiblesses structurelles et l'absence de réglementation, ce qui représente un risque pour les déposants et éventuellement pour l'État. Un contrôle insuffisant, des entités sous-réglémentées et la fraude sont autant de facteurs qui menacent le secteur. En juillet 2015, environ 100 des 185 établissements de microfinance exerçaient leurs activités sans agrément. Le secteur, qui est pénalisé par des problèmes de gouvernance, des systèmes d'information médiocres et de faibles capacités, éprouve des difficultés à s'adapter au nouveau cadre réglementaire et à la dégradation du portefeuille de crédit. La situation financière des trois établissements de microfinance placés sous administration provisoire ne s'est guère améliorée. Les autorités de contrôle de la microfinance (CAS-IMEC, l'une des divisions du MEF), manquent notoirement d'effectifs et ont besoin d'un net renforcement institutionnel.

28. Les services du FMI ont insisté sur la nécessité de s'attaquer aux faiblesses manifestes du secteur financier, notamment de la façon suivante :

- **Application plus rigoureuse du cadre réglementaire en vigueur**, notamment le ratio assez souple d'exposition à un seul grand emprunteur, afin de réduire le risque de crédit. Il conviendrait de demander aux banques insuffisamment capitalisées d'améliorer leur capacité à faire face aux chocs. Les banques qui ne respectent pas les minimums réglementaires devraient prendre immédiatement des mesures correctives ou être l'objet d'une intervention.
- **Utiliser le mode de résolution le moins coûteux** pour les entités financières non viables afin de limiter les répercussions sur le budget.
- **Renforcer** l'organe de contrôle des établissements de microfinance et préparer une stratégie visant soit à intégrer dans le système réglementaire les établissements financiers décentralisés illégaux, soit à les fermer. Il conviendrait de décider de recapitaliser ou de restructurer les établissements placés sous administration provisoire ou aux prises avec des difficultés.

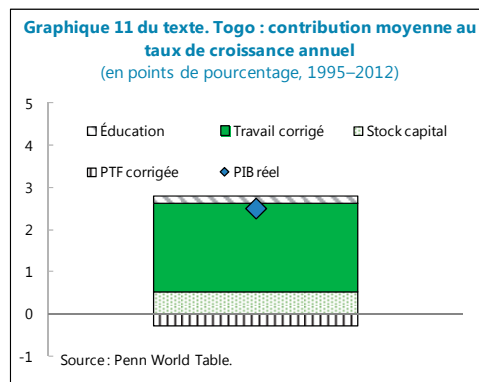
Opinion des autorités

29. Les autorités ont une vision plus positive de l'évolution récente de la situation et des diverses solutions envisageables pour la banque publique en difficulté. Elles jugent prometteurs les résultats déjà atteints et les mesures mises en place grâce à l'administration provisoire, aussi n'envisagent-elles pas de restructurer ou de vendre la banque dans son état actuel.

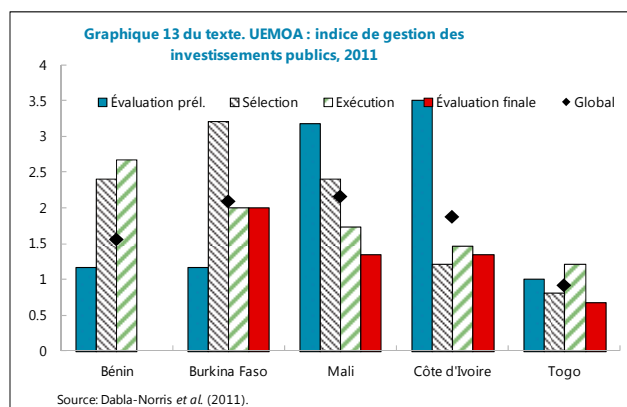
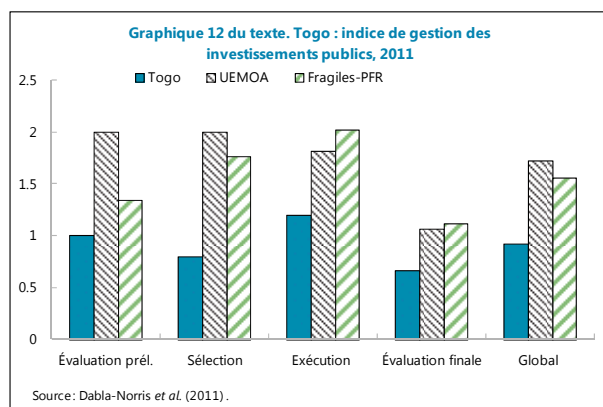
30. Les autorités reconnaissent l'importance de s'attaquer à la fragilité du secteur de la microfinance. Elles ont souligné que des actions sont actuellement lancées pour renforcer la solvabilité des secteurs bancaire et de la microfinance, comme la directive de mars 2015 de l'UEMOA qui fait passer la norme minimum de fonds propres de cinq à 10 milliards de FCFA pour le secteur bancaire et de 1 à 3 milliards pour celui de la microfinance.

COMMENT FACILITER LES MUTATIONS STRUCTURELLES AFIN D'ACCELERER LA CROISSANCE

31. La croissance au Togo est faible et très instable (voir SIP). Elle a été essentiellement le résultat lors de la dernière décennie de l'accumulation du travail, alors que celle du capital humain est restée faible et la productivité totale des facteurs négative (graphique 11 du texte). Cela fait ressortir l'importance d'améliorer l'efficacité du dosage des facteurs de production dans le système économique.



32. Un élément important de la stratégie des autorités pour faciliter la croissance a été l'amélioration des réseaux de transport. Elles ont l'intention de poursuivre un plan ambitieux d'investissement, notamment dans les infrastructures sociales. L'efficacité dans la gestion des projets d'investissement peut être renforcée, car les résultats du Togo à toutes les étapes du cycle de l'investissement sont inférieurs à ceux des pays de l'UEMOA et des PFR fragiles (graphiques 12 et 13 du texte).²⁰



33. Les services du FMI ont souligné que l'augmentation de l'investissement public ne sera peut-être pas suffisante pour libérer la croissance. Des politiques complémentaires sont

²⁰ Dabla-Norris E., J. Brumby, A. Kyobe, Z. Mills et C. Papageorgiou (2011) « Investing in Public Investment: An Index of Public Investment Efficiency », document de travail du FMI n° 37.

nécessaires pour parvenir à une croissance plus forte et une dette viable. Elles devraient notamment viser à rehausser la qualité de l'investissement public, attirer l'investissement privé, élargir l'espace économique pour les petites et moyennes entreprises et l'IDE et stimuler les exportations.

34. Les services du FMI ont conseillé aux autorités de ne pas s'arrêter uniquement à l'investissement physique pour favoriser la croissance. Les principales recommandations sont notamment les suivantes :

- **Investir dans l'investissement.** En améliorant la gestion de l'investissement public, il est possible de renforcer nettement sa qualité, ainsi que la croissance.²¹
- **Ouvrir davantage à la concurrence privée des secteurs-clés où la présence et l'intervention de l'État sont très importants (industries extractives, télécommunications, énergie).** La forte présence de l'État peut freiner l'innovation, peser sur la productivité et majorer les coûts.²² Les arriérés envers les entreprises de services publics devraient être réglés après vérification.
- **Continuer d'améliorer le climat des affaires.** Les indicateurs Doing Business pour lesquels les résultats du Togo sont médiocres (par exemple, obtention d'un crédit, régime foncier) devraient être améliorés dans le cadre d'un plan d'action vérifiable et fortement médiatisé.

Opinion des autorités

Les autorités, qui ont approuvé les grandes lignes des conseils des services du FMI, estiment que le secteur public pourrait développer les infrastructures dans le cadre de partenariats publics-privés. En particulier, elles n'ignorent pas que le manque chronique d'énergie étouffe la croissance et que des solutions à long terme sont nécessaires pour accroître la production intérieure. A moyen terme, la production du projet de barrage d'Adjarala devrait correspondre à plus de la moitié des importations d'électricité du Togo. En ce qui concerne les industries extractives, un nouveau code minier en cours de finalisation jettera les bases nécessaires pour renforcer la participation étrangère dans ce secteur et le développer.

²¹ L'une des possibilités examinées avec les autorités est de diagnostiquer les domaines d'intervention prioritaires dans le cycle de l'investissement en participant volontairement à l'évaluation de la gestion de l'investissement public (EGIP), instrument qui vient d'être créé.

²² Par exemple, les services togolais des télécommunications sont parmi les plus chers du monde et leur qualité est faible. Le secteur de l'électricité est géré inefficacement et écrasé par des arriérés croisés avec tous les niveaux de l'administration. Les délestages sont de plus en plus courants.

VIABILITE EXTERIEURE

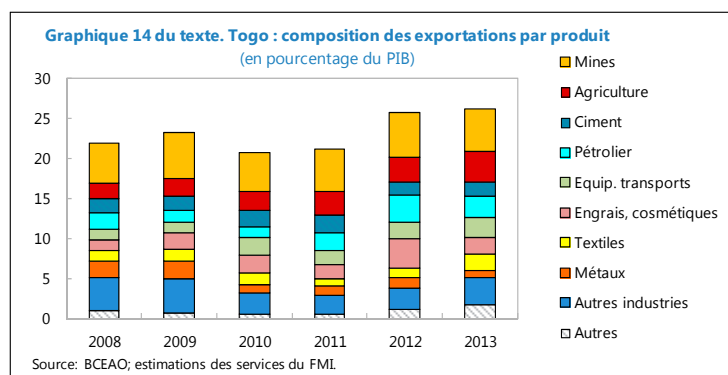
35. Le déficit courant élevé pose un risque pour la stabilité extérieure,^{23 24} à cause de la politique budgétaire relativement laxiste et de l'ampleur de l'investissement public et privé. Ce déficit est principalement financé par des emprunts concessionnels et des dons. Le recours accru au financement commercial accroît la vulnérabilité du Togo à la situation économique des principaux prêteurs non concessionnels, comme la Chine. Différentes évaluations du taux de change réel font ressortir une surévaluation comprise entre 7 et 14 % (tableau 5 du texte).

Tableau 5 du texte : évaluation du taux de change (EBA-lite)

	Compte courant/PIB		Écart taux de change réel 1/
	Norme	Sous-jacent	
Modèle SC	-6.8	-12.3	13.8
Viabilité extérieure	-4.5	-9.6	12.8
TCERI	-	-	7.0

1/ Une valeur positive dénote une surévaluation

36. Même si elles sont assez diversifiées, les exportations du Togo sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée (matières premières ou réexportations, par exemple). Les principales exportations sont les suivantes : produits miniers, tels que les phosphates et le clinker, cultures de rapport à faible transformation (coton et cacao, par exemple), ciment et réexportations (produits pétroliers, véhicules, engrais, cosmétiques, textiles) (graphique 14 du texte).



37. Les facteurs de compétitivité hors prix ont récemment été améliorés. Le Togo a réduit les délais nécessaires pour créer une entreprise et enregistrer les avoirs. Dans le cas des autres indicateurs du climat des affaires, sa performance est toutefois inférieure à celle des pays fragiles de l'ASS et des membres de l'UEMOA (graphique 15 du texte). En conséquence, la part des exportations togolaises sur le marché régional n'a pas augmenté au cours de la période 2008–2014 (tableau 6 du texte). Les risques en matière de viabilité extérieure proviennent également de retards dans les réformes structurelles (des grandes entreprises publiques opérant dans les domaines de l'énergie, des

²³ L'évaluation du taux de change selon la méthodologie *EBA-lite* suit trois approches. Le modèle du solde courant (SC) et l'indice du taux de change réel sont des analyses de régression sur panel du solde des transactions courantes et du taux de change réel, tandis que la troisième méthode, celle de la viabilité extérieure (VE), est une approche sans modèle axée essentiellement sur une analyse de viabilité. Les méthodes fondées sur un modèle estiment pour chaque pays la norme de SC ou le niveau du taux de change réel à partir d'une série de fondamentaux et de politiques et compare avec le résultat réel pour calculer la variation implicite du taux de change réel qui comblerait les écarts. La méthode de la VE évalue la viabilité de la position extérieure d'un pays en comparant le SC anticipé à moyen terme avec celui qui stabiliserait la position extérieure à un niveau repère précis.

²⁴ La balance des paiements de 2014 est une estimation préliminaire.

industries extractives et des télécommunications, par exemple), ce qui se traduit par un manque de compétitivité du secteur privé et freine la croissance des exportations et de l'IDE.

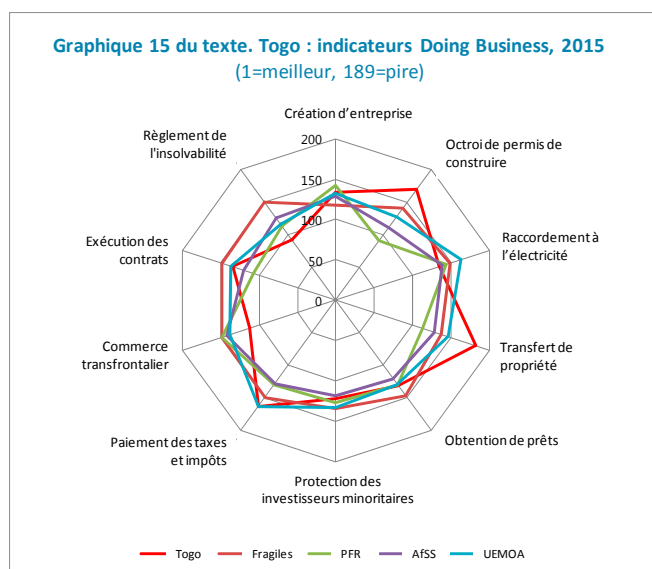


Tableau 6 du texte. Togo : part de marché des exportations au sein de l'UEMOA

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Exportations togolaises (% des exportations de l'UEMOA)	5.4	6.1	6.3	6.2	6.0	5.6	5.7
Exportations togolaises (% du PIB)	36.2	35.9	37.8	40.9	44.9	44.7	42.2
UEMOA (% du PIB, hors commerce intrarégional)	24.9	26.5	28.2	28.2	28.1	26.0	25.6

Source: IMF Staff estimates

Recommandations des services du FMI :

38. Il est essentiel d'assainir la politique budgétaire pour réduire le déficit courant et assurer la viabilité extérieure à long terme. Un rééquilibrage des finances publiques aiderait à éliminer les déficits de financement extérieur et à attirer des concours supplémentaires, y compris de la part des donateurs, à mesure qu'augmenterait la confiance dans la viabilité de la dette et du secteur extérieur.

39. Le Togo devrait faire preuve de prudence dans ses futurs emprunts non concessionnels. Il conviendrait de ne pas oublier la viabilité de la dette à moyen et à long terme dans les plans d'emprunt à des fins d'investissement. Renforcement de la composante à valeur ajoutée des exportations. Étant donné le faible niveau de cette composante et la forte proportion de la population qui est employée dans le secteur agricole, le Togo devrait poursuivre les efforts qu'il déploie actuellement pour augmenter la productivité dans le secteur (PNIASA, par exemple) et exécuter une stratégie de développement agro-industriel dont les objectifs seraient d'accroître la productivité et la participation à la chaîne globale de la valeur ajoutée, de sorte que les conditions de vie d'une grande partie de la population pourraient être améliorées.

Opinion des autorités

40. Les autorités estiment que les récents investissements importants en infrastructures stimuleront le développement et la croissance économiques. Elles considèrent que le niveau élevé du déficit courant est essentiellement la conséquence de l'augmentation temporaire des investissements publics et privés. Selon elles, le solde courant se réduira plus vite que ne le prévoient les services du FMI. Elles s'attendent à un redressement plus rapide des exportations, en particulier de clinker et du secteur des industries extractives, et à une contraction des importations liées aux projets de construction de routes qui arrivent à leur fin. Il n'existe, à leurs yeux, aucune relation à court terme entre l'augmentation du solde courant et une éventuelle surévaluation du taux de change réel.

41. Les autorités ont souligné qu'elles restaient vigilantes en ce qui concerne leur stratégie d'emprunt. Pour financer les investissements en infrastructures à partir de sources intérieures, elles comptent sur le marché obligataire de l'UEMOA sur lequel, à leur avis, la demande d'obligations togolaises est très forte.

42. Les autorités reconnaissent qu'il est de la plus haute importance d'améliorer le climat des affaires pour assurer une croissance viable et inclusive. Elles prévoient d'accélérer cette amélioration.

PROBLEMES STATISTIQUES

43. La mise en place en février 2015 de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) est une avancée dans la voie d'une amélioration des données économiques et démographiques au Togo.

44. Les comptes nationaux sont finalisés avec beaucoup de retard. Ceux de 2010 l'ont été en mai 2015. En raison du volume limité des ressources, les projets visant à établir des comptes nationaux trimestriels ont été annulés pour donner la priorité à la préparation des comptes nationaux de 2011–2015 et aux travaux sur le basculement vers le système de comptabilité nationale 2008.

45. L'indice des prix à la consommation ne couvre que Lomé. Les travaux sur un indice national dont la publication est prévue pour janvier 2016 ont déjà commencé.

46. Dans le domaine des finances publiques, la production des données est compartimentée et ne fait l'objet d'aucune vérification entre les services à des fins de cohérence. Les réunions trimestrielles de validation des rapports sur le TOFE ne se sont pas encore traduites par un net rehaussement de la qualité, notamment dans les domaines des opérations de fin d'année, ainsi que de la comptabilisation des arriérés et des retards de paiement. Le processus de

préparation de la loi de finances est fragilisé par le volume limité d'informations sur l'exécution du budget durant l'exercice.

47. Les services du FMI ont recommandé de mettre davantage l'accent sur la production de données cohérentes et à jour afin que les décisions soient prises en toute connaissance de cause.

- **Comptabilité nationale.** Pour abréger les retards dans la production des comptes nationaux et améliorer celle de données préliminaires sur le PIB, les autorités doivent renforcer les effectifs de l'INSEED.
- **Nouvelles initiatives en matière de statistiques.** Il convient de finaliser les projets actuellement réalisés par l'INSEED, comme l'élimination des retards dans les comptes nationaux d'ici à 2017, une enquête sur le budget des ménages (Quibb) en 2015, un IPC doté d'une couverture nationale et les nouveaux indices d'activité économique sur les échanges internationaux et les ventes des entreprises, car ils devraient beaucoup aider à éclairer les décisions des autorités.
- **Cohérence des données budgétaires.** Un nouveau comité directeur devrait guider les services techniques sur les améliorations prioritaires (les arriérés par exemple). Les prévisions budgétaires de l'exercice suivant devraient être établies à partir de projections sur l'exécution du budget de l'exercice courant.

Opinion des autorités

48. Les autorités reconnaissent l'importance de développer les statistiques économiques et d'accroître les effectifs et les ressources des cellules statistiques afin de les renforcer.

Cependant, elles estiment que la création d'un comité directeur n'est pas nécessaire, car le comité de validation du TOFE récemment établi monte en puissance.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

49. La croissance au Togo a été vigoureuse grâce aux gains de productivité du secteur agricole et aux grands projets d'infrastructures en matière de transports. Son rythme a aidé à améliorer les indicateurs du développement humain, bien que la pauvreté demeure élevée, surtout dans les zones rurales. La vigueur des investissements publics a préparé le terrain à une accélération de la croissance, mais a aussi contribué à une hausse prononcée de la dette publique et du déficit courant.

50. Pour assurer la viabilité extérieure et de la dette, il convient de placer les soldes budgétaires sur la trajectoire de la viabilité, tout en créant un espace pour les dépenses sociales afin de rendre la croissance plus inclusive. Étant donné que le Togo est très vulnérable à l'endettement et que les capacités de gestion de la dette sont faibles, les risques de surendettement sont maintenant plus élevés, ce qui justifie un ajustement des finances publiques. En particulier, celles-ci doivent être ancrées sur un solde primaire intérieur réduisant progressivement le ratio dette publique/PIB à moyen terme.

51. Les autorités, qui ont déployé des efforts considérables pour préparer le terrain à des réformes institutionnelles, devraient maintenant achever les réformes clés. Les réformes essentielles susceptibles d'avoir un impact maximum seraient notamment les suivantes: (i) réorganiser le Ministère des finances, aux fins en particulier d'améliorer la gestion de la dette, de renforcer la préparation et le suivi du budget, de mettre au point des cadres budgétaires à moyen terme et d'élaborer la politique fiscale, (ii) concevoir une gestion de trésorerie efficace et (iii) établir un compte unique du Trésor. Après la création de l'OTR, les résultats des recettes se sont améliorés grâce aux réformes de leur administration. Il conviendrait d'utiliser l'OTR pour moderniser complètement cette administration.

52. Il est nécessaire de faire appliquer le cadre réglementaire dans le secteur financier, de résoudre le cas des banques en difficulté et de renforcer le contrôle du secteur de la microfinance. Si l'ensemble du système est sain, la situation financière de certaines banques s'est fragilisée ces dernières années. Les banques qui ne respectent pas les indicateurs réglementaires devraient prendre immédiatement des mesures correctives ou être soumises à une procédure de résolution. Les autorités devraient utiliser les modes de résolution les moins coûteux dans le cas des entités financières non viables. Il est également nécessaire de renforcer le contrôle du secteur de la microfinance qui est miné par des faiblesses structurelles et l'absence de réglementation.

53. Les mutations structurelles aideront à renforcer la croissance potentielle du Togo. L'amélioration des réseaux de transport est l'un des principaux volets de la stratégie des autorités pour stimuler la croissance. Il conviendrait de compléter cette stratégie par une meilleure gestion de l'investissement public, l'ouverture à la concurrence privée des secteurs économiques clés, comme ceux des industries extractives, des télécommunications et de l'énergie, et de nouvelles améliorations du climat des affaires.

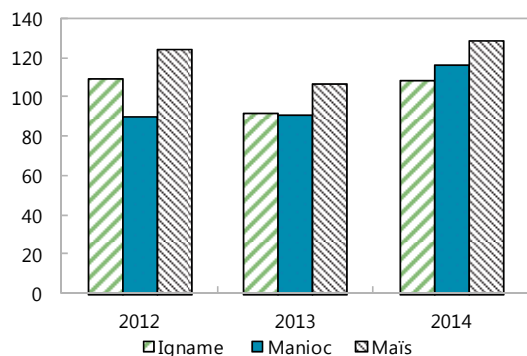
54. Pour que les décisions puissent être prises en connaissance de cause, il faut produire plus rapidement et de façon plus cohérente les données budgétaires et des comptes nationaux. À cet égard, il convient de saluer la récente création de l'Institut national de la statistique (INSEED) dont les nouveaux projets sur la comptabilité nationale, l'IPC et les indices d'activité économique devraient être finalisés et les effectifs renforcés. Dans le domaine budgétaire, la production de données gagnerait à ce que le suivi de l'exécution du budget et la communication entre services à des fins de cohérence soient plus formels.

55. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de 12 mois.

Graphique 1. Togo: Indicateurs d'activité économique, 2011-14

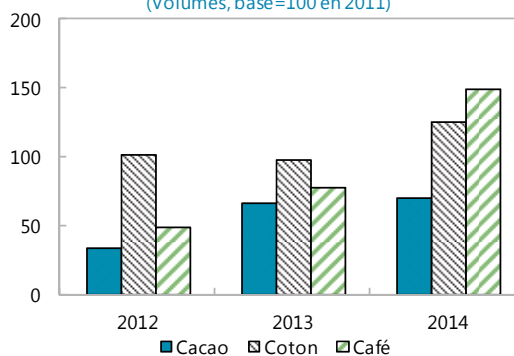
En 2014 l'activité a été impulsée par la reprise de la production agricole et notamment des cultures vivrières...

Production agricole vivrière
(Volumes, base=100 en 2011)



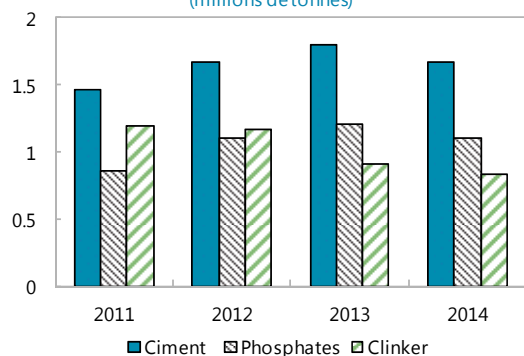
... et des produits négociés à l'échelle internationale tels que le café, le coton et le cacao.

Production agricole négociée à l'échelle internationale
(Volumes, base=100 en 2011)



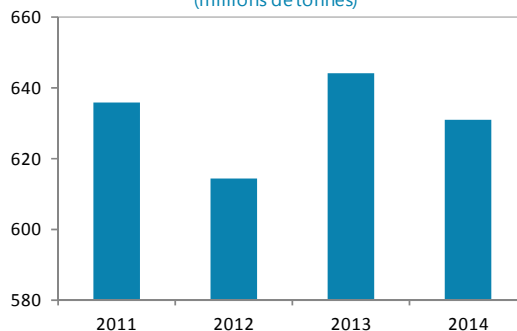
Les activités minières et industrielles ont accusé une contreperformance en 2014 en raison des difficultés techniques et des grèves...

Principales activités minières et industrielles
(millions de tonnes)



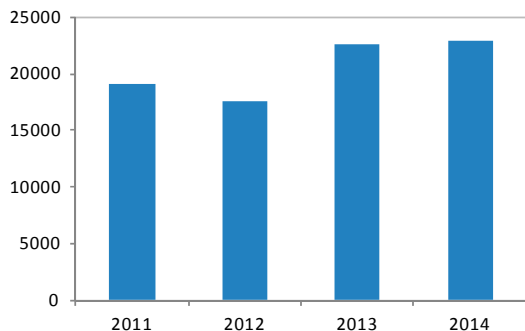
Les activités de services, telles que celles liées au transit par le port de Lomé, se sont aussi affaiblies...

Total des activités de transit au port de Lomé
(millions de tonnes)



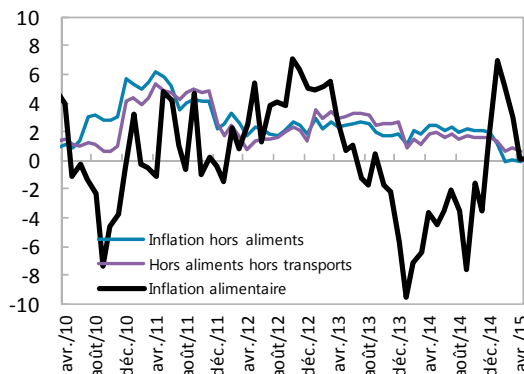
... le nombre des arrivées de passagers aériens a stagné.

Arrivées de passagers aériens
(nombre de personnes)



L'inflation des produits alimentaires a été négative et l'inflation sous-jacente a été modérée.

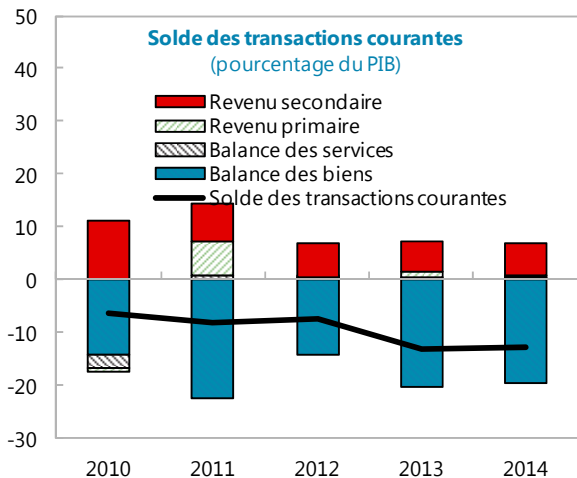
Inflation alimentaire et indices d'inflation de base
(variation en glissement annuel, pourcentage)



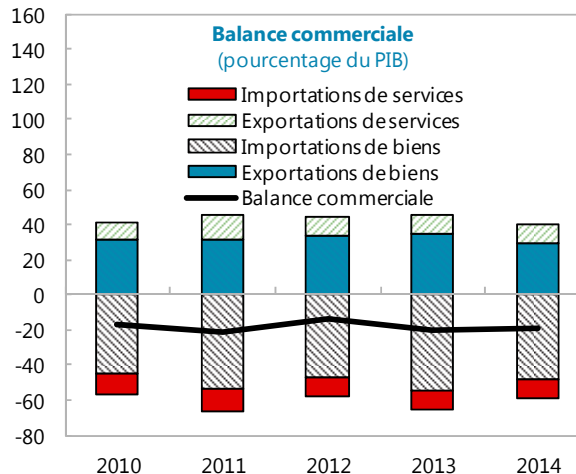
Sources : autorités togolaises; estimations des services du FMI.

Graphique 2. Togo: Secteur extérieur, 2010-14

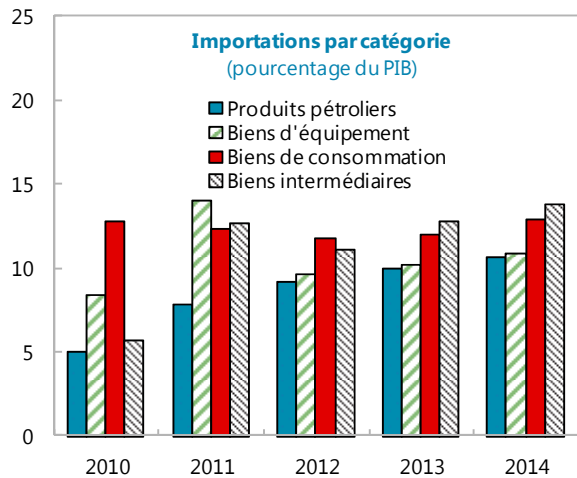
La récente détérioration du solde des transactions courantes tient surtout à l'augmentation du déficit commercial...



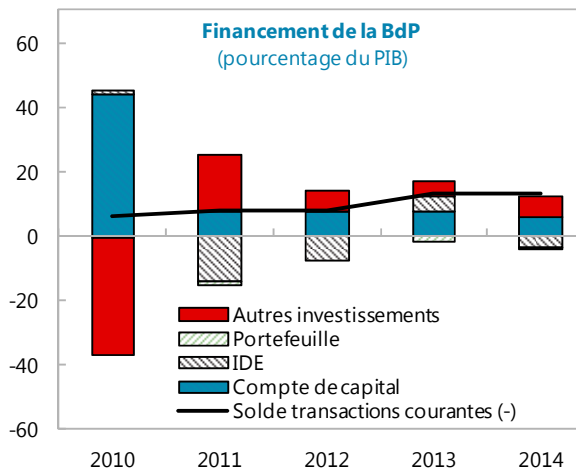
...entre 2012 et 2013 en raison de la montée des importations...



... notamment de biens intermédiaires et de pétrole.



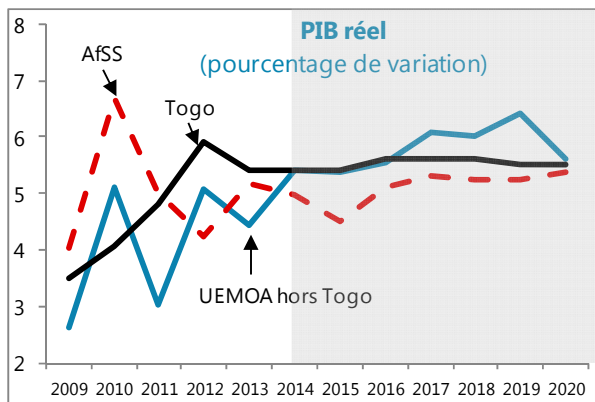
Le financement relève surtout du compte de capital et de l'IDE.



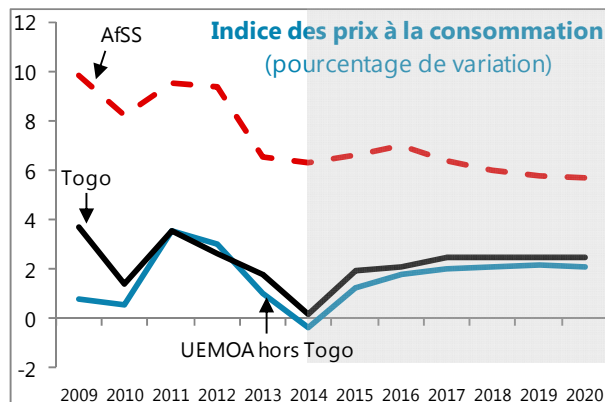
Sources : autorités togolaise; estimations des services du FMI.

Graphique 3. Togo: Perspectives macroéconomiques à moyen terme, 2010-20

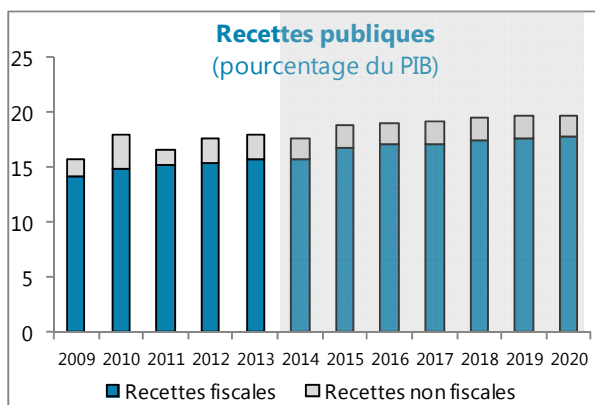
La croissance devrait rester soutenue grâce à la production agricole et aux investissements dans l'infrastructure...



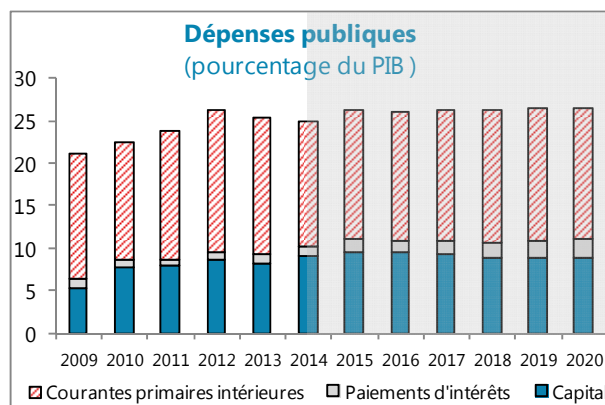
...et l'inflation devrait reprendre avec la normalisation des prix alimentaires, avant de se stabiliser à moyen terme.



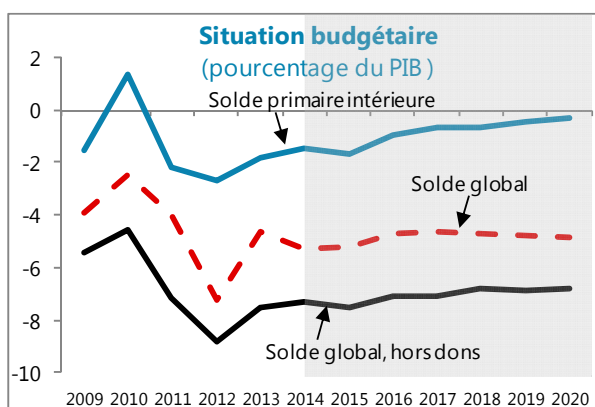
Les recettes devraient augmenter progressivement grâce aux réformes de l'administration des recettes...



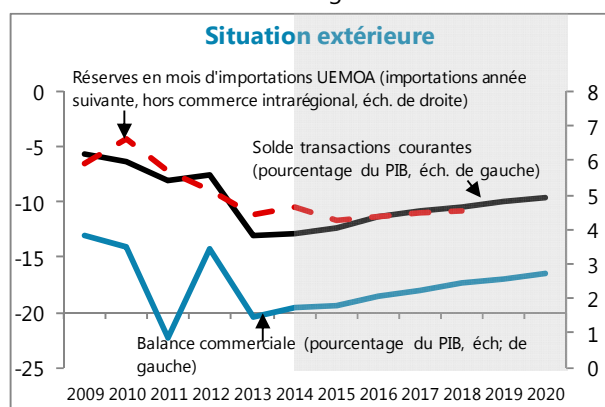
...et les dépenses devraient se stabiliser avec l'achèvement des grands projets d'infrastructure...



...d'où une amélioration de la situation budgétaire.



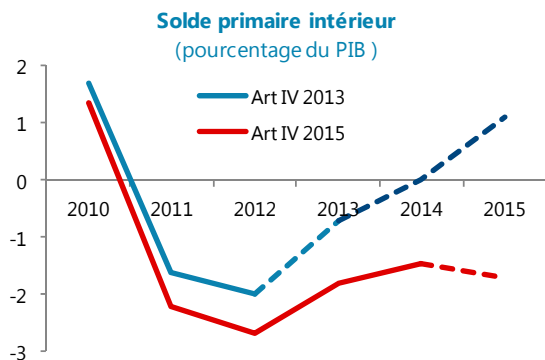
La position extérieure devrait se stabiliser mais elle restera négative.



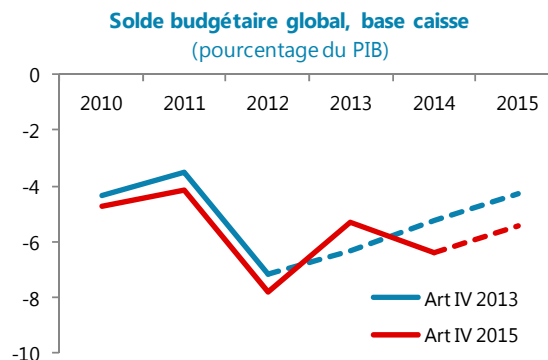
Sources : autorités togolaises; estimations des services du FMI.

Graphique 4. Togo: Comparaison des projections des consultations au titre de l'article IV, 2010-15

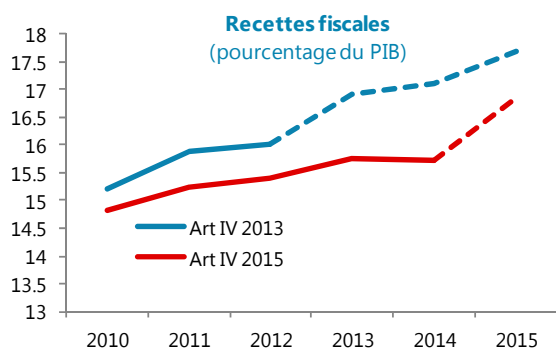
Le déficit primaire intérieur dépasse les projections des consultations de 2013 au titre de l'article IV...



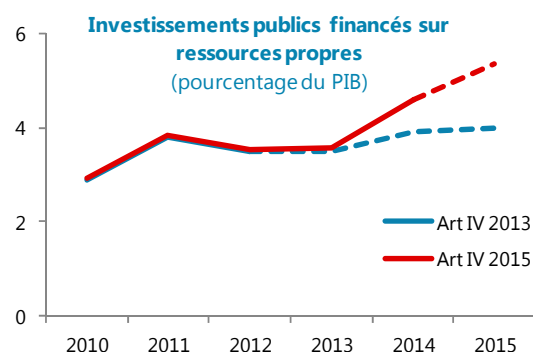
...et il en va de même du déficit budgétaire global..



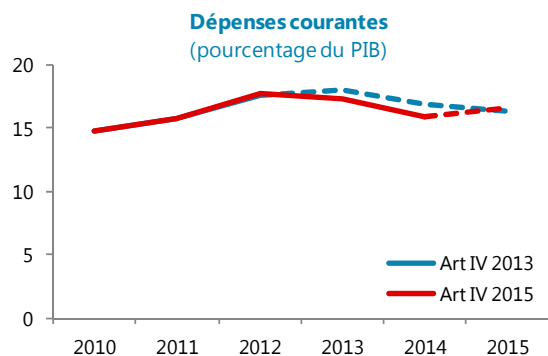
...principalement du fait d'un ralentissement de la croissance des recettes fiscales...



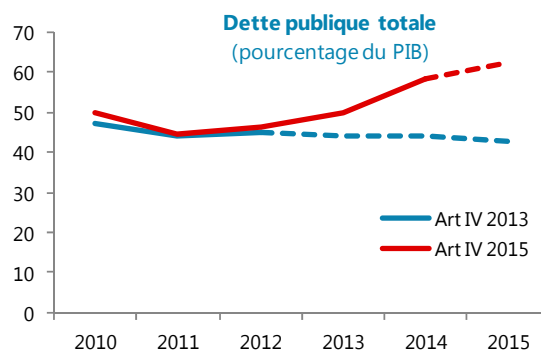
...et d'un niveau plus élevé que prévu des investissements financés sur ressources propres...



...tandis que les dépenses courantes continuaient d'être maîtrisées.



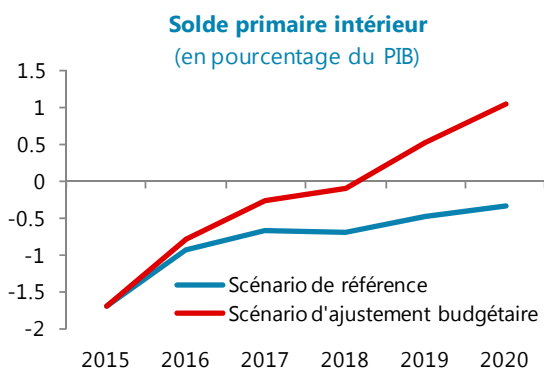
Les déficits ont contribué à une plus forte accumulation de dette, avec les arriérés et la nouvelle dette des entreprises publiques et les emprunts pour les investissements publics.



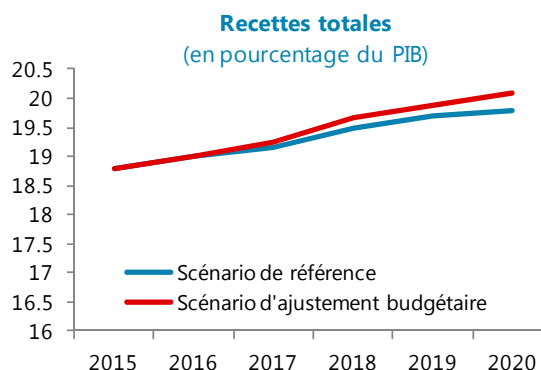
Sources : autorités togolaises; estimations des services du FMI.

Graphique 5. Togo: Scénario d'ajustement budgétaire, 2015-20

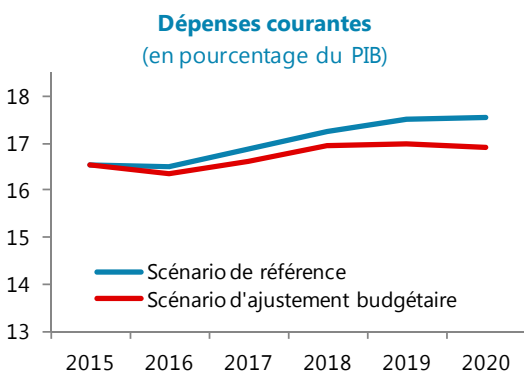
Pour rétablir un solde primaire intérieur positif



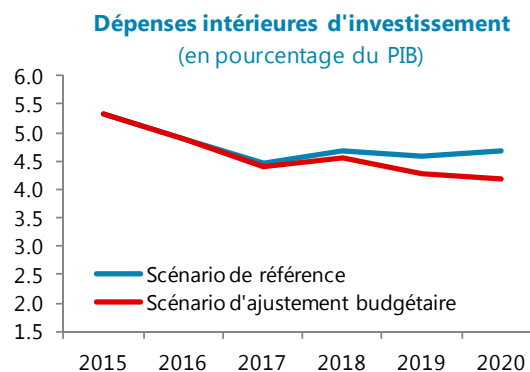
...il faudrait un effort soutenu en matière de recettes...



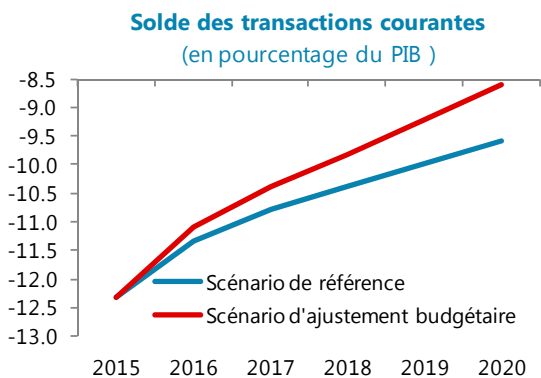
...une maîtrise des dépenses courantes...



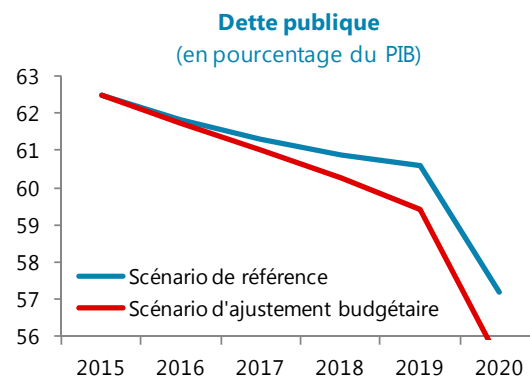
...et une hiérarchisation des dépenses intérieures d'investissement...



...qui aboutirait à une amélioration du solde des transactions courantes..

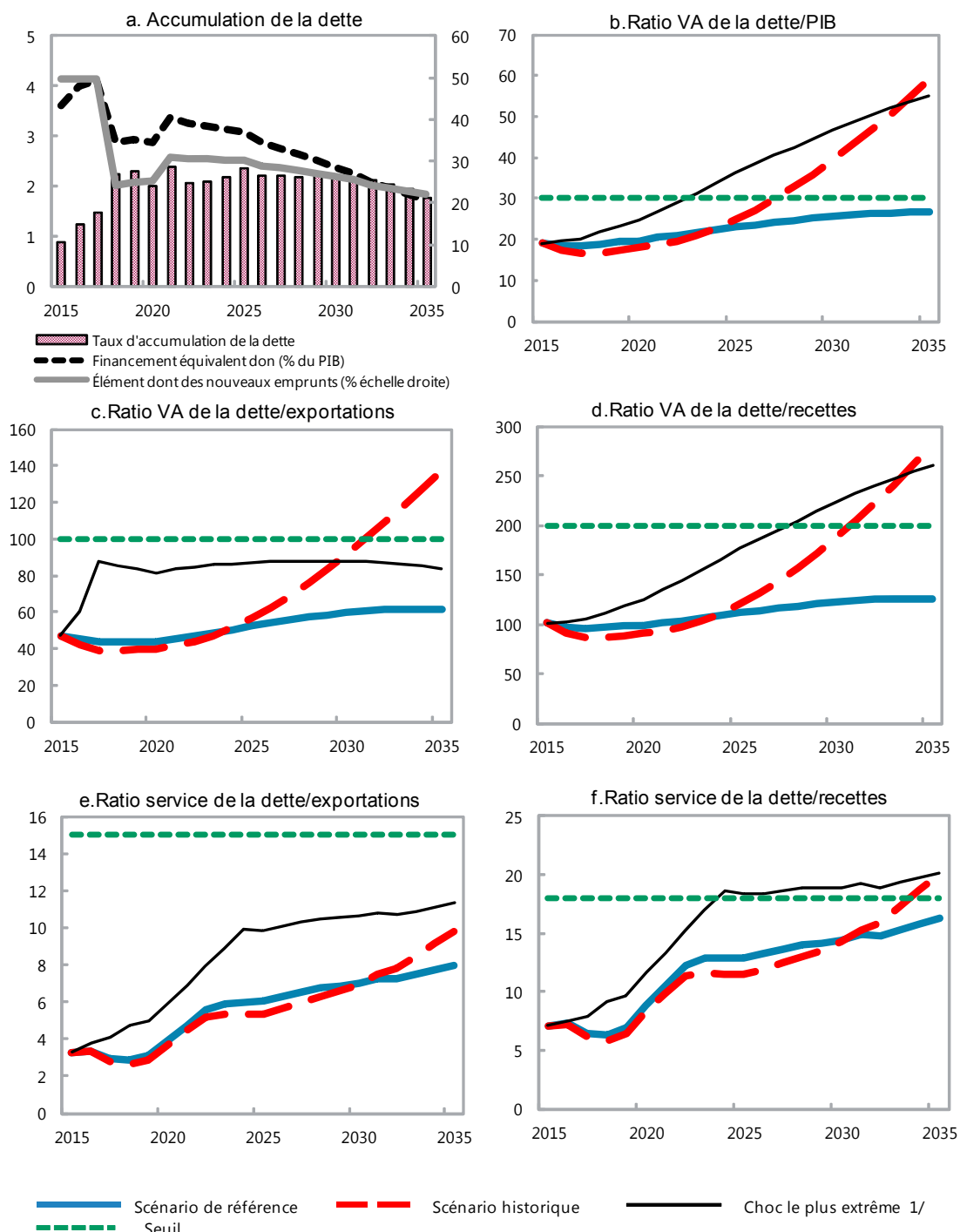


...et des niveaux d'endettement plus viables.



Source : calculs des services du FMI.

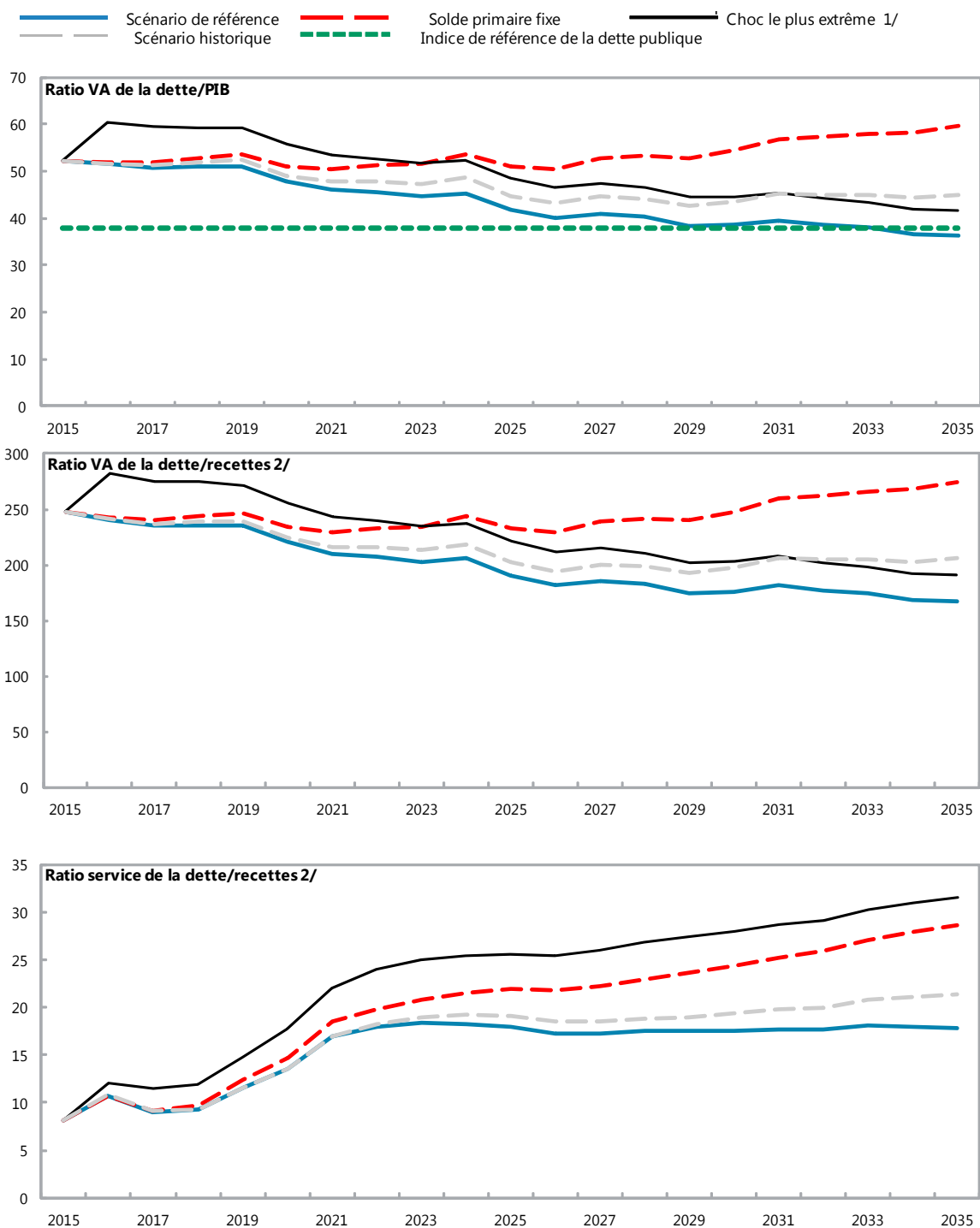
Graphique 6. Togo: Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2015-2035 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant. Au graphique b. cela correspond à un choc de type Conditions ; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Conditions ; au e. à un choc de type Exportations; et au f. à un choc de type Combinaison .

Graphique 7. Togo: Indicateurs d'endettement public selon divers scenarios, 2013-2033 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

2/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 1. Togo: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012-20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Prél.				Proj.		
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national, prix et taux de change									
PIB réel	5.9	5.4	5.4	5.4	5.6	5.6	5.6	5.5	5.5
PIB réel par habitant	3.2	2.7	2.7	2.7	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8
Déflateur du PIB	6.5	2.0	0.5	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	2.2
Indice des prix à la consommation (moyenne)	2.6	1.8	0.2	1.9	2.1	2.5	2.5	2.5	2.5
PIB (milliards FCFA)	1,999	2,149	2,277	2,459	2,659	2,875	3,106	3,352	3,614
Taux de change FCFA/dollar (moyenne annuelle)	510.2	493.9	493.6
Taux de change effectif réel	-3.9	2.2	1.2
Terme de l'échange (détérioration = -)	13.5	-17.2	9.8	8.2	-2.5	-1.9	-2.7	-4.4	-4.5
(variation annuelle, pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)									
Situation monétaire									
Avoirs extérieurs nets	-2.1	4.6	-7.7	0.7	3.0	4.3	4.9	4.3	5.2
Crédit à l'État	3.7	-4.1	3.1	2.4	0.7	0.5	0.4	0.4	0.0
Crédit au secteur non public	11.5	9.0	7.9	8.3	8.4	7.1	7.2	7.3	7.4
Monnaie au sens large (M2)	8.9	10.3	9.8	10.5	10.6	8.9	8.6	7.9	7.8
Vitesse de circulation (PIB/M2 fin de période)	2.2	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Investissement et épargne									
Investissement intérieur brut	23.8	23.6	23.5	24.5	24.6	24.5	23.9	23.9	23.9
Public	8.8	8.3	9.1	9.7	9.6	9.4	9.1	9.1	9.1
Non public	15.0	15.3	14.4	14.8	15.0	15.1	14.8	14.8	14.8
Épargne nationale brute	16.3	10.5	10.7	12.2	13.3	13.7	13.5	13.9	14.3
Publique	1.5	3.6	3.8	4.5	4.9	4.7	4.3	4.2	4.2
Non publique	14.8	6.9	6.9	7.7	8.4	9.0	9.1	9.6	10.1
Budget de l'État									
Total recettes et dons	19.2	20.9	19.7	21.0	21.4	21.6	21.6	21.8	21.7
Recettes	17.6	18.0	17.7	18.8	19.0	19.1	19.5	19.7	19.8
Total dépenses et prêts nets	26.4	25.5	25.0	26.3	26.1	26.2	26.3	26.6	26.6
Dépenses intérieures primaires	20.3	19.8	19.1	20.5	19.9	19.8	20.2	20.2	20.1
Solde global (base ordonnancements)	-7.2	-4.6	-5.3	-5.2	-4.7	-4.7	-4.7	-4.8	-4.9
Solde global (base caisse)	-7.8	-5.3	-6.4	-5.4	-5.2	-5.2	-5.3	-5.4	-5.4
Solde intérieur primaire ¹	-2.7	-1.8	-1.5	-1.7	-0.9	-0.7	-0.7	-0.5	-0.3
Secteur extérieur									
Solde des transactions courantes	-7.5	-13.0	-12.8	-12.3	-11.3	-10.8	-10.4	-10.0	-9.6
Exportations (biens et services)	44.7	45.7	40.3	40.3	41.1	42.0	43.1	44.1	45.0
Importations (biens et services)	-58.6	-65.8	-59.5	-59.2	-59.2	-59.6	-60.0	-60.7	-61.1
Dettes publiques extérieures ²	17.6	20.1	26.9	29.3	28.9	29.0	28.9	28.9	28.8
Service de la dette publique extérieure (% exportations) ²	3.2	3.5	4.6	4.0	4.1	3.4	3.7	4.3	5.1
Dettes publiques totales ³	46.1	50.1	58.4	62.5	61.8	61.3	60.9	60.6	57.2

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes moins dépenses, hors dons, intérêts et dépenses financées sur ressources extérieures.² Y compris dette extérieure des entreprises publiques.³ Y compris arriérés et dette extérieure des entreprises publiques.

Tableau 2a. Togo: Opérations financières de l'administration centrale, 2012-20

	2012	2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Est.	Budget	Proj.			Proj.		
	(en milliards FCFA)									
Recettes et dons	383.5	449.1	448.2	534.4	517.2	568.8	619.9	669.9	729.2	785.6
Total recettes	351.7	386.4	402.4	475.5	461.7	505.4	550.5	605.0	660.0	714.8
Recettes fiscales	307.9	338.4	358.1	423.3	414.3	453.0	493.9	543.8	593.9	643.6
Administration fiscale (CI)	139.0	154.6	175.0	199.7	210.4	229.1	250.3	276.0	301.6	326.6
Administration douanière (CDII)	168.9	183.8	183.1	223.6	203.9	223.9	243.6	267.8	292.4	317.0
Recettes non fiscales	43.9	48.0	44.3	52.1	47.4	52.4	56.6	61.2	66.0	71.2
Dons (projets)	31.7	62.8	45.8	58.9	55.5	63.4	69.4	64.9	69.3	70.8
Dépenses et prêts nets	528.1	548.5	568.8	665.3	645.9	693.7	754.1	816.1	890.5	961.3
<i>dont</i> : dépenses primaires intérieures	405.1	425.0	435.5	517.5	503.4	530.1	569.6	627.0	676.4	727.4
Dépenses courantes	352.8	371.4	361.1	408.0	406.4	438.5	485.3	535.1	587.2	634.3
Dépenses primaires courantes	334.2	348.1	331.4	374.9	372.4	399.8	441.7	482.0	523.0	558.7
Traitements et salaires	120.4	130.6	143.4	143.4	162.9	175.7	187.3	200.3	217.9	233.9
Biens et services	88.5	74.8	63.4	78.9	78.9	86.3	93.2	99.7	107.8	115.4
Transferts et subventions	125.3	142.6	124.6	133.1	127.6	134.9	158.2	178.9	194.3	206.4
<i>dont</i> : soutien prix pétrole	42.5	40.4	14.0	13.0	7.5	7.6	18.2	24.9	27.9	26.7
Intérêts	18.6	23.4	29.7	33.1	34.0	38.7	43.6	53.1	64.2	75.6
Dettes intérieure	12.8	16.7	20.9	26.0	26.0	29.0	32.0	35.0	39.0	43.0
Dettes extérieure	5.8	6.7	8.8	7.1	8.0	9.7	11.6	18.1	25.2	32.6
Investissement public	175.1	177.5	207.3	257.3	239.5	255.2	268.8	281.1	303.3	327.1
Financé sur ressources intérieures	70.9	76.9	104.1	142.6	131.0	130.3	127.9	145.0	153.5	168.7
Financé sur ressources extérieures	104.2	100.6	103.2	114.6	108.5	125.0	140.9	136.1	149.9	158.3
Solde primaire intérieur	-53.3	-38.6	-33.0	-42.1	-41.7	-24.7	-19.1	-22.0	-16.5	-12.6
Solde global, base ordonnancements (dons compris)	-144.7	-99.4	-120.6	-130.9	-128.7	-125.0	-134.2	-146.2	-161.3	-175.7
Hors dons	-176.4	-162.2	-166.4	-189.8	-184.2	-188.4	-203.6	-211.2	-230.6	-246.5
Variation des arriérés ¹	-11.7	-14.3	-26.0	-3.0	-5.0	-12.7	-16.6	-17.9	-19.3	-20.8
Solde global, basse caisse										
(dons compris; variation des arriérés comprise)	-156.2	-113.7	-145.6	-133.9	-133.7	-137.6	-150.8	-164.1	-180.6	-196.5
Hors dons	-188.1	-176.4	-192.4	-192.8	-189.2	-201.0	-220.1	-229.1	-249.9	-267.3
Financement	146.6	100.1	137.3	89.6	122.8	110.9	116.9	127.1	143.5	146.2
Financement intérieur (net)	85.1	79.7	95.0	46.3	86.2	73.1	66.1	79.4	87.1	90.3
Système bancaire	34.4	-36.5	40.6	-12.9	17.2	8.5	6.2	6.3	6.3	0.5
Financement non bancaire	50.6	116.2	54.4	59.2	69.1	64.6	59.9	73.1	80.8	89.9
<i>dont</i> : produit des privatisations bancaires	3.0	11.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur (net)	61.5	20.5	42.3	43.3	36.6	37.8	50.8	47.6	56.3	55.9
Financement exceptionnel	16.3	9.0	7.1	44.3	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit FEC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financements identifiés (appui budgétaire)	16.3	9.0	7.1	44.3	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement résiduel/non identifié (+ = besoins de financement) ²	-6.7	4.6	1.2	0.0	0.0	26.7	33.8	37.1	37.1	50.3

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend le crédit de la BCEAO pour l'apurement des arriérés intérieurs.² Intègre résiduel des exercices écoulés (soit 2012) et l'écart de financement de l'exercice courant et des exercices futurs (soit à partir de 2013). Conformément à la pratique de précédents programmes appuyés par la FEC, le financement non identifié à partir de 2014 est calculé sans inclure d'appui budgétaire extérieur (à savoir, financement exceptionnel).

Tableau 2b. Togo: Opérations financières de l'administration centrale, 2012-20

	2012	2013	2014	2015		2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Est.	Budget	Proj.			Proj.		
	(en pourcentage du PIB)									
Recettes et dons	19.2	20.9	19.7	21.7	21.0	21.4	21.6	21.6	21.8	21.7
Total recettes	17.6	18.0	17.7	19.3	18.8	19.0	19.1	19.5	19.7	19.8
Recettes fiscales	15.4	15.7	15.7	17.2	16.8	17.0	17.2	17.5	17.7	17.8
Administration fiscale (CI)	7.0	7.2	7.7	8.1	8.6	8.6	8.7	8.9	9.0	9.0
Administration douanière (CDII)	8.4	8.6	8.0	9.1	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	8.8
Recettes non fiscales	2.2	2.2	1.9	2.1	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Dons	1.6	2.9	2.0	2.4	2.3	2.4	2.4	2.1	2.1	2.0
Dépenses et prêts nets	26.4	25.5	25.0	27.1	26.3	26.1	26.2	26.3	26.6	26.6
dont : dépenses primaires intérieures	20.3	19.8	19.1	21.0	20.5	19.9	19.8	20.2	20.2	20.1
Dépenses courantes	17.6	17.3	15.9	16.6	16.5	16.5	16.9	17.2	17.5	17.6
Dépenses primaires courantes	16.7	16.2	14.6	15.2	15.1	15.0	15.4	15.5	15.6	15.5
Traitements et salaires	6.0	6.1	6.3	5.8	6.6	6.6	6.5	6.5	6.5	6.5
Biens et services	4.4	3.5	2.8	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Transferts et subventions	6.3	6.6	5.5	5.4	5.2	5.1	5.5	5.8	5.8	5.7
dont: soutien prix pétrole	2.1	1.9	0.6	0.5	0.3	0.3	0.6	0.8	0.8	0.7
Intérêts	0.9	1.1	1.3	1.3	1.4	1.5	1.5	1.7	1.9	2.1
Investissement public	8.8	8.3	9.1	10.5	9.7	9.6	9.4	9.1	9.1	9.1
Financé sur ressources intérieures	3.5	3.6	4.6	5.8	5.3	4.9	4.5	4.7	4.6	4.7
Financé sur ressources extérieures	5.2	4.7	4.5	4.7	4.4	4.7	4.9	4.4	4.5	4.4
Solde primaire intérieur	-2.7	-1.8	-1.5	-1.7	-1.7	-0.9	-0.7	-0.7	-0.5	-0.3
Solde global, base ordonnancements (dons compris)	-7.2	-4.6	-5.3	-5.3	-5.2	-4.7	-4.7	-4.7	-4.8	-4.9
Hors dons	-8.8	-7.5	-7.3	-7.7	-7.5	-7.1	-7.1	-6.8	-6.9	-6.8
Variation des arriérés ¹	-0.6	-0.7	-1.1	-0.1	-0.2	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6
Solde global, basse caisse										
(dons compris; variation des arriérés comprise)	-7.8	-5.3	-6.4	-5.4	-5.4	-5.2	-5.2	-5.3	-5.4	-5.4
Hors dons	-9.4	-8.2	-8.5	-7.8	-7.7	-7.6	-7.7	-7.4	-7.5	-7.4
Financement	7.3	4.7	6.0	3.6	5.0	4.2	4.1	4.1	4.3	4.0
Financement intérieur (net)	4.3	3.7	4.2	1.9	3.5	2.8	2.3	2.6	2.6	2.5
Système bancaire	1.7	-1.7	1.8	-0.5	0.7	0.3	0.2	0.2	0.2	0.0
Financement non bancaire	2.5	5.4	2.4	2.4	2.8	2.4	2.1	2.4	2.4	2.5
dont : produit des privatisations bancaires	0.2	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur (net)	3.1	1.0	1.9	1.8	1.5	1.4	1.8	1.5	1.7	1.5
Financement exceptionnel	0.8	0.4	0.3	1.8	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit FEC	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financements identifiés (appui budgétaire)	0.8	0.4	0.3	1.8	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement résiduel/non identifié (+ = besoins de financement) ²	-0.3	0.2	0.1	0.0	0.0	1.0	1.2	1.2	1.1	1.4

Pour mémoire:

PIB nominal (milliards FCFA) 1,999 2,149 2,277 2,459 2,459 2,659 2,875 3,106 3,352 3,614

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Comprend le crédit de la BCEAO pour l'apurement des arriérés intérieurs.

² Intègre résiduel des exercices écoulés (soit 2012) et l'écart de financement de l'exercice courant et des exercices futurs (soit à partir de 2013). Conformément à la pratique de précédents programmes appuyés par la FEC, le financement non identifié à partir de 2014 est calculé sans inclure d'appui budgétaire extérieur (à savoir, financement exceptionnel).

Tableau 3. Togo: Balance des paiements, 2012-20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Prél.			Proj.			
	(milliards FCFA)								
Solde des transactions courantes	-150.1	-280.0	-291.4	-303.0	-301.2	-309.8	-323.0	-335.2	-346.9
Balance commerciale	-284.8	-439.6	-445.8	-475.9	-491.5	-516.4	-536.1	-571.1	-597.5
Exportations	660.3	741.9	652.0	703.1	776.4	861.9	959.7	1059.9	1170.3
Importations, f.à.b.	-945.1	-1181.5	-1097.8	-1178.9	-1267.9	-1378.2	-1495.8	-1631.0	-1767.8
<i>dont</i> : produits pétroliers	-184.9	-213.7	-242.8	-168.8	-188.5	-209.2	-230.4	-247.6	-259.3
Services (net)	8.0	7.2	9.1	9.8	10.6	11.5	12.4	13.4	14.5
Revenu primaire (net)	3.1	22.7	11.6	12.5	13.6	14.7	15.8	17.1	18.4
Revenu secondaire (net)	123.6	129.6	133.7	150.4	166.1	180.4	184.9	205.4	217.6
Compte de capital	146.2	155.6	130.7	141.1	152.6	165.0	178.3	192.4	207.5
Solde transactions courantes et compte de capital	-4.0	-124.4	-160.7	-161.9	-148.6	-144.8	-144.7	-142.8	-139.5
Compte financier	16.2	-164.2	-42.3	-118.7	-128.3	-138.8	-149.9	-161.8	-174.5
Investissement direct	152.6	-100.9	85.1	-122.9	-132.9	-143.7	-155.3	-167.6	-180.7
Investissement de portefeuille, obligations comprises	-0.1	39.3	15.3	16.5	17.9	19.3	20.9	22.5	24.3
Autres investissements	-136.2	-102.6	-142.6	-12.3	-13.3	-14.4	-15.5	-16.8	-18.1
Erreurs et omissions	-38.9	-43.1	9.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-59.1	-3.2	-109.2	-43.2	-20.3	-6.0	5.2	19.0	35.0
Financement	59.1	3.2	109.2	43.2	20.3	6.0	-5.2	-19.0	-35.0
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale ¹	123.7	-21.8	64.1	-3.4	-32.4	-53.2	-67.2	-64.0	-84.2
Banques, avoirs extérieurs nets ¹	-106.3	-19.8	12.9	-4.1	-4.2	-4.2	-4.3	-4.4	-4.5
Arriérés, variation nette	-0.2	0.0	-1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement des flux	32.3	31.2	25.5	39.8	30.1	29.6	29.2	12.2	3.4
Apurement dette/arriérés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	9.6	13.5	8.3	10.9	26.7	33.8	37.1	37.1	50.3
Financement identifié	16.3	9.0	7.1	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement des bailleurs de fonds	16.3	9.0	7.1	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement résiduel	-6.7	4.6	1.2	0.0	26.7	33.8	37.1	37.1	50.3
	(Percent of GDP, unless otherwise indicated)								
<i>Pour mémoire:</i>									
Solde des transactions courantes	-7.5	-13.0	-12.8	-12.3	-11.3	-10.8	-10.4	-10.0	-9.6
Balance commerciale	-14.2	-20.5	-19.6	-19.4	-18.5	-18.0	-17.3	-17.0	-16.5
Exportations de biens et services	44.7	45.7	40.3	40.3	41.1	42.0	43.1	44.1	45.0
Importations de biens et services	-58.6	-65.8	-59.5	-59.2	-59.2	-59.6	-60.0	-60.7	-61.1
Investissement direct	7.6	-4.7	3.7	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0
Réserves internationales brutes de l'UEMOA (pourcentage de M2)	58.6	49.1	47.1
Réserves internationales brutes de l'UEMOA (mois d'importations de l'exercice suivant)	5.1	4.5	4.6

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Le signe négatif dénote une augmentation.

Tableau 4. Togo: Situation monétaire, 2012-20

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réal			Proj.					
	(milliards FCFA)								
Avoirs extérieurs nets	273.8	315.4	238.3	245.8	282.3	339.8	411.3	479.7	568.4
BCEAO	76.6	98.4	34.2	37.6	70.0	123.2	190.4	254.4	338.5
Avoirs	219.2	239.4	277.5	280.8	313.2	366.4	433.6	497.6	581.7
Engagements	142.6	141.0	243.2	243.2	243.2	243.2	243.2	243.2	243.2
Banques commerciales	197.2	217.0	204.1	208.2	212.3	216.6	220.9	225.3	229.8
Avoirs	357.0	402.6	422.2	430.7	439.3	448.1	457.0	466.2	475.5
Engagements	159.8	185.6	218.1	222.5	226.9	231.5	236.1	240.8	245.6
Avoirs intérieurs nets	631.9	684.1	859.0	966.6	1058.8	1120.8	1175.3	1232.6	1277.9
Crédit à l'État (net)	129.7	92.9	124.4	150.7	159.2	165.4	171.7	178.0	178.5
BCEAO	74.2	34.6	35.8	22.9	31.5	37.7	44.0	50.4	50.7
Banques commerciales	55.5	58.3	88.6	127.8	127.7	127.7	127.7	127.6	127.7
Crédit au secteur non public	601.7	682.9	762.1	853.6	956.0	1051.6	1156.8	1272.5	1399.7
Autres postes (net)	-99.6	-92.1	-27.9	-37.7	-56.5	-96.3	-153.2	-217.9	-300.3
Masse monétaire (M2)	905.6	999.0	1096.9	1212.3	1341.1	1460.6	1586.6	1712.3	1846.2
Circulation fiduciaire	161.5	161.5	145.8	175.7	181.0	184.6	191.4	195.2	199.2
Dépôts bancaires	744.0	837.5	951.1	1036.6	1160.2	1276.0	1395.2	1517.1	1647.1
	(variation annuelle, en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)								
Avoirs extérieurs nets	-2.1	4.6	-7.7	0.7	3.0	4.3	4.9	4.3	5.2
BCEAO	-14.9	2.4	-6.4	0.3	2.7	4.0	4.6	4.0	4.9
Banques commerciales	12.8	2.2	-1.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Avoirs intérieurs nets	11.0	5.8	17.5	9.8	7.6	4.6	3.7	3.6	2.6
Crédit à l'État (net)	3.7	-4.1	3.1	2.4	0.7	0.5	0.4	0.4	0.0
Crédit au secteur non public	11.6	9.0	7.9	8.3	8.4	7.1	7.2	7.3	7.4
Autres postes (net)	-4.2	0.8	6.4	-0.9	-1.5	-3.0	-3.9	-4.1	-4.8
Masse monétaire (M2)	8.9	10.3	9.8	10.5	10.6	8.9	8.6	7.9	7.8
Circulation fiduciaire	-3.9	0.0	-1.6	2.7	0.4	0.3	0.5	0.2	0.2
Dépôts bancaires	12.8	10.3	11.4	7.8	10.2	8.6	8.2	7.7	7.6
<i>Pour mémoire :</i>									
Vitesse de circulation (PIB/M2 de fin de période)	2.2	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
	(en pourcentage du PIB)								
Avoirs extérieurs nets	13.7	14.7	10.5	10.0	10.6	11.8	13.2	14.3	15.7
BCEAO	3.8	4.6	1.5	1.5	2.6	4.3	6.1	7.6	9.4
Avoirs	11.0	11.1	12.2	11.4	11.8	12.7	14.0	14.8	16.1
Engagements	7.1	6.6	10.7	9.9	9.1	8.5	7.8	7.3	6.7
Banques commerciales	9.9	10.1	9.0	8.5	8.0	7.5	7.1	6.7	6.4
Avoirs	17.9	18.7	18.5	17.5	16.5	15.6	14.7	13.9	13.2
Engagements	8.0	8.6	9.6	9.0	8.5	8.1	7.6	7.2	6.8
Avoirs intérieurs nets	31.6	31.8	37.7	39.3	39.8	39.0	37.8	36.8	35.4
Crédit à l'État (net)	6.5	4.3	5.5	6.1	6.0	5.8	5.5	5.3	4.9
BCEAO	3.7	1.6	1.6	0.9	1.2	1.3	1.4	1.5	1.4
Banques commerciales	2.8	2.7	3.9	5.2	4.8	4.4	4.1	3.8	3.5
Crédit au secteur non public	30.1	31.8	33.5	34.7	36.0	36.6	37.2	38.0	38.7
Autres postes (net)	-5.0	-4.3	-1.2	-1.5	-2.1	-3.3	-4.9	-6.5	-8.3
Masse monétaire (M2)	45.3	46.5	48.2	49.3	50.4	50.8	51.1	51.1	51.1
Circulation fiduciaire	8.1	7.5	6.4	7.1	6.8	6.4	6.2	5.8	5.5
Dépôts bancaires	37.2	39.0	41.8	42.2	43.6	44.4	44.9	45.3	45.6

Sources : BCEAO; estimations et projections des services du FMI.

Annexe I. Suite donnée par les autorités aux principales recommandations figurant dans les consultations de 2013 au titre de l'article IV

Principales recommandations	Suite donnée
Les services du FMI ont souligné que les mesures ci-après sont essentielles pour maintenir la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance inclusive:	Les autorités ont indiqué qu'elles avaient engagé les actions suivantes:
Améliorer la gestion de la dette en cherchant à obtenir des financements à des conditions compatibles avec la viabilité de la dette et en continuant de réduire le déficit budgétaire à moyen terme.	Un effort a été déployé pour solliciter des financements de l'UEMOA et des prêteurs concessionnels. Le Togo n'a pas accès aux marchés internationaux.
Libérer un espace budgétaire pour des dépenses sociales et d'infrastructures à l'appui de politiques favorisant les revenus des pauvres (routes de desserte rurales, minibarrages d'irrigation et énergies alternatives hors réseau, par exemple).	D'importants investissements ont été réalisés pour combler le déficit d'infrastructures qui s'était développé pendant plus de 15 ans de crise socio-politique. Plusieurs routes rurales ont été achevées et un programme d'électrification de villages avec des panneaux solaires ou par une extension du réseau a été amorcé. Les fonds affectés à des minibarrages n'ont pas été utilisés, les études de faisabilité n'ayant pu être achevées.
Réduire progressivement les subventions aux carburants mal ciblées, tout en développant et en renforçant la sécurité sociale, et freiner la croissance des salaires du secteur public.	Les subventions aux carburants avaient pour ainsi dire été éliminées en janvier 2015. Les autorités ont pris des mesures temporaires de protection sociale à l'intention des plus démunis lorsque les prix de détail des carburants ont été relevés en 2011. Les négociations qui ont entouré le statut de la fonction publique de 2013 ont fait naître de grandes attentes en matière de hausses des salaires et des rémunérations, qui, jusqu'à présent, ont fait l'objet de résistances, car elles ne seraient pas compatibles avec l'équilibre budgétaire. Les pressions exercées par les syndicats sont toutefois fortes.
Exécuter les réformes de la GFP et de l'administration des recettes prévues depuis longtemps.	Dans le contexte du plan de réforme de la GFP de 2013, les directives de l'UEMOA ont été transposées dans la législation nationale. Leur application progresse, l'OTR a été créé et le système informatisé de gestion des finances publiques (SIGFIP) est actuellement renforcé.
Intensifier la surveillance du secteur financier et résoudre le cas des banques en difficulté.	La situation financière d'une grande banque publique s'améliore actuellement du fait de son placement sous

<p>Renforcer le contrôle de la microfinance.</p>	<p>administration provisoire. Une stratégie est mise au point pour l'avenir des banques publiques BTCI et UTB.</p> <p>Dans le secteur de la microfinance, le Ministère du développement à la base a créé plusieurs fonds en vue de promouvoir l'inclusion financière de groupes ciblés. Les autorités ont l'intention de retirer l'agrément des établissements de microfinance en faillite et d'interdire toute activité à ceux qui opèrent sans agrément.</p>
<p>Réformer les secteurs des phosphates, des télécommunications et de l'énergie dans lesquels les entreprises publiques occupent une place prédominante. La Banque mondiale joue un rôle de soutien clé à cet égard.</p>	<p>D'importants investissements ont été réalisés pour remettre en état le matériel de production de la société des phosphates. La Banque mondiale prête son concours aux autorités dans le cadre d'un projet visant à lancer des réformes qui ouvriront davantage le secteur des télécommunications à la concurrence privée.</p> <p>Le dossier de l'énergie revêt une dimension régionale importante. La présence au Togo de Contour Global, producteur d'électricité indépendant, s'est traduite par une diminution des coupures de courant. A long terme, le barrage hydroélectrique d'Adjarala devrait atténuer l'écart entre la demande et l'offre.</p>
<p>Améliorer le climat des affaires.</p>	<p>En 2015, le Togo est passé du 164^e au 142^e rang dans les indicateurs Doing Business, mais il reste encore beaucoup à faire.</p>
<p>Priorités les plus élevées à retenir: la réduction de la pauvreté, la productivité agricole et l'emploi.</p>	<p>Les fonds de microfinance ciblés aident la population à sortir de la pauvreté. La productivité agricole s'améliore grâce au projet PNIASA (Banque mondiale) et les autorités ont lancé le programme de mécanisation agricole.</p>

Annexe II. Togo : matrice d'évaluation des risques

Source du risque	Probabilité	Impact anticipé sur l'économie	Nature de l'impact	Propositions aux autorités
Court terme				
Ajustement marqué des prix des actifs et décompression sensible des écarts de crédit	Elevée	Faible	Le Togo est relativement isolé des marchés financiers internationaux, ses principales sources de financement étant les concours publics, les prêts concessionnels et les emprunts sur le marché obligataire de l'UEMOA.	Suivre le niveau d'endettement
Vigueur persistante du dollar	Elevée	Elevé	Le renforcement du dollar majorerait le montant du service de la dette extérieure et les prix des importations de biens d'équipement ou intermédiaires, entraînant des coûts plus élevés pour les travaux publics et les entreprises. Le principal impact serait sur l'inflation.	Ajuster le solde budgétaire et exécuter des réformes structurelles renforçant la compétitivité afin d'améliorer la viabilité extérieure à long terme.
Très fort ralentissement de l'activité en Chine en 2015-2016	Moyenne	Moyen	Un ralentissement sensible de la croissance et des pertes budgétaire et financières importantes en Chine risquent de se traduire par une diminution des financements extérieurs disponibles pour des projets d'infrastructure.	Établir un ordre de priorité pour les projets d'investissement.
Retards dans l'ajustement budgétaire	Moyenne	Elevé	Des dérapages peuvent se produire en facilitant des hausses des investissements en infrastructures ou des salaires et de l'emploi dans la fonction publique, ce qui se traduit par un accroissement de la dette.	Aucune réaction adéquate des autorités pour contrer les retards dans le rééquilibrage des finances publiques. A défaut, elles pourraient réduire les dépenses dans d'autres domaines et accélérer la mobilisation des recettes.

Risques pour la stabilité du secteur financier	Moyenne	Moyen	Les indicateurs de solidité du secteur financier se sont dégradés. Par ailleurs, la situation financière de certains établissements de microfinance est fragile. Ces deux facteurs posent des risques budgétaires.	Appliquer les règles prudentielles en vigueur et limiter la tolérance réglementaire. Réglementer les établissements de microfinance.
Moyen terme				
Croissance structurellement faible dans des pays avancés ou émergents clés	Elevée	Moyen	Le principal circuit de transmission serait l'impact sur les partenaires commerciaux importants comme le Ghana et le Nigéria. L'effet serait modéré, les exportations du Togo étant bien diversifiées en termes de produits et de destinations.	Ajuster le solde budgétaire et exécuter des réformes structurelles renforçant la compétitivité pour améliorer la viabilité extérieure à long terme.
Résistance, imputable à des intérêts tenaces, aux réformes du secteur des industries extractives, de l'investissement en infrastructures et du climat des affaires	Moyenne	Moyen	Les réformes réduisant l'influence de groupes d'intérêts acquis rencontreront vraisemblablement une forte résistance. Tout retard freinerait la croissance, renforcerait les inégalités et exercerait éventuellement des pressions en faveur de changements politiques.	Accélérer les réformes dans tous les domaines. Libéraliser les marchés et continuer d'améliorer le climat des affaires.
Déficits d'approvisionnements en électricité	Elevée	Elevé	L'inertie en matière de planification et de réglementation et la mauvaise gestion des services d'utilité publique peuvent provoquer des délestages généralisés qui, à court terme, se traduiront par des coûts budgétaires et, à long terme, risquent de freiner la croissance.	Investir dans les capacités de production d'électricité et réformer les politiques de fixation des prix afin d'encourager la participation d'acteurs privés au secteur. Les administrations publiques devraient régler leurs factures de façon à éviter toute accumulation d'arriérés.

Troubles sociaux	Faible	Faible	Ne pas dialoguer avec l'opposition peut conduire à des troubles sociaux, encore que l'ordre public et la sécurité soient bien assurés.	Accroître les crédits pour des dépenses sociales ciblées. Parvenir à un consensus avec les syndicats pour trouver des solutions équilibrées, à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé.
Effets des changements climatiques: sécheresses ou inondations	Moyenne	Moyen	Les inondations et les sécheresses sont récurrentes, mais leur impact est le plus souvent de courte durée ou localisé.	Mettre en œuvre des programmes d'atténuation des effets des catastrophes, avec le concours financier et technique des donateurs.

Annexe III. Togo: Opérations financières de l'administration central base MSFP-01

Tableau 1a. Togo: Situation des opérations de l'administration centrale budgétaire, 2011–2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Réel	Réel			Projections			
	(en milliards FCFA)									
Recettes	350.9	383.5	449.1	448.2	500.9	556.6	609.5	657.5	708.9	768.9
Impôts	270.0	307.9	338.4	358.1	398.0	442.8	482.9	525.6	571.0	624.6
Impôts intérieurs	114.8	139.0	154.6	175.0	194.2	216.3	236.5	257.9	280.4	305.9
Taxes d'importation	155.2	168.9	183.8	183.1	203.8	226.5	246.4	267.7	290.6	318.7
Dons	55.8	31.7	62.8	45.8	55.5	63.1	71.9	72.7	74.2	75.5
Autres recettes	25.1	43.9	48.0	44.3	47.4	50.6	54.7	59.1	63.8	68.8
Dépenses	422.0	527.8	549.0	568.4	653.1	715.7	770.4	829.1	892.2	956.4
Charges	277.8	352.8	371.4	361.1	413.6	461.4	496.9	538.3	580.0	621.6
Rémunération des salariés	104.7	120.4	130.6	143.4	162.9	175.6	187.1	196.4	206.4	215.1
Utilisation des biens et services	63.7	88.5	74.8	63.4	78.9	95.1	81.9	82.9	77.3	94.3
Intérêts	11.5	18.6	23.4	29.7	34.4	39.5	44.7	54.5	65.9	77.3
Intérieurs	9.6	12.8	16.7	20.9	26.0	29.0	32.0	35.0	39.0	43.0
Extérieurs	1.9	5.8	6.7	8.8	8.4	10.5	12.7	19.5	26.9	34.3
Subventions ¹	32.5	42.5	40.4	14.0	14.4	20.9	40.2	47.3	61.1	52.2
Dons, prestations sociales et autres dépenses	65.4	82.7	102.2	110.5	123.1	130.3	143.0	157.0	169.4	182.7
Acquisition nette d'actifs non financiers	144.2	175.1	177.5	207.3	239.5	254.3	273.5	290.8	312.2	334.8
Financée sur ressources intérieures	68.2	70.9	76.9	104.1	131.0	129.8	127.4	138.4	151.7	166.1
Financée sur ressources extérieures	76.1	104.2	100.6	103.2	108.5	124.5	146.1	152.4	160.5	168.8
Solde brut de gestion ²	73.1	30.7	77.7	87.1	87.3	95.1	112.5	119.2	129.0	147.3
Capacité (+)/besoin (-) de financement (solde budgétaire) ³	-71.1	-144.4	-99.8	-120.2	-152.2	-159.1	-161.0	-171.6	-183.2	-187.5
Écart (comptes non financiers et financiers)	8.1	15.1	29.9	15.9	-17.5	-5.1	-11.9	-10.6	0.0	0.0
Variation de la valeur nette due aux transactions (solde budgétaire)	-79.2	-159.5	-129.7	-136.2	-134.7	-154.0	-149.1	-161.0	-183.2	-187.5
Acquisition nette d'actifs financiers	26.9	-16.6	5.6	10.0	16.5	-40.6	-25.0	29.9	89.7	-10.0
Intérieurs	26.9	-16.6	5.6	10.0	16.5	-40.6	-25.0	29.9	89.7	-10.0
Numéraire et dépôts	34.9	1.2	47.7	25.5	0.0	-45.7	-36.9	19.3	89.7	-10.0
Actions et parts de fonds d'investissement	0.0	-3.0	-11.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres comptes à recevoir	-8.1	-14.8	-30.4	-15.6	16.5	5.1	11.9	10.6	0.0	0.0
Accumulation nette de passifs	82.7	149.5	130.8	145.0	103.8	44.4	66.1	135.3	219.5	121.1
Intérieurs	16.2	71.7	102.1	101.8	66.9	6.6	12.5	78.9	157.3	59.3
Numéraire et dépôts	-4.9	20.4	11.3	23.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Titres de dette	12.3	12.5	62.8	15.4	58.4	-9.5	19.4	88.3	164.3	52.1
Crédits	0.7	38.9	28.0	63.0	8.6	16.1	-6.9	-9.5	-7.0	7.2
Autres comptes à payer	8.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	66.4	77.8	28.7	43.2	36.9	37.8	53.7	56.4	62.2	61.8
Crédits	66.4	77.8	28.7	43.2	36.9	37.8	53.7	56.4	62.2	61.8
Autres comptes à payer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Résiduel/financement non identifié</i>	-23.4	6.7	-4.6	-1.2	-47.4	-69.1	-57.9	-55.7	-53.4	-56.5
Pour mémoire :										
Solde primaire	-59.6	-125.8	-76.4	-90.5	-117.8	-119.6	-116.3	-117.1	-117.4	-110.2
Capacité (+)/besoin (-) de financement (solde global) hors dons	-126.9	-176.1	-162.6	-166.0	-207.7	-222.3	-232.9	-244.4	-257.4	-263.0
Dette et arriérés intérieurs de l'administration centrale	503.5	571.2	643.5	716.1	759.4	741.1	755.2	818.8	966.3	1,005.4

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris subventions aux carburants.

2/ Recettes moins dépenses courantes (comprend le remboursement des obligations de restructuration bancaire dans les autres dépenses).

3/ Recettes moins dépenses totales (comprend le remboursement des obligations de restructuration bancaire dans les autres dépenses).

Tableau 1b. Togo: Situation des opérations de l'administration centrale budgétaire, 2011–2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réel	Réel	Réel	Réel			Projections			
	(en pourcentage du PIB)									
Recettes	19.8	19.2	20.9	19.8	20.5	21.0	21.3	21.3	21.2	21.4
Impôts	15.2	15.4	15.7	15.8	16.2	16.7	16.9	17.0	17.1	17.3
Impôts intérieurs	6.5	7.0	7.2	7.7	7.9	8.2	8.3	8.3	8.4	8.5
Taxes d'importation	8.8	8.4	8.6	8.1	8.3	8.6	8.6	8.7	8.7	8.9
Dons	3.1	1.6	2.9	2.0	2.3	2.4	2.5	2.4	2.2	2.1
Autres recettes	1.4	2.2	2.2	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Dépenses	23.8	26.4	25.5	25.1	26.7	27.0	26.9	26.8	26.7	26.6
Charges	15.7	17.6	17.3	15.9	16.9	17.4	17.4	17.4	17.4	17.3
Rémunération des salariés	5.9	6.0	6.1	6.3	6.7	6.6	6.5	6.3	6.2	6.0
Utilisation des biens et services	3.6	4.4	3.5	2.8	3.2	3.6	2.9	2.7	2.3	2.6
Intérêts	0.6	0.9	1.1	1.3	1.4	1.5	1.6	1.8	2.0	2.1
Intérieurs	0.5	0.6	0.8	0.9	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2
Extérieurs	0.1	0.3	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.6	0.8	1.0
Subventions ¹	1.8	2.1	1.9	0.6	0.6	0.8	1.4	1.5	1.8	1.4
Dons, prestations sociales et autres dépenses	3.7	4.1	4.8	4.9	5.0	4.9	5.0	5.1	5.1	5.1
Acquisition nette d'actifs non financiers	8.1	8.8	8.3	9.1	9.8	9.6	9.6	9.4	9.4	9.3
Financée sur ressources intérieures	3.8	3.5	3.6	4.6	5.3	4.9	4.5	4.5	4.5	4.6
Financée sur ressources extérieures	4.3	5.2	4.7	4.6	4.4	4.7	5.1	4.9	4.8	4.7
Solde brut de gestion ²	4.1	1.5	3.6	3.8	3.6	3.6	3.9	3.9	3.9	4.1
Capacité (+)/besoin (-) de financement (solde budgétaire) ³	-4.0	-7.2	-4.6	-5.3	-6.2	-6.0	-5.6	-5.5	-5.5	-5.2
Écart (comptes non financiers et financiers)	0.5	0.8	1.4	0.7	-0.7	-0.2	-0.4	-0.3	0.0	0.0
Variation de la valeur nette due aux transactions (solde budgétaire)	-4.5	-8.0	-6.0	-6.0	-5.5	-5.8	-5.2	-5.2	-5.5	-5.2
Acquisition nette d'actifs financiers	1.5	-0.8	0.3	0.4	0.7	-1.5	-0.9	1.0	2.7	-0.3
Intérieurs	1.5	-0.8	0.3	0.4	0.7	-1.5	-0.9	1.0	2.7	-0.3
Numéraire et dépôts	2.0	0.1	2.2	1.1	0.0	-1.7	-1.3	0.6	2.7	-0.3
Actions et parts de fonds d'investissement	0.0	-0.2	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres comptes à recevoir	-0.5	-0.7	-1.4	-0.7	0.7	0.2	0.4	0.3	0.0	0.0
Accumulation nette de passifs	4.7	7.5	6.1	6.4	4.2	1.7	2.3	4.4	6.6	3.4
Intérieurs	0.9	3.6	4.8	4.5	2.7	0.2	0.4	2.5	4.7	1.6
Numéraire et dépôts	-0.3	1.0	0.5	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Titres de dette	0.7	0.6	2.9	0.7	2.4	-0.4	0.7	2.9	4.9	1.4
Crédits	0.0	1.9	1.3	2.8	0.3	0.6	-0.2	-0.3	-0.2	0.2
Autres comptes à payer	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	3.7	3.9	1.3	1.9	1.5	1.4	1.9	1.8	1.9	1.7
Crédits	3.7	3.9	1.3	1.9	1.5	1.4	1.9	1.8	1.9	1.7
Autres comptes à payer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résiduel/financement non identifié	-1.3	0.3	-0.2	-0.1	-1.9	-2.6	-2.0	-1.8	-1.6	-1.6
Pour mémoire :										
Solde primaire	-3.4	-6.3	-3.6	-4.0	-4.8	-4.5	-4.1	-3.8	-3.5	-3.1
Capacité (+)/besoin (-) de financement (solde global) hors dons	-7.2	-8.8	-7.6	-7.3	-8.5	-8.4	-8.1	-7.9	-7.7	-7.3
Dette et arriérés intérieurs de l'administration centrale	28.4	28.6	29.9	31.6	31.0	28.0	26.4	26.5	28.9	27.9
PIB nominal (milliards FCFA)	1,772	1,999	2,149	2,268	2,449	2,648	2,864	3,094	3,339	3,600

Sources : autorités togolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris subventions aux carburants.

2/ Recettes moins dépenses courantes (comprend le remboursement des obligations de restructuration bancaire dans les autres dépenses).

3/ Recettes moins dépenses totales (comprend le remboursement des obligations de restructuration bancaire dans les autres dépenses).



TOGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

7 octobre 2015

Rédigé par

Le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIERES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2015-16	5
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	7

RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31 août 2015

Statut : date d'admission : 1 août 1962; régime : article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	73,40	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	72,84	99,24
Position des réserves	0,58	0,79

Département des DTS :	Millions de DTS	% de la quote-part
Allocation cumulative nette	70,33	100,00
Avoirs	53,46	76,01

Encours des achats et des prêts:	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FEC	80,24	109,32

Accords financiers :

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC ¹	21 avril 2008	26 juillet 2011	95,41	95,41
FEC ¹	16 septembre 1994	29 juin 1998	65,16	54,30
FEC ¹	31 mai 1989	19 mai 1993	46,08	38,40

Projections des paiements au FMI²

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	<u>Obligations futures</u>				
	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Principal	5,8	17,32	19,08	17,76	11,04
Commissions/intérêts	0,00	0,01	0,01	0,01	0,05
Total	<u>5,81</u>	<u>17,33</u>	<u>19,09</u>	<u>17,77</u>	<u>11,08</u>

¹ Anciennement FRPC.

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	<u>Cadre</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	Nov, 2008
Données du point de décision	
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ¹	282,00
dont : FMI (millions de dollars EU)	0,32
(Équivalent DTS en millions de dollars EU)	0,22
Date du point d'achèvement	Déc, 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	0,22
Aide décaissée au pays membre	0,08
Aide intérimaire	0,14
Solde au point d'achèvement	0,01
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ²	
	0,22

Total des décaissements

¹ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

² Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissés pendant la période transitoire.

Évaluations des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune des États membres de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'évaluation 2013 de la BCEAO a été achevée le 13 décembre 2013. Il en ressort que le dispositif de contrôle de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est resté solide et que, grâce à la mise en œuvre de la Réforme institutionnelle de l'UEMOA en 2010, la BCEAO a renforcé son dispositif de gouvernance. En particulier, un comité d'audit a été mis en place pour superviser l'audit et l'information financière et la transparence s'est accrue avec la publication plus rapide des états financiers audités. Par ailleurs, des déficiences ont été constatées dans l'audit externe et il a été recommandé de prendre des mesures pour assurer l'adéquation du mécanisme en sélectionnant un deuxième cabinet d'audit expérimenté pour effectuer les audits conjoints.

Régime de change

Le Togo, membre de l'UEMOA, a accepté les obligations au titre de l'article VIII, Sections 2, 3 et 4 des Statuts du FMI au 1^{er} juin 1996 et son régime de change n'impose aucune restriction aux

paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes. Le régime de change de l'UEMOA est un dispositif conventionnel de rattachement à l'euro.

La monnaie commune de l'union, le franc CFA, a été rattaché au franc français au taux de 1 FCFA pour 0,02 franc français. A compter du 12 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué et la nouvelle parité fixée à 1 FCFA pour 0,01 franc français. A compter du 31 décembre 1998, la parité est passée à l'euro au taux de 655,96 FCFA pour 1 euro.

Les différents aspects du régime de change ont également été abordés dans le rapport intitulé : «UEMOA : Politiques communes pour les pays membres» (Rapport pays N 14/84).

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2015-16

L'équipe du FMI dirigée par Mme Sancak (chef de mission) s'est entretenue avec l'équipe de la Banque mondiale dirigée par M. MacWilliam (chef de mission) le 12 août 2015 pour sélectionner des réformes essentielles sur le plan macroéconomique et coordonner les travaux des deux équipes pour la période septembre 2015-décembre 2016. La collaboration se poursuit, avec notamment la coordination du calendrier des missions.

Les deux équipes sont convenues que le programme de travail devait mettre l'accent sur les politiques économiques et les réformes structurelles pour promouvoir une croissance soutenue par le biais de la transformation structurelle et pour maintenir la stabilité macroéconomique et financière. A cet égard, il sera nécessaire de redéfinir la politique budgétaire de manière à assurer la viabilité budgétaire et extérieure, de renforcer la gestion des finances publiques, de consolider la stabilité du secteur financier et de promouvoir le développement financier. Pour accroître le potentiel de la croissance, il est aussi nécessaire de mettre en œuvre des réformes dans d'autres domaines importants tels que l'énergie et les télécommunications et de continuer à améliorer le climat des affaires de même que l'efficacité des projets d'investissement public. Le secteur financier, la politique d'endettement, ainsi que l'analyse de la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté constituent des domaines où le FMI et la Banque mondiale collaborent étroitement. Les détails de la répartition des responsabilités dans les autres domaines sont présentés ci-dessous.

TITRE	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date de prestation envisagée
A. Information mutuelle sur les programmes de travail			
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	Prêts/dons :		
	Projet de développement communautaire et filets de sécurité sociale		En continu
	Education pour tous		En continu
	Projet réhabilitation d'urgence de l'infrastructure et énergie		En continu
	Projet secteur financier et gouvernance		En continu
	Projet développement du secteur privé		En continu
	Projet secteur agricole		En continu

	Programme productivité en Afrique de l'Ouest		En continu
	Financement supplémentaire pour la réhabilitation d'urgence du milieu urbain		En continu
	Projet intégré gestion de catastrophes et des terrains		En continu
	Financement supplémentaire pour les infrastructures		En continu
	Développement communautaire/Emploi des jeunes		En continu
	Connectivité à large bande WARCIP		En continu
	DPO VI—Gouvernance économique et crédit pour la croissance		Novembre 2014
	Santé maternelle et infantile		En cours
	Travaux économiques et sectoriels :		
	Diagnostiques de gouvernance économique (renforcement de l'investissement public et gestion des finances publiques)		Mai 2016
	PEMFAR		Juillet 2016
	Assistance technique/autres travaux analytiques :		
	Promotion des partenariats public-privé		Mars 2016
	Établissement d'une stratégie TIC		Juin 2015
	Réforme du cadastre des droits miniers		Mai 2016
	Enseignement post-élémentaire		Juin 2016
	Renforcement des capacités statistiques		Mai 2014
	Autres : Stratégie de partenariat-pays Diagnostic pays systématique		Mars 2016 Octobre 2015
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois			
	Assistance technique:		
	Gestion de la dette (MCM)	Octobre 2015	Octobre 2015
	Gestion des finances publiques (comptabilité et information budgétaire) (FAD)	Novembre 2015	Novembre 2015
	Administration fiscale	Novembre 2015	Décembre 2015
	Gestion des finances publiques (STA)	Février 2016	Février 2016

	Atelier régional sur les statistiques de finances publiques (AFRITAC Ouest)	Février 2016	Février 2016
	Administration de l'impôt (FAD)	Novembre 2016	Décembre 2016
B. Demandes d'apports au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale			
Demande de la Banque mondiale au FMI	Aide technique et collaboration dans les domaines de la gestion des finances publiques et du secteur bancaire.		
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints durant les 12 mois à venir	Analyse conjointe de la viabilité de la dette dans les pays à faible revenu		Septembre 2015

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. La communication des données est dans l'ensemble adéquate aux fins de la surveillance, mais des lacunes sur le plan de la qualité et de la ponctualité des données entravent l'analyse des services du FMI.

- **Comptes nationaux:** Ils sont établis sur la base de renseignements très limités avec seulement quelques enquêtes et des données rares sur l'agriculture et les services du secteur privé. Les comptes nationaux sont publiés avec des retards considérables et ne sont disponibles que sur une base annuelle. L'année de référence pour le PIB à prix constants est 2007.
- **Statistiques de prix:** L'année de référence pour l'IHPC est 2008, et la couverture ne concerne que la capitale.
- **Statistiques du secteur financier:** Les statistiques des finances publiques sont calculées à partir d'un système comptable et de communication des informations qui présente des faiblesses. Il existe souvent des écarts importants entre les transactions de prêts/d'emprunt nettes et leur financement de même que des incohérences majeures entre les données de stock et d'encours. De même, il existe des retards considérables dans l'établissement et la diffusion et les données sur les entités publiques en dehors de l'administration centrale (budgétaire) sont limitées ou inexistantes.

- **Statistiques de la balance des paiements:** Les données sont communiquées à une fréquence annuelle avec de longs retards. Les données correspondant à 2012 ont été publiées en février 2015 et les données de balance des paiements pour 2013 ont été publiées en juin 2015.
- **Données monétaires:** Elles sont communiquées par la BCEAO et envoyées au Département Afrique dans les 45 jours.

2. Le pays participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis novembre 2001. Les métadonnées sur le système statistique national, y compris les plans d'amélioration présentés au tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI, ont été actualisées pour la dernière fois en décembre 2004.

Comptabilité nationale et indice des prix à la consommation

3. Comme les autres pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Togo a commencé fin 2002 à appliquer le Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993), à l'aide du logiciel ERETES. Les comptes nationaux pour la nouvelle année de base (2007) ont été achevés en 2012. En 2013, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) a publié les chiffres du PIB dans les comptes nationaux couvrant la période 2000-2007. Les chiffres du PIB des comptes nationaux de 2009 et de 2010 ont été finalisés et publiés, respectivement en 2014 et 2015. L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), créé en février 2015, met actuellement en œuvre un plan, avec le soutien d'AFRITAC Ouest, destiné à éliminer d'ici à 2017 le retard dans l'établissement des comptes nationaux qui correspondent à la période 2011-15. Eu égard aux ressources limitées disponibles, les projets de préparation de comptes nationaux trimestriels ont été annulés afin de donner la priorité à l'élimination des retards de la publication des comptes nationaux et à la transition des comptes nationaux au SCN 2008).

4. Le panier de l'IHPC a été révisé en 2010. La Commission de l'UEMOA, avec l'aide d'AFRISTAT et de la BCEAO, a commencé à réviser le panier harmonisé de l'IHPC dans la région en 2008. La réforme visait à élargir les enquêtes de l'IHPC et à mettre à jour les coefficients de pondération des différentes sous-composantes afin de tenir compte des habitudes de consommation. Conformément aux directives de l'UEMOA, l'INSEED établit un indice des prix à la consommation pour l'ensemble du pays. La collecte des premières observations a débuté en janvier 2015 et l'indice sera publié en janvier 2016 lorsque la première variation sur 12 mois sera disponible.

Statistiques du secteur extérieur

5. Les statistiques de balance des paiements et les données sur la position extérieure globale sont établies sur la base des rapports bancaires, d'une enquête auprès des entreprises et des données douanières. Les statistiques sont établies selon les principes de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements. La banque centrale continue de chercher à mieux rendre compte du commerce informel notamment grâce à la cellule sous-régionale de rapprochement des échanges commerciaux au sein de l'UEMOA.

Comptes publics et données sur la dette publique

6. Le système de comptabilité des statistiques de finances publiques est établi par le Ministère des finances à partir des données de l'OTR (douanes et impôts) et des données du Trésor. Elles sont ensuite consolidées sous la forme d'un tableau des opérations financières de l'État (TOFE) par la direction de l'Economie. La nouvelle nomenclature budgétaire de l'UEMOA permet maintenant la classification économique et ministérielle des dépenses, une classification fonctionnelle étant en cours d'établissement. Le TOFE mensuel repose sur un mélange de données administratives et comptables, et il est envoyé au Département Afrique du FMI avec un retard de deux mois. La base de données sur la dette s'est détériorée depuis que le point d'achèvement PPTTE a été atteint fin 2010. La comptabilisation par l'État d'anciens arriérés intérieurs et de leurs passifs a encore compliqué l'établissement d'une base de données fiable et cohérente. Seules les données budgétaires de l'administration centrale sont communiquées aux fins de la publication dans l'Annuaire des statistiques de finances publiques (GFSY); les données de finances publiques à fréquence élevée ne sont pas communiquées pour publication dans les Statistiques financières internationales. Dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV, les autorités ont établi avec l'aide du Département des statistiques un tableau de passage qui permet de transposer les données du TOFE établies selon le Manuel des statistiques de finances publiques 1986 (MSFP 1986) en données établies selon le Manuel des statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001). Un tableau actualisé sur les opérations financières de l'État pour 2011-20 qui repose sur les principes du MSFP 2001 est présenté à l'Appendice III.

Statistiques monétaires

7. Les données mensuelles pour le Togo, ainsi que pour les autres membres de l'Union monétaire ouest-africaine, sont diffusées régulièrement par la BCEAO avec un retard d'environ deux mois. Les données sur les taux débiteurs et créditeurs qui sont appliqués par les banques intérieures sont établies et disponibles chaque mois.

Togo — Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (en août 2015)					
Variable économique	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ²	Fréquence de communication ²	Publication ²
Taux de change	Juillet 2015	Août 2015	M	M	Publié
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires	Juin 2015	Août 2015	M	M	Publié
Monnaie centrale	Juin 2015	Août 2015	M	M	Publié
Monnaie au sens large	Juin 2015	Août 2015	M	M	Publié
Bilan de la banque centrale	Juin 2015	Août 2015	M	M	Publié
Bilan consolidé du système bancaire	Juin 2015	Août 2015	M	M	Publié
Taux d'intérêt	Juin 2015	Juillet 2015	M	M	Publié
Indice des prix à la consommation	Juillet 2015	Août 2015	M	M	Publié
Recettes, dépenses, solde et composition du financement – Administrations publiques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Pas publié
Recettes, dépenses, solde et composition du financement – Administration centrale	Juin 2015	Juillet 2015	M	M	Publié
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale	Juin 2015	Juillet 2015	M	M	Pas publié
Solde des transactions extérieures courantes	Décembre 2013	Juin 2015	A	PM	Publié
Exportations et importations de biens et services	Décembre 2013	Juin 2015	M	PM	Publié
PIB/PNB	Décembre 2012	Août 2013	A	PM	Non publié

Dettes extérieures brutes	Juin 2015	Juillet 2015	M	M	Non publié
Position extérieure globale ³	Décembre 2013	Juin 2015	A	PM	Publié
<p>¹ Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires, organismes et institutions publics semi-autonomes, et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés et locales.</p> <p>² Mensuel (M), Trimestriel (T), Semestriel (S), Annuel (A), Pendant mission (PM), Non disponible (n.d.)</p> <p>³ Y compris les positions brutes de l'actif et du passif financier extérieur envers des non-résidents.</p>					



TOGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

7 octobre 2015

Approuvé par
Abebe Aemro Selassie
(FMI) et **John Panzer**
(Banque mondiale)

Préparé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale

Le risque de surendettement du Togo reste modéré sur la base d'une évaluation de la dette extérieure publique, mais globalement, le risque de surendettement est élevé en raison des vulnérabilités importantes liées à la dette intérieure. Après l'atteinte du point d'achèvement complet de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'allègement de la dette au titre de l'IADM, les indicateurs de la dette extérieure publique du Togo se sont nettement améliorés en 2010-11. Depuis lors, le Togo a contracté une importante dette extérieure et intérieure. Même si, d'après les projections, les indicateurs de la dette extérieure devraient rester inférieurs aux seuils indicatifs liés à la politique économique dans le scénario de référence, le Togo reste vulnérable aux chocs et les seuils pourraient être franchis en ce qui concerne le ratio de la valeur actuelle (VA) de la dette extérieure au PIB, de la VA de la dette extérieure aux recettes et du service de la dette aux recettes dans différents scénarios et tests de résistance. La dynamique générale de la dette publique du Togo fait aussi apparaître une aggravation des vulnérabilités, le ratio de la dette au PIB se maintenant au-dessus de la référence indicative pour la plus grande partie de la période de projection. Les résultats de l'analyse de la viabilité de la dette suggèrent qu'il y a peu d'espace pour un accroissement du déficit budgétaire si l'on veut préserver ou améliorer le classement du risque à un niveau modéré. Ils mettent également en exergue la nécessité de renforcer les capacités de gestion de la dette.

INTRODUCTION

1. L'analyse de viabilité de la dette publique (AVD) du Togo a été préparée conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.¹ Elle actualise l'AVD de 2013 (Rapport pays du FMI N° 14/38) sur la base des données les plus récentes de la dette extérieure communiquées par les autorités et du cadre macroéconomique reposant sur les consultations du FMI de 2015 au titre de l'article IV. Les données incluent la dette extérieure et intérieure de l'administration centrale de même que la dette des entreprises publiques garantie par l'État.

2. La dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) du Togo s'élève à 614 milliards de FCFA à la fin de 2014, mais sa composition a considérablement changé depuis 2010 (Tableau 1 du texte). Le Togo a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en décembre 2010 et s'est vu accorder un allègement de la dette par plusieurs créanciers multilatéraux et bilatéraux. C'est pourquoi, le ratio de la dette extérieure PGE au PIB a baissé de 53,9 % en 2009 à 19,9 % en 2010. Depuis lors, le stock de la dette extérieure a progressé et a atteint 26,9 % du PIB à la fin de 2014. Environ 51 % de ce stock de la dette est exigible par des créanciers multilatéraux et le reste par des créanciers bilatéraux et commerciaux. Entre 2010 et 2014, les emprunts de l'administration centrale auprès des banques commerciales ont nettement augmenté, d'environ 31 milliards de FCFA à 201 milliards de FCFA. La dette des banques commerciales est en général contractée à des conditions moins favorables qu'auprès des autres créanciers. C'est la raison pour laquelle l'augmentation de 10,1 % en 2010 à 32,7 % en 2014 de la part des emprunts auprès des banques commerciales par rapport au total des emprunts a donné lieu à des pressions supplémentaires sur la position de la dette extérieure du Togo.

3. La dette intérieure publique a progressé ces dernières années et s'élève à 717 milliards de FCFA à la fin de 2014, au lieu de 473 milliards de FCFA à la fin de 2010. Après avoir chuté en 2011 d'environ 1½ point de pourcentage à 28½% du PIB, le niveau de la dette intérieure a progressivement augmenté à 31% en 2014. L'un des principaux facteurs de l'augmentation de la dette intérieure a été le recours croissant au marché financier régional, ce qui a plus que compensé la baisse des arriérés intérieurs. Le stock des titres publics sur le marché régional est passé de 9,2 % du PIB en 2010 à 18,4 % en 2014, avec

¹ L'AVD suit la Note d'orientation des services du FMI et de la Banque mondiale sur l'application du Cadre de viabilité conjoint du FMI et de la Banque mondiale pour la dette des pays à faible revenu, en date du 7 novembre 2013 (SM/13/292).

une utilisation accrue des bons du Trésor. Par conséquent, à la fin de 2014, le ratio de la dette intérieure au PIB du Togo est le plus élevé de la région de l'UEMOA.²

Togo: Composition de la dette publique, 2010-14															
	Fin 2010			Fin 2011			Fin 2012			Fin 2013			Fin 2014		
	(en milliards de FCFA)	(en % de la dette publique)	(en % du PIB)	(en milliards de FCFA)	(en % de la dette publique)	(en % du PIB)	(en milliards de FCFA)	(en % de la dette publique)	(en % du PIB)	(en milliards de FCFA)	(en % de la dette publique)	(en % du PIB)	(en milliards de FCFA)	(en % de la dette publique)	(en % du PIB)
Total dette publique	785.1	100	50.0	788.4	100	44.5	922.4	100	46.1	1,075.9	100	50.1	1,330.9	100	58.5
Dette extérieure	312.1	40	19.9	284.9	36	16.1	351.2	38	17.6	432.9	40	20.1	613.5	46	26.9
Administration centrale	266.2	34	16.9	241.9	31	13.7	278.8	30	13.9	357.4	33	16.6	470.5	35	20.7
Multilatéraux	182.9	23	11.6	170.3	22	9.6	164.1	18	8.2	209.0	19	9.7	243.1	18	10.7
Bilatéraux	51.9	7	3.3	40.6	5	2.3	35.9	4	1.8	28.6	3	1.3	26.7	2	1.2
Club de Paris	16.3	2	1.0	11.5	1	0.6	14.4	2	0.7	6.6	1	0.3	3.9	0	0.2
Non Club de Paris	35.6	5	2.3	29.1	4	1.6	21.4	2	1.1	21.9	2	1.0	22.7	2	1.0
Banques commerciales	31.4	4	2.0	31.1	4	1.8	78.8	9	3.9	119.8	11	5.6	200.7	15	8.8
Entreprises publiques¹	45.9	6	2.9	43.0	5	2.4	72.4	8	3.6	75.5	7	3.5	143.0	11	6.3
Multilatéraux	43.0	5	2.4	32.3	4	1.6	21.7	2	1.0	71.7	5	3.1
Autres	0.0	0	0.0	40.1	4	2.0	53.8	5	2.5	71.4	5	3.1
Dette intérieure	472.9	60	30.1	503.5	64	28.4	571.2	62	28.6	643.0	60	29.9	717.5	54	31.5
Bons-obligations Trésor	143.9	18	9.2	175.4	22	9.9	224.5	24	11.2	326.8	30	15.2	418.4	31	18.4
Arriérés intérieurs	276.6	35	17.6	270.0	34	15.2	263.8	29	13.2	254.3	24	11.8	249.3	19	10.9

Sources: Autorités du pays et calculs des services du FMI.

¹ Les détails de la dette extérieure des entreprises publiques n'ont pas été communiqués par les autorités.

HYPOTHESES DE REFERENCE

4. Les hypothèses macroéconomiques de référence pour la présente AVD sont les suivantes :

- a. La croissance du PIB réel est estimée à 5,4% en 2014 et s'établirait en moyenne à environ 5½ % en 2015-18, soutenue par la production agricole, les services de transport liés au commerce international et par l'impact des investissements dans l'infrastructure de transport. À long terme, on estime que la croissance du PIB réel devrait se maintenir à 4,5 %. L'estimation du taux de croissance potentielle dépasse les taux historiques qui ont été touchés par les bouleversements causés par la crise sociale, politique et économique prolongée qu'a connue le pays au milieu des années 2000. Les principaux risques baissiers pour les projections de croissance ont trait à la faible capacité de gestion des finances publiques du pays et à la résistance aux réformes des groupes bien établis. Il est possible que cela réduise l'efficacité des investissements publics prévus qui, conjointement à la croissance du secteur privé et aux investissements, constitueraient l'un des facteurs de croissance à moyen terme. Qui plus est, la disponibilité d'une source fiable d'électricité

² Voir le Rapport des services du FMI le plus récent sur les politiques communes de l'UEMOA : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15100.pdf>

est une contrainte majeure compte tenu du fait que la croissance de la demande dépasse celle de l'offre et qu'il n'existe pas de solution économique évidente à court terme.

- b. D'après les projections, les investissements publics devraient progresser à 9,7 % du PIB en 2015 ce qui continue la tendance à la hausse du passé récent (8,3 % en 2013 et 9,1 % en 2014). Les investissements publics devraient se stabiliser à moyen terme à environ 9,1 % du PIB. Près de 50% des investissements publics seront financés sur ressources intérieures, tandis que le reste le sera par le financement extérieur. Les projets d'investissement public devraient être principalement consacrés à l'infrastructure avec des parts croissantes allant aux dépenses sociales. Conjointement à une politique budgétaire prudente et à des réformes structurelles, la croissance du PIB pourrait ainsi progresser au-delà de sa tendance à long terme pour ces années.
- c. Les projections pour les principaux produits de base (pétrole, coton, cacao et café) jusqu'en 2020 reposent sur les projections des Perspectives de l'économie mondiale d'août 2015 et on suppose qu'elles restent constantes en termes réels par la suite.
- d. En 2014, l'inflation était faible (0,2 %) et, d'après les projections, elle devrait progresser à moyen terme pour atteindre 2,5 % en 2017, puis rester stable, ce qui reflète une saine politique monétaire au niveau régional.
- e. Le solde du compte courant s'est nettement détérioré en 2013 et 2014 (respectivement -13 et -12,8% du PIB). Le déficit devrait se maintenir aux environs de 11 % à moyen terme avant de revenir à moins de 10 % à long terme. Les raisons qui sous-tendent la récente détérioration du solde du compte courant sont l'augmentation marquée des importations en 2013, notamment les importations de biens intermédiaires et de produits pétroliers, de même que la sous performance relative des exportations.
- f. D'après les projections, le solde budgétaire primaire intérieur devrait légèrement s'améliorer de -1,7 % du PIB en 2015 par rapport -1,8 % en 2013. Les projections pour le long terme indiquent une amélioration régulière du solde budgétaire primaire intérieur qui pourrait atteindre -0,3 % en 2020.³

³ Le solde budgétaire primaire intérieur est le principal outil des autorités pour la politique budgétaire à court terme compte tenu des paiements d'intérêts et des plans d'investissements pluriannuels dans l'infrastructure.

- g. Il est prévu que le solde budgétaire global baisse de -6,4 % en 2014 à -5,4 % en 2015 puis revienne progressivement à environ -5 %, en raison de besoins moindres d'investissements dans l'infrastructure du moyen au long terme.
- h. Les flux d'IDE devraient rester stables à moyen terme à environ 5 % du PIB. Toutefois, en raison des faibles antécédents du Togo en matière de gouvernance, ces flux, de même que les dons, sont soumis à des risques majeurs ce qui est susceptible de gêner la dynamique favorable de la dette.
- i. Au départ, tous les nouveaux financements extérieurs devraient être reçus à des conditions concessionnelles. À mesure que le Togo se développe, le financement concessionnel deviendra plus rare ce qui débouchera sur une baisse de l'élément dons dans le nouveau financement après 2018 (comme le montre le Graphique 1). On suppose que les nouveaux emprunts non concessionnels s'élèveront à 1,5 % du PIB en 2018 puis augmenteront progressivement à 2,5 % du PIB en 2035. Les sources de financement extérieur concessionnel devraient inclure les donateurs multilatéraux traditionnels du Togo, de même que le financement récemment en hausse des créanciers hors club de Paris (notamment la Chine et l'Inde) qui sont en général d'une nature moins concessionnelle.

ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE EXTERIEURE

Référence

5. Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure du Togo restent inférieurs à leurs seuils indicatifs liés à la politique économique (Tableau 1a, Graphique 1).⁴ D'après les projections, la valeur actuelle (VA) de la dette publique et garantie par l'État (PGE) est de 19 % du PIB en 2015 et reste inférieure au seuil de 30 % jusqu'à la fin de la période de projection. De plus, la VA de la dette extérieure par rapport à la fois aux recettes et aux exportations reste relativement stable et inférieure à leur seuil indicatif respectif jusqu'en 2035. La part de prêts concessionnels dans le nouveau financement devrait,

⁴ La qualité des politiques et des institutions du Togo, telle que mesurée par l'Indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales, (EPIN ou CPIA) de la Banque mondiale pour la période 2011-13 (2,98), classe les performances du pays comme «faibles». Les seuils indicatifs correspondants pour les indicateurs de la dette extérieure sont 30 % pour le ratio de la VAN de la dette au PIB, 100 % pour le ratio de la dette aux exportations, 200% pour le ratio de la VAN de la dette aux recettes, 15 % pour le ratio du service de la dette aux exportations et 18% pour le ratio du service de la dette aux recettes. Le repère indicatif correspondant pour le ratio du total de la dette publique au PIB est 38 %.

d'après les projections, diminuer ce qui signifie que la concessionnalité des nouveaux prêts passera de près de 50 % à environ 23 % au cours de la période qui va de 2015 à 2035. D'après les projections, le taux d'accumulation de la dette devrait augmenter de 0,9 à 1,8 % au cours de la même période.

Différents scénarios et tests de résistance

6. Les perspectives de la dette extérieure du Togo restent vulnérables aux chocs, notamment à la fin de la période de projection (Tableau 1b, Graphique 1). Les seuils de la politique économique pour trois ratios principaux sont dépassés dans différents scénarios et tests de résistance. Premièrement le ratio de la VA de la dette extérieure au PIB se dégrade dans le scénario dans lequel de nouveaux prêts sont obtenus à des conditions moins favorables. Dans ce cas, le seuil est dépassé en 2022. Deuxièmement, dans le même scénario de conditions moins favorables, le ratio de la VA de la dette aux recettes dépasse le seuil de 200 % en 2028. Qui plus est, le ratio de la VA du service de la dette aux recettes dépasse les seuils indicatifs à la fin de la période avec une combinaison de chocs sur la croissance, les exportations, la valeur de la monnaie et les flux non créateurs de dette. Enfin, dans le scénario historique, les trois ratios qui précèdent et le ratio de la VA de la dette aux exportations dépassent leurs seuils, bien que le dernier soit moins pertinent pour le Togo qui est membre d'une union monétaire.

7. Compte tenu des résultats des scénarios de référence et autres, de même que des tests de résistance, les services du FMI estiment que le risque de surendettement extérieur du Togo reste modéré.

VIABILITE DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

8. L'inclusion de la dette publique intérieure du Togo dans l'analyse met en exergue la vulnérabilité du scénario de référence (Tableau 2a, Graphique 2). Le fardeau de la dette intérieure du Togo explique les déficits élevés de manière persistante, la comptabilisation de la dette en tant que passifs accumulés et les insuffisances de la gestion des finances publiques, notamment une capacité de gestion de la dette très limitée. L'augmentation de la dette intérieure découle en particulier de la prise en compte par l'État des passifs qui proviennent des entreprises publiques qui enregistraient des pertes et ont été liquidées et d'un recours accru aux emprunts intérieurs pour financer le budget.

Scénario de référence

9. Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette publique globale (dette extérieure et intérieure) présentent des vulnérabilités majeures. Le ratio de la VA de la dette publique au PIB

dépasse le niveau de référence de 38 % — au-delà duquel le risque de surendettement est supposé s'aggraver pour les pays dont le score CPIA est faible — pour la plupart de la période de prévision (Graphique 2).⁵ D'après les projections, le ratio de la VA de la dette aux recettes devrait progressivement baisser à long terme, bien que ses valeurs soient plus élevées que dans la précédente AVD. Le ratio de la VA du service de la dette aux recettes a tendance à augmenter avec le temps. Bien que la tendance soit similaire à celle de la précédente AVD, le niveau est plus élevé, ce qui explique les vulnérabilités croissantes du service de la dette aux variations des recettes budgétaires.

Différents scénarios et tests de résistance

10. L'évolution des indicateurs de la dette serait hautement sensible aux chocs sur les flux hors dette et aux chocs de dépréciation réelle, ce qui accroîtrait le niveau d'endettement et le service de la dette à long terme. La dynamique du total de la dette publique est particulièrement vulnérable à la fois aux flux hors dette et aux chocs de dépréciation réelle,⁶ ce qui souligne la nécessité de renforcer la dette extérieure publique du Togo (Tableau 2b, Graphique 2). En outre, avec l'hypothèse d'un solde primaire constant (c'est-à-dire, en ne supposant aucun ajustement budgétaire), le ratio de la dette publique augmenterait régulièrement pendant la période de projection, ce qui souligne qu'il est important que les autorités améliorent le solde dans un avenir proche. Pour que les ratios de la dette se maintiennent à un niveau raisonnable à long terme, une amélioration des perspectives macroéconomiques, une réduction des déficits budgétaires et une stratégie plus prudente de la dette sont des facteurs cruciaux.

CONCLUSION

11. Le risque de surendettement extérieur public du Togo reste modéré, mais le pays court un risque accru de surendettement public global en raison des vulnérabilités de la dette intérieure.

Dans le scénario de référence, tous les indicateurs de viabilité de la dette extérieure devraient rester inférieurs à leurs seuils indicatifs pendant la période de projection (2015-35). Toutefois, quatre des cinq indicateurs dépassent leur seuil dans différents scénarios et tests de résistance. La dynamique de la dette

⁵ Le point de référence de la dette publique a été introduit dans le cadre de l'AVD lors de la révision de 2013 du Cadre de viabilité de la dette. Ce point de référence, similaire aux seuils de la dette extérieure PGE, varie selon le score CPIA d'un pays et arrête les niveaux au-dessus desquels le risque de surendettement public s'aggrave.

⁶ Le choc des flux non créateurs de dette est une augmentation ponctuelle des autres flux créateurs de dette équivalant à 10 % du PIB au cours de la seconde année de la période de projection. Le choc de dépréciation réelle est une dépréciation nominale ponctuelle de 30 % de la monnaie nationale au cours de la première année de la période de projection.

publique globale du Togo présente une aggravation des vulnérabilités et le ratio de la dette au PIB reste supérieur au repère indicatif pour la plupart de la période de projection. Cette dynamique met en exergue la vulnérabilité de l'économie togolaise aux chocs macroéconomiques et de financement (en particulier les conditions moins favorables du nouveau financement et une moins bonne performance des recettes) et souligne la nécessité d'une démarche prudente s'agissant des nouveaux emprunts. Cela met également en exergue l'importance de l'amélioration des capacités de gestion de la dette au Togo pour évaluer de manière réaliste les risques que présentent les différents secteurs.

12. Pour préserver les solides perspectives de la dette extérieure et publique, il faudra améliorer de manière soutenue la performance macroéconomique et assurer une gestion prudente de la dette et une bonne performance budgétaire. Même si les investissements publics devraient se traduire par une croissance soutenue s'ils se conjuguent à des réformes qui facilitent l'investissement dans le secteur privé et la croissance, les insuffisances des capacités de gestion des investissements publics du Togo peuvent présenter des risques pour l'ensemble des investissements publics et de la croissance. Dans ce contexte, il est essentiel que les autorités togolaises déploient des efforts en vue de renforcer la gestion des finances publiques et de la dette, de restructurer le système bancaire et de promouvoir le développement financier et la réforme des entreprises publiques et améliorent le climat des investissements en vue de jeter les bases d'une accélération des perspectives de croissance.

13. Il existe des risques baissiers et cette conclusion est assortie de réserves. Premièrement, eu égard au fait que les projections de croissance reposent sur des investissements publics élevés et sur une bonne gestion du budget et de la dette, les retards des réformes structurelles en vue de renforcer l'efficacité des dépenses et le suivi de la dette, de même qu'un rééquilibrage limité des finances publiques sont susceptibles de plomber ces perspectives. Deuxièmement, l'exposition du Togo à l'évolution économique internationale et les incertitudes qui entourent la disponibilité du financement extérieur, notamment auprès des donateurs non traditionnels, pourraient être préjudiciables aux stratégies de financement du pays. Enfin, la disponibilité et la qualité des données, un domaine dans lequel le Togo pourrait tirer parti d'un renforcement accru des capacités, constituent une réserve à la présente analyse.

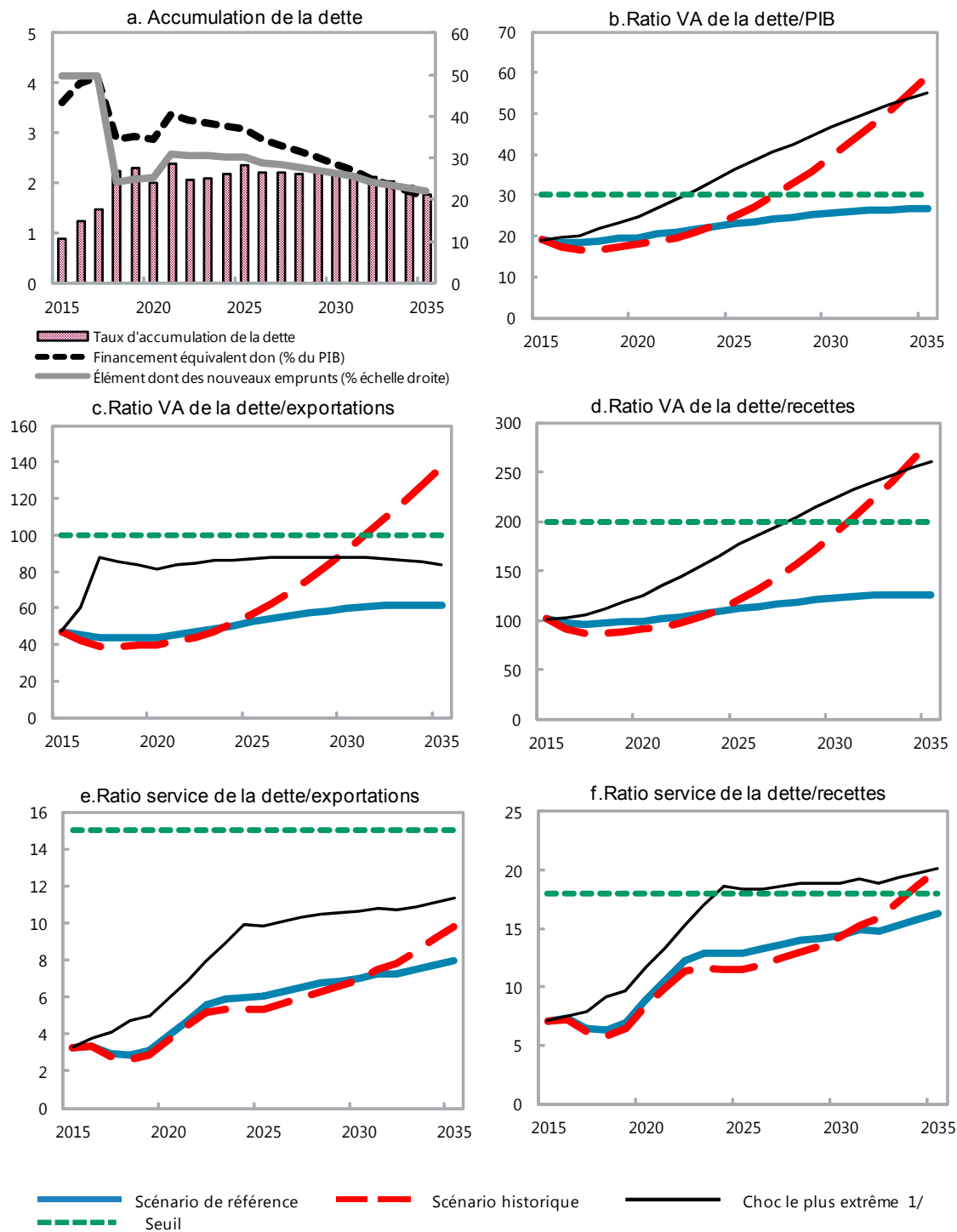
Point de vue des autorités

14. Les autorités ont un point de vue différent des risques de viabilité de la dette du Togo. En particulier, elles ne voient aucun risque associé à l'accroissement du niveau d'endettement tant que ceux-ci

restent inférieurs au seuil de 70 % de l'UEMOA (comparé à 58 % à la fin de 2014)⁷. De plus, les autorités ne considèrent pas que les niveaux et la dynamique de la dette intérieure posent quelque risque de liquidité ou de refinancement que ce soit eu égard à la demande élevée des titres publics togolais observée chez les acteurs du marché financier régional. Les autorités considèrent aussi que les hypothèses macroéconomiques de référence qui sous-tendent la présente AVD sont trop conservatrices, notamment s'agissant de la croissance et de l'évolution du compte courant extérieur. Toutefois, elles reconnaissent la nécessité de restructurer et d'améliorer la capacité de gestion de la dette pour accroître l'efficacité de ses fonctions.

⁷ Les services du FMI et les autorités ont abordé les différences entre le critère de convergence de l'UEMOA relatif au ratio de la dette au PIB et les indicateurs de viabilité du cadre de l'AVD pour les pays à faible revenu. Plus précisément, le critère du ratio de 70 % de la dette au PIB pour la convergence de l'UEMOA n'est pas directement comparable à un indicateur de surendettement du ratio de la dette au PIB dans l'AVD des pays à faible revenu. Ce dernier est mesuré en termes nominaux, tandis que le premier est mesuré en termes de valeur actuelle. De même, mis à part le ratio de la dette au PIB, l'évaluation de la viabilité de la dette dans l'AVD des pays à faible revenu prend en compte d'autres indicateurs d'endettement, tels que les ratios de la dette aux recettes et de la dette aux exportations, l'environnement politique et institutionnel spécifique d'un pays et les risques propres aux pays.

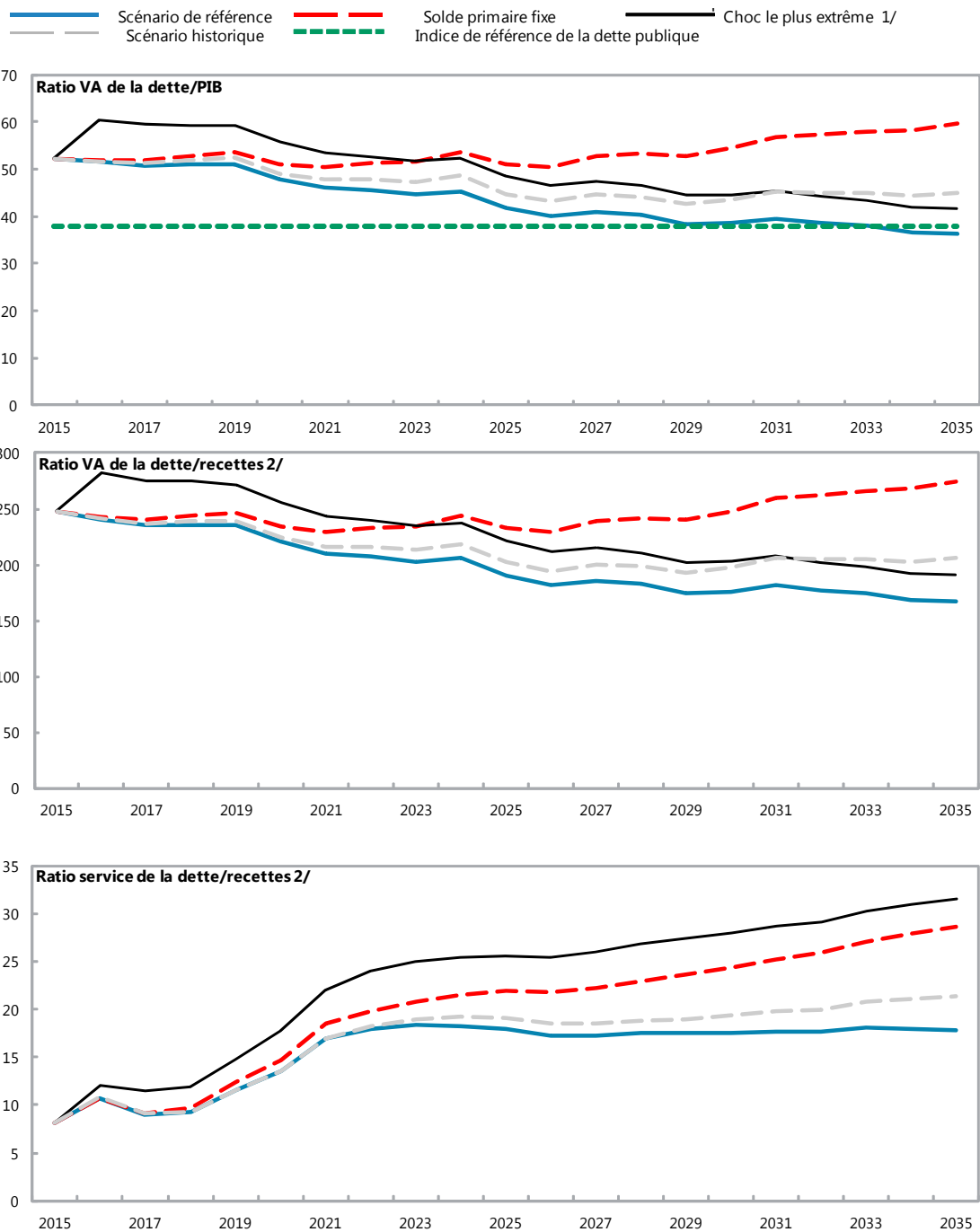
Graphique 1. Togo : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2015-2035 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant. Au graphique b. cela correspond à un choc de type Conditions ; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Conditions ; au e. à un choc de type Exportations; et au f. à un choc de type Combinaison .

Graphique 2. Togo : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2013-2033 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

2/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 1a. Togo: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2012–2035 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ^{6/} historique	Écart type ^{6/}	Projections									
	2012	2013	2014			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015-2020 Moyenne		2025	2035
Dette extérieure (nominale) 1/	19.1	22.0	32.2			36.0	35.6	35.5	35.2	35.0	34.4			40.4	43.7
dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)	17.6	20.1	26.9			29.3	28.9	29.0	28.9	28.9	28.5			35.1	39.8
Variation de la dette extérieure	2.0	2.9	10.2			3.9	-0.5	-0.1	-0.2	-0.2	-0.6			1.3	-0.3
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-0.8	6.4	15.3			5.4	4.5	4.0	3.6	3.2	2.8			1.8	-4.0
Déficit extérieur courant hors intérêts	7.2	12.7	12.3	8.4	2.5	12.2	11.1	10.5	10.1	9.7	9.3			6.7	1.1
Déficit de la balance des biens et services	13.8	20.1	19.2			19.0	18.1	17.6	16.9	16.6	16.1			13.5	7.1
Exportations	44.7	45.7	40.3			40.3	41.1	42.0	43.1	44.1	45.0			43.7	43.2
Importations	58.6	65.8	59.5			59.2	59.2	59.6	60.0	60.7	61.1			57.2	50.3
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-6.2	-6.0	-5.9	-8.8	2.3	-6.1	-6.2	-6.3	-6.0	-6.1	-6.0			-5.5	-4.7
dont : officiels	-1.8	-2.1	-2.0			-2.3	-2.4	-2.4	-2.1	-2.1	-2.0			-1.4	-0.6
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	-0.5	-1.4	-1.0			-0.7	-0.7	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8			-1.3	-1.4
IDE nets (négatifs = entrées)	-7.6	-4.7	3.7	-3.6	4.8	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0			-4.0	-4.0
Dynamique endogène de la dette 2/	-0.3	-1.6	-0.8			-1.8	-1.7	-1.5	-1.5	-1.5	-1.4			-0.9	-1.0
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.3	0.5			0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3			0.7	0.9
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.0	-0.9	-1.1			-1.9	-1.9	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8			-1.7	-1.9
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.3	-1.0	-0.1		
Résiduel (3-4) 3/	2.8	-3.5	-5.1			-1.5	-4.9	-4.1	-3.8	-3.4	-3.4			-0.5	3.6
dont : financement exceptionnel	-0.8	-0.4	-0.3			-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	22.7			25.7	25.2	24.8	25.2	25.5	25.4			28.3	30.4
En pourcentage des exportations	56.4			63.9	61.3	59.0	58.4	58.0	56.6			64.7	70.5
VA de la dette extérieure CGE	17.5			19.0	18.6	18.3	18.9	19.4	19.5			23.0	26.5
En pourcentage des exportations	43.5			47.2	45.2	43.6	43.8	44.0	43.4			52.5	61.4
En pourcentage des recettes publiques	99.2			101.3	97.7	95.7	97.0	98.5	98.7			112.2	125.8
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	3.2	3.5	4.6			3.3	3.4	2.9	2.8	3.1	3.9			6.0	8.0
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	3.2	3.5	4.6			3.3	3.4	2.9	2.8	3.1	3.9			6.0	8.0
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	8.0	8.8	10.4			7.1	7.3	6.4	6.3	6.9	8.8			12.9	16.3
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.1	0.4	0.9			0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6			0.7	0.4
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	5.2	9.8	2.1			8.3	11.6	10.6	10.3	9.9	9.9			5.5	1.4
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.9	5.4	5.4	3.9	1.6	5.4	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5			4.5	4.5
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-1.6	5.4	0.6	5.3	8.5	-14.3	2.6	3.5	3.3	3.1	3.8			2.2	2.2
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	2.1	2.0	2.2	1.0	0.9	0.5	0.6	1.0	0.9	1.0	1.0			0.8	2.0
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	3.7	13.5	-6.5	9.9	10.7	-9.7	10.6	11.8	12.0	11.1	11.9			7.9	6.1
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-8.1	24.8	-4.2	10.4	13.8	-10.0	8.3	10.0	9.9	10.0	10.3			6.4	5.3
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	49.6	49.6	49.6	24.4	25.1	25.2			37.2	30.3
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	17.6	18.0	17.7			18.8	19.0	19.1	19.5	19.7	19.8			20.5	21.1
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.3	0.3	0.3			0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.3			0.4	0.5
dont : dons	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1
dont : prêts concessionnels	0.3	0.2	0.2			0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1			0.3	0.4
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			3.6	4.0	4.1	2.9	2.9	2.9			3.1	1.7
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			72.3	70.8	70.4	54.1	53.1	51.5			44.9	30.9
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars EU)	3.9	4.4	4.6			4.2	4.5	4.9	5.4	5.9	6.4			9.0	17.4
Croissance du PIB nominal en dollars	4.2	11.1	6.0			-9.6	8.4	9.3	9.1	8.7	9.6			5.9	6.8
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	0.8			0.8	0.8	0.9	1.0	1.1	1.3			2.1	4.6
(Vat - VAT-1)/PIBt-1 (en pourcentage)			0.9	1.2	1.5	2.3	2.3	2.0			1.7	2.4
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars EU)	0.1	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3			0.4	0.7
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	16.9			18.3	17.9	17.6	18.2	18.6	18.8			22.1	25.5
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	39.7			43.1	41.3	39.9	40.2	40.3	39.8			48.1	56.2
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	4.2			3.0	3.1	2.7	2.6	2.8	3.6			5.5	7.3

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Y compris le financement exceptionnel (i.e., la variation des arriérés et l'annulation de la dette); la variation des avoirs extérieurs bruts et ajustements de valeurs. Pour les projections, y compris aussi la contribution des prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 1b. Togo: Analyse de sensibilité pour les principaux indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2015–2035
(en pourcentage)

	Projections							2035
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	19	19	18	19	19	20	23	27
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	19	17	16	17	17	18	25	59
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	19	19	20	22	23	25	36	55
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	19	19	20	20	21	21	25	29
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	19	22	29	29	29	29	30	29
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	19	20	21	21	22	22	26	30
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	19	24	28	28	29	28	30	28
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	19	24	32	32	32	32	33	31
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	19	26	26	27	28	28	33	38
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	47	45	44	44	44	43	53	61
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	47	42	39	39	39	40	57	137
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	47	47	48	50	53	55	83	127
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	47	45	44	44	44	44	53	62
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	47	60	87	85	84	81	87	83
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	47	45	44	44	44	44	53	62
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	47	58	67	66	65	63	68	66
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	47	59	79	77	76	73	78	75
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	47	45	44	44	44	44	53	62
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	101	98	96	97	98	99	112	126
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	101	91	86	86	88	91	121	281
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	101	103	105	111	119	124	176	260
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	101	101	102	104	106	106	120	135
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	101	117	153	150	150	147	148	136
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	101	104	109	110	112	113	128	144
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	101	125	148	146	145	143	145	135
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	101	125	167	164	163	161	162	148
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	101	139	136	137	140	141	160	179

Tableau 1b. Togo: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2015–2035 (suite)
(pourcentage)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	3	3	3	3	3	4	6	8
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	3	3	3	3	3	4	5	10
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	3	3	3	3	3	3	6	11
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	3	3	3	3	3	4	6	8
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	3	4	4	5	5	6	10	11
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	3	3	3	3	3	4	6	8
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	3	3	3	4	4	5	8	9
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	3	4	4	4	4	5	9	10
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	3	3	3	3	3	4	6	8
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	7	7	6	6	7	9	13	16
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	7	7	6	6	6	8	11	20
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	7	7	7	6	7	7	12	23
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	7	7	7	7	7	9	14	17
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	7	7	7	8	9	11	17	18
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	7	8	7	7	8	10	15	19
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	7	7	7	8	9	11	16	18
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	7	8	8	9	10	12	18	20
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	7	10	9	9	10	13	18	23
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) 6/	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 2a. Togo: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2012–2035
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne	s/	Écart type	s/	Estimation					Projections				
	2012	2013	2014					2015	2016	2017	2018	2019	2020	2013-18 Moyenne	2025	2035	2019-33 Moyenne
Dettes du secteur public 1/	46.1	50.1	58.4					62.5	61.8	61.3	60.9	60.6	56.9		53.9	49.6	
<i>dont : libellée en devises</i>	17.6	20.1	26.9					29.3	28.9	29.0	28.9	28.9	28.5		35.1	39.8	
Variation de la dette du secteur public	1.7	3.9	8.3					4.1	-0.7	-0.5	-0.4	-0.3	-3.6		-3.0	-0.4	
Flux générateurs d'endettement identifiés	2.2	0.7	4.6					3.7	-0.3	-0.3	-0.1	0.0	0.0		1.2	-0.2	
Déficit primaire	6.3	3.5	3.9	2.8		1.6		4.0	3.4	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	2.7	1.7	2.2
Recettes et dons	19.2	20.9	19.7					21.0	21.4	21.6	21.6	21.8	21.7		21.9	21.7	
<i>dont : dons</i>	1.6	2.9	2.0					2.3	2.4	2.4	2.1	2.1	2.0		1.4	0.6	
Dépenses primaires (hors intérêts)	25.4	24.4	23.6					25.1	24.8	24.8	24.9	25.1	25.1		24.7	23.4	
Dynamique automatique de la dette	-4.0	-2.8	0.8					-0.3	-3.7	-3.5	-3.3	-3.3	-3.3		-1.6	-1.9	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-4.1	-2.1	-1.4					-3.1	-3.4	-3.2	-3.1	-3.0	-2.9		-1.6	-1.9	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.6	0.3	1.1					-0.1	-0.1	0.1	0.1	0.2	0.3		0.9	0.2	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-2.5	-2.4	-2.6					-3.0	-3.3	-3.3	-3.3	-3.2	-3.2		-2.4	-2.2	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.1	-0.7	2.2					2.8	-0.3	-0.3	-0.2	-0.3	-0.4		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0					0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0					0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0					0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0					0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0					0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-0.6	3.2	3.7					0.4	-0.4	-0.2	-0.4	-0.3	-3.7		-4.1	-0.2	
Autres indicateurs de viabilité																	
VA de la dette du secteur public	49.0					52.2	51.4	50.7	50.9	51.1	47.9		41.8	36.3	
<i>dont : libellée en devises</i>	17.5					19.0	18.6	18.3	18.9	19.4	19.5		23.0	26.5	
<i>dont : extérieure</i>	17.5					19.0	18.6	18.3	18.9	19.4	19.5		23.0	26.5	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	
Besoin de financement brut 2/	10.2	8.4	8.4					5.7	5.7	5.2	5.3	5.8	6.3		6.7	5.5	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	249.0					248.1	240.4	235.0	235.8	234.8	220.5		190.5	167.4	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	277.3					277.9	270.6	264.6	261.1	259.5	242.4		204.0	172.3	
<i>dont : extérieure 3/</i>	99.2					101.3	97.7	95.7	97.0	98.5	98.7		112.2	125.8	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	20.6	23.2	22.7					8.2	10.7	8.9	9.3	11.6	13.5		18.0	17.9	
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	22.5	27.0	25.3					9.1	12.0	10.1	10.3	12.8	14.9		19.2	18.4	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	4.6	-0.4	-4.5					0.0	4.1	3.7	3.7	3.6	7.0		5.7	2.1	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.9	5.4	5.4	3.9		1.6		5.4	5.6	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5	4.5	4.5	4.6
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2.3	2.2	2.4	1.0		1.0		0.5	0.7	1.2	1.1	1.2	1.2	1.0	2.3	2.3	2.3
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-3.7	0.9	2.7	-2.2		4.5		1.1	1.1	1.2	1.4	1.6	1.8	1.4	3.7	2.2	3.7
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	0.5	-4.3	11.1	1.2		8.8		11.2
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	6.5	2.0	0.5	4.4		4.5		2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	2.2	2.3	2.2	2.2	2.2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	17.1	1.2	1.8	2.1		5.3		12.1	4.5	5.5	5.8	6.5	5.5	6.7	5.3	3.7	4.1
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)		49.6	49.6	49.6	24.4	25.1	25.2	37.2	30.3	22.2	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Tableau 2b. Togo: Analyse de sensibilité pour les principaux indicateurs de la dette publique, 2015–2035

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	52	51	51	51	51	48	42	36
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	52	52	51	52	52	49	45	45
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	52	52	52	53	54	51	51	60
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	52	52	51	52	52	50	46	50
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	52	54	56	57	58	56	55	58
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	52	52	53	53	53	50	43	38
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	52	53	53	55	56	53	51	52
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	52	59	57	56	56	52	44	40
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	52	60	59	59	59	56	48	41
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	248	240	235	236	235	221	191	167
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	248	241	237	239	239	224	202	206
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	248	243	241	244	246	234	233	274
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	248	241	237	239	240	228	210	232
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	248	250	256	262	266	256	248	265
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	248	245	244	245	243	229	197	173
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	248	246	247	252	254	243	230	238
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	248	274	263	262	258	241	201	182
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	248	283	275	275	272	256	221	191
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	8	11	9	9	12	14	18	18
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	8	11	9	9	12	13	19	21
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	8	11	9	10	12	15	22	29
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	8	11	9	9	12	14	20	24
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	8	11	10	10	13	16	23	28
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	8	11	9	10	13	15	19	19
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	8	11	9	10	12	15	22	25
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	8	12	11	12	15	18	26	32
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	8	11	11	14	16	18	21	21
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.								
1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.								
2/ Les recettes incluent les dons.								

**Déclaration de M. Yambaye, Directeur exécutif pour le
Togo et de Mme BoukpeSSI, conseillère du Directeur
exécutif
26 octobre 2015**

1. Les autorités togolaises se félicitent des échanges constructifs avec le Fonds. Elles remercient les services du FMI pour le dialogue franc et productif pendant les consultations au titre de l'article IV en 2015, qui les orienteront dans la mise en œuvre de leur politique macroéconomique et de leur plan de développement. Elles remercient également les Directeurs exécutifs et la Direction pour leur soutien et leurs conseils constants.

2. Le plan d'action du nouveau gouvernement nommé à la suite de l'élection présidentielle d'avril 2015 et approuvé par le Parlement en juin 2015 suit quatre axes principaux: (i) faire de l'inclusion économique et sociale le principal vecteur de cohésion nationale; (ii) continuer de moderniser le pays en approfondissant les réformes économiques et en intensifiant les grands projets d'infrastructure; (iii) insuffler une nouvelle dynamique au programme de réforme politique en insistant particulièrement sur la décentralisation et (iv) mettre à profit les gains des réformes entreprises récemment pour renforcer la position économique du Togo au niveau infra-régional et international.

3. Les autorités partagent, dans l'ensemble, l'évaluation que les services du FMI font de l'économie togolaise, bien qu'elles aient un point de vue moins pessimiste sur les perspectives et les risques. Elles ont fait part du maintien de leur engagement envers une gestion macroéconomique forte, ainsi qu'envers la restauration de la stabilité macroéconomique et la promotion d'une croissance inclusive.

Évolutions économiques récentes

4. La croissance économique est restée forte ces dernières années. La croissance du PIB réel, estimée à 5,4 % en 2013-14, devrait rester stable en 2015 selon les projections et atteindre 5,6 % en 2016 grâce à une performance solide des secteurs primaire et tertiaire de l'économie.

5. En effet, l'activité économique en 2014 a été soutenue par la reprise de la production agricole, qui a bénéficié de bonnes précipitations et d'une utilisation accrue d'engrais, dans le cadre du *Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire* (PNIASA). Ce programme, élaboré par le Ministère de l'agriculture et lancé en 2011, vise à augmenter la productivité du secteur agricole en fournissant, entre autres, des engrais aux cultivateurs. L'amélioration du secteur agricole grâce à la mise en œuvre du PNIASA a permis au Togo de se hisser parmi les 38 pays remarquables par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

6. Les investissements menés spécialement dans le cadre de l'extension du port de Lomé, de l'aéroport international et de l'achèvement de grandes infrastructures routières, ainsi que les investissements dans une usine de clinker et de ciment, ont aussi contribué largement à la forte croissance enregistrée.

7. L'inflation était faible à 0,2 % en 2014 (1,8 % en 2013, 1,9 % en 2015), sur fond de baisse des prix des aliments et des prix de vente des carburants, conformément aux tendances mondiales des prix du pétrole. La balance des paiements était sous tension, du fait de l'aggravation du déficit courant de 7,5 % du PIB en 2012 à 12,8 % en 2014.

Perspectives et politiques à moyen terme

8. Les perspectives à moyen terme restent positives et les projections de croissance des services du FMI sont d'environ 5,6 % en 2016-18, alors que les autorités togolaises considèrent que la croissance économique sera supérieure à 6 % à moyen terme. La projection optimiste des autorités est fondée sur le fait que, selon les attentes, l'extension du port de Lomé et des capacités de l'aéroport international, de même que les investissements dans les infrastructures, devraient fortement stimuler l'activité du secteur privé. En outre, la poursuite des réformes agricoles et le nouveau complexe industriel–*ScanTogo mines*– devraient aussi favoriser l'expansion de l'activité économique et stimuler la croissance.

9. Conscientes des enjeux socioéconomiques auxquels le Togo est confronté, notamment la croissance de la population et de la main-d'œuvre, les autorités poursuivront leurs efforts déterminés pour renforcer la performance macroéconomique, ramener la stabilité et favoriser une croissance inclusive. Dans ce contexte, les efforts seront aussi axés sur un renforcement plus poussé des institutions économiques et sociales, comme le décrit le programme présidentiel de développement national–*Togo Vision 2030*.

Politiques de gestion du budget et de la dette

10. La politique budgétaire reste conforme aux objectifs des autorités visant à accroître la mobilisation des recettes intérieures tout en maîtrisant les dépenses courantes. À cet égard, le budget 2015 a été révisé plus tôt dans le mois et cadre mieux avec les capacités d'exécution, tout en tenant compte des ajustements de la masse salariale, des insuffisances des appuis budgétaires et d'autres ajustements. Les autorités conviennent qu'elles doivent accroître leurs efforts pour renforcer la politique budgétaire et poursuivre des réformes budgétaires visant à générer l'espace budgétaire requis pour les dépenses sociales bien nécessaires.

11. Du côté des recettes, même si, selon les projections, les recettes rapportées au PIB en 2015 sont inférieures aux estimations budgétaires, elles seront tout de même supérieures à 2014. L'amélioration des recettes résulte des mesures d'administration des recettes mises en œuvre par l'*Office togolais des recettes (OTR)*. Les autorités vont poursuivre leurs efforts pour réduire les exemptions fiscales, rationaliser les politiques fiscales et moderniser l'administration des recettes. Concernant les dépenses, toutes les

dépenses courantes, hormis la masse salariale et les subventions aux carburants, ont été réduites. Les autorités sont déterminées à garder la masse salariale en valeur réelle constante et à continuer à résister aux pressions venant de différentes catégories de professions. Tout en reconnaissant que la baisse des cours mondiaux du pétrole leur ont permis de réduire les subventions des prix des carburants, les autorités réaffirment leur intention d'appliquer le mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers qui tient compte des prix pratiqués par les pays limitrophes et de la valeur de leur monnaie par rapport au franc CFA.

12. S'agissant de la gestion des finances publiques, d'importantes réformes ont été mises en œuvre et les autorités togolaises voient l'urgence qu'il y a à poursuivre le programme de réformes restant à mener, notamment à établir le compte unique du Trésor et à rendre opérationnel le système de gestion de trésorerie pour limiter les risques croissants et améliorer l'exécution budgétaire. Les autorités prennent aussi acte de la nécessité de réorganiser le ministère des finances, notamment en créant une unité de politique fiscale. Dans ce but, elles continueront d'avoir besoin de l'assistance technique du Fonds, qui a beaucoup contribué à l'amélioration de la performance ces dernières années.

13. Les autorités prennent acte de l'analyse conjointe et actualisée de viabilité de la dette (AVD) qui indique que le Togo connaît toujours un risque modéré de surendettement public extérieur mais aussi que le risque de surendettement public global s'est accru, du fait des fragilités en matière de gestion de la dette et des contraintes de capacité de gestion de la dette intérieure. Tout en convenant de la nécessité de restructurer et de renforcer les capacités de gestion de la dette, les autorités ne partagent pas l'évaluation globale que font les services du FMI d'une augmentation du risque de surendettement public. Elles sont convaincues que leur niveau d'endettement reste en-deçà du seuil de convergence de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et que, vu la demande élevée pour les titres de l'État togolais sur le marché financier régional, il n'existe pas de risque de liquidité ou de refinancement. De surcroît, les services du FMI notent dans leur évaluation que selon le scénario de référence, tous les indicateurs de viabilité de la dette extérieure devraient rester en-deçà de leurs seuils indicatifs pendant la période de projection, les fragilités n'apparaissant que dans les autres scénarios. Les autorités togolaises tiendront compte de cette évaluation pour leurs futurs emprunts. Elles souhaiteraient souligner qu'elles s'engagent à une stratégie d'emprunt prudente et qu'elles ont pris des mesures pour renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la *Direction de la dette publique*. Pour ce faire, elles ont requis une assistance technique supplémentaire.

Politiques du secteur financier

14. Les autorités sont conscientes des défis et des fragilités qui pèsent sur le secteur financier et restent déterminées à préserver la stabilité de ce secteur en suivant les normes internationales, en étroite collaboration avec la Commission bancaire régionale de l'UEMOA. Des mesures pour renforcer le cadre de réglementation et de contrôle du secteur de la microfinance sont en cours. La CAS-IMEC, la cellule chargée de surveiller ce secteur au sein du Ministère de l'économie, des finances et de la planification du

développement, devrait voir ses capacités renforcées en matière de personnel et de ressources.

15. S'agissant des deux banques publiques confrontées à des difficultés financières, des actions ont été entreprises par l'administration provisoire qui a été mise en place. Les autorités ont demandé à une entreprise spécialisée d'évaluer la situation et de proposer des solutions pour régler ces problèmes.

Réformes structurelles

16. Pour parvenir à transformer la structure de l'économie et dégager une croissance plus forte, soutenue et inclusive, les autorités togolaises ont l'intention de renforcer les réformes structurelles. Pour cela, elles se félicitent de l'accent mis sur les «Politiques pour une croissance durable» à la page 17 des *Questions choisies*. Les autorités ont l'intention d'accorder toute leur attention aux recommandations de politique économique tout en poursuivant leur plan d'investissement dans les réseaux d'infrastructures, qui s'est avéré efficace et couronné de succès. En outre, elles s'engagent à améliorer le rôle du secteur privé dans ce processus en créant un climat des affaires favorable, en renforçant la compétitivité et en corrigeant les fragilités de secteurs tels que l'énergie, les mines et les télécommunications. Elles sont convaincues qu'il sera possible pour le secteur public de combler les lacunes en matière d'infrastructures et d'éliminer les goulets d'étranglement qui pèsent sur la croissance grâce aux partenariats public-privé.

Problèmes liés aux données

17. Au sujet des problèmes liés aux données statistiques, les autorités partagent les principales recommandations des services du FMI. La création récente en février 2015 de *l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED)* témoigne de l'importance que les autorités accordent à ces questions et de leur détermination à y répondre. Un renforcement plus poussé des capacités de l'INSEED avec l'assistance des partenaires pour le développement aidera à fiabiliser les statistiques économiques du Togo (compilation et diffusion) et lui permettra de jouer un rôle essentiel dans l'évaluation précise de l'activité économique et des principaux indicateurs du pays.

Conclusion

18. Le Togo a fait d'importants progrès ces dernières années en matière de performance macroéconomique et de programmes de réforme. Néanmoins, même si la croissance est forte et les perspectives positives, il reste fort à faire en matière de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté. Les autorités togolaises reconnaissent les défis à venir et sont déterminées à poursuivre la transformation structurelle de l'économie grâce à une mobilisation renforcée des recettes et à des *investissements* accrus dans les infrastructures et dans l'éducation, la santé et la formation. Elles continueront à chercher le soutien du Fonds, de la Banque mondiale et des autres partenaires pour le développement pour mettre en œuvre leur programme de développement.